



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
**L'ISULA
BALAGNA**

CANDIDATURE AU LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE



REMERCIEMENTS

Nous remercions de leur aimable concours tous les partenaires qui ont participé à l'élaboration du présent diagnostic de territoire, pour leur précieuse collaboration et leur fidèle soutien tout au long de ce travail

LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

Franck Leandri, Conservateur du patrimoine, Directeur régional des affaires culturelles de Corse.

Thibaut Noyelle, anciennement, Conservateur régional des Monuments Historiques, Direction régionale des affaires culturelles de Corse.

Eléonore Bozzi, Chargée de la protection des Monuments Historiques, correspondante pour le label Ville et Pays d'Art et d'Histoire, Direction régionale des affaires culturelles de Corse – Conservation régionale des Monuments Historiques.

Laurent Casanova, Ingénieur d'études.

Sophie Goedert, Chargée d'études documentaires, Ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines et de l'architecture, sous-direction de l'archéologie.

Isabelle Jobin, Adjointe de l'ABF ; Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) de Haute-Corse.

2 //

LA COLLECTIVITÉ DE CORSE

Pierre-Jean Campocasso, Directeur du Patrimoine.

Gabrielle Torre, responsable du service de la mise en valeur du patrimoine, référente label Pays d'Art et d'Histoire, Direction du Patrimoine.

Marie-Laurence Marchetti, cheffe du service archéologie, sites CCE.

Kewin Peche-Quilichini, Directeur du musée de l'Alta-Rocca-Levie.

Pierre Comiti, chef de service Recherche-Inventaire, Direction du Patrimoine.

Franck Allegrini Simonetti, responsable du site d'Aleria, service archéologie, Direction du Patrimoine.

Sarah Le Berre Albertini, Responsable du Centre de Conservation-restauration du Patrimoine Mobilier de Corse (CCRPCMC).

Michel-Edouard Nigaglioni, Chercheur au service Recherche-Inventaire, Direction du Patrimoine.

Jean-Charles Ciavatti, Chercheur au service Recherche-Inventaire, Direction du Patrimoine.



LA DREAL CORSE ET LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Pierre Marie Luciani, Inspecteur des sites Dreal 2B, Expert habitat, aménagement, villes et territoires du MT, Conseiller Patrimoine mondial Icomos.

LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Bénédicte Benoît-Sisco, Délégué adjointe.
Stéphanie Marchetti, chargée de mission.

L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE (INRAP), LE LABORATOIRE RÉGIONAL D'ARCHÉOLOGIE (LRA), ET L'UNIVERSITÉ DE CORSE

Jean-Jacques Grizeaud, Archéologue, LRA.
Patrick Ferreira, Archéologue, LRA.
Hélène Paolini Saez, Archéologue, Directrice du LRA.
Jean Graziani, Archéologue, Université de Corse et LRA.
Jean Sicurani, Archéologue, Université de Corse.

LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE) DE HAUTE-CORSE

Stéphanie Grimaldi, directrice.
Jean-Luc Simonetti Malaspina, ancien directeur du CAUE de Haute-Corse.
L'équipe du CAUE de Haute-Corse

/// 3

LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

Stéphane Orsini, Animateur de la FAGEC et Chargé de mission patrimoine pour la Communauté de communes de Castagniccia Casinca.
L'équipe de l'Association Sites & Cités remarquables de France
André Flori, Président de l'association Corsica Genealogia

LES RESTAURATEURS D'ART

Ewa Poli, Madeleine Allegrini et Nicolas Poli.

LES HISTORIENS, AUTEURS, CHERCHEURS, PASSIONNÉS ET LES ACTEURS LOCAUX

Le CNCMVoce, l'ARIA, ainsi que les historiens, spécialistes et personnes ressources : Laetizia Castellani, Antoine Franzini, Muriel Poli, Stéphane Pergola, Louis Belgodere, Jean-Pierre Poli, Jean-Dominique Poli, Santu Massiani, Eric Beretti, Monique Traeber-Fontana, Jérôme Casalonga, Toni Casalonga, Elizabeth Pardon, Edouard Flach Malaspina, Jean Christophe Orticoni, Isabelle Demoustier, Antonia Colonna, Marcel Montici, Pierre Dottori.



|||| SOMMAIRE ||||

1. Richesses patrimoniales du territoire	
1.1 Le patrimoine bâti au fil des siècles	11
1.1.1 La Préhistoire et la protohistoire	13
1.1.2 L'Antiquité	16
1.1.3 Le Moyen Âge	20
1.1.4 La période génoise	23
1.1.5 L'intermède paoliste	29
1.1.6 La période française : les XIX ^{ème} et XX ^{ème} siècles	34
1.1.7 Un patrimoine agropastoral qui traverse les époques	37
1.1.8 Un patrimoine civil remarquable	40
1.1.9 Le patrimoine militaire	43
1.2 Le patrimoine mobilier : précieux et méconnu	46
1.2.1 Le patrimoine mobilier archéologique	48
1.2.2 L'abondant patrimoine mobilier religieux	50
1.2.3 Le patrimoine mobilier civil et public	53
1.3 Le patrimoine culturel immatériel	59
1.3.1 Chant, langue, musique et instruments	65
1.3.2 <i>E fole</i> , mythes et légendes	66
1.3.3 Les savoir-faire et la gastronomie	69
1.3.4 Les traditions religieuses	70
1.4 Les actions de connaissance en lien avec les patrimoines	71
1.5 Les actions de restauration, réhabilitation et sauvegarde des patrimoines	73
1.6 Les actions de valorisation des patrimoines	76
1.7 Conclusion et enjeux	79
	85
2. L'architecture contemporaine du territoire	
2.1 L'architecture du XX^{ème} siècle	91
2.2 Commandes publiques architecturales récentes	92
2.3 Les actions de restauration, réhabilitation et sauvegarde de l'architecture	94
2.4 Les actions de connaissance de l'architecture	96
2.5 Les actions de valorisation de l'architecture	98
2.6 Conclusion et enjeux	99
	100
3. Les arts plastiques	



3.1 Le 1% artistique	103
3.2 La commande publique	104
3.3 Conclusion et enjeux	105
4. L'urbanisme sur le territoire	109
4.1 Les outils de gestion de l'urbanisme	112
4.2 La politique énergétique	116
4.3 Les entrées de l'intercommunalité et les projets de développement	118
4.4 Les actions liées à l'urbanisme	119
4.5 Conclusion et enjeux	120
5. L'identité paysagère du territoire	123
5.1 Les trois identités paysagères	125
5.1.1 La façade littorale	126
5.1.2 Les plaines et les piémonts	128
5.1.3 La montagne et les hautes vallées	131
5.2 Les outils de gestion des paysages	132
5.3 Les actions de restauration, réhabilitation et sauvegarde du paysage	134
5.4 Les actions de connaissance et de valorisation du paysage	137
5.5 Conclusion et enjeux	138
6. La qualité du cadre de vie sur le territoire	141
6.1 Un territoire entre tourisme et ruralité	143
6.2 Les actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie	145
6.3 Conclusion et enjeux	148
CONCLUSION	151
Annexes	155
Crédits	156
Glossaire des acronymes	157
Bibliographie	158
Liens vidéo	163
Sitographie	1664



EDITO

Depuis de nombreuses années, la Communauté de communes a pris conscience des enjeux liés à la préservation du patrimoine, non seulement pour les générations futures, mais aussi pour un tourisme plus culturel ainsi que pour l'éducation des plus jeunes, comme le montre la restauration du patrimoine vernaculaire qui pourra notamment faire l'objet de présentations thématiques en direction des scolaires par exemple.

En ce sens, s'engager dans la candidature au label Pays d'Art et d'Histoire est apparue comme une évidence, et nous a permis de réaliser un diagnostic de territoire approfondi en matière de culture et de patrimoine. Cette reconnaissance nous permettra de mettre en synergie toutes les actions culturelles et patrimoniales, de les valoriser et de leur donner la place qu'elles méritent au sein de notre lieu de vie et d'augmenter son attractivité

6 ////

et la qualité de vie. Nous pourrons ainsi préserver et transmettre toutes les composantes culturelles et patrimoniales qui font la particularité et la richesse de notre intercommunalité.

En créant un service patrimoine et en affirmant notre volonté politique, nous considérons qu'il s'agit d'un devoir pour les élus de garantir la transmission de cet héritage commun. Nous avons tous un rôle à jouer dans la transmission et la valorisation de notre histoire et de notre culture. C'est pourquoi, nous encourageons les initiatives citoyennes en faveur de la préservation du patrimoine, comme les associations ou les projets de rénovation participative.

Ensemble, nous pouvons faire de notre territoire un lieu de vie et de découverte, pour les habitants comme pour les visiteurs. La candidature au label

Pays d'Art et d'Histoire est ainsi une opportunité historique de dynamiser notre intercommunalité, en mobilisant toutes les énergies autour d'un projet commun. Sous l'égide du président de la CCIRB, Lionel Mortini, aujourd'hui tous les élus de notre intercommunalité parlent d'une seule voix et sont convaincus que cette démarche participative renforcera le lien social et la fierté d'appartenance à notre territoire.

En somme, nous devons continuer à travailler ensemble pour valoriser notre territoire et pour offrir à chacun la possibilité de découvrir la richesse de notre histoire et de notre culture. Le label Pays d'Art et d'Histoire est un outil précieux pour atteindre cet objectif et pour assurer un avenir radieux à notre intercommunalité.

Barthélémy COLOMBANI

Maire de Costa,
Conseiller communautaire,
délégué au patrimoine



CCIRB

//// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

//// 2023

PRÉAMBULE

En janvier 2017, suite à la loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) les Communautés de communes des Cinque Pieve et du Bassin de Vie de L'Île-Rousse ont fusionné pour donner naissance à la Communauté de communes de L'Île-Rousse - Balagne (CCIRB).

Ce nouveau territoire administratif, caractérisé par une **géographie remarquable entre mer et montagne**, propose des paysages et des modes de vie diversifiés, croisant urbanisme et ruralité. L'attractivité du littoral et des paysages de montagne, ainsi que les richesses patrimoniales et culturelles marquent également l'ensemble d'un paysage socio-économique dynamique, ancré dans les traditions locales tout en étant ouvert sur les échanges et le partage.

Ce territoire est aussi une destination touristique réputée, pour laquelle le patrimoine, dans son acception la plus large (naturel, culturel, matériel, immatériel, paysager et architectural) et une activité culturelle très riche représentent un atout majeur.

Dans le souci de garantir la qualité du cadre de vie des habitants et d'accompagner le développement d'un territoire en constante évolution (mobilité, développement urbain, tourisme quatre saisons...) de manière responsable, l'ensemble des élus du territoire s'est prononcé en faveur de la candidature de la CCIRB au label Pays d'art et d'histoire.

Ainsi, la présente candidature vise à exposer les caractéristiques du territoire dans sa globalité en proposant un état des lieux de sa richesse, de son identité culturelle et patrimoniale. Elle vise également, à dresser le bilan des actions

menées par l'ensemble des communes en faveur des patrimoines, à détailler les enjeux et objectifs d'une telle labellisation, et enfin présenter les modalités d'un projet en vue de la protection, la valorisation et l'animation du patrimoine et de l'architecture.

Le label Pays d'art et d'histoire est donc envisagé comme un levier du projet de territoire, favorisant la qualité de vie des habitants et œuvrant pour un développement territorial responsable.

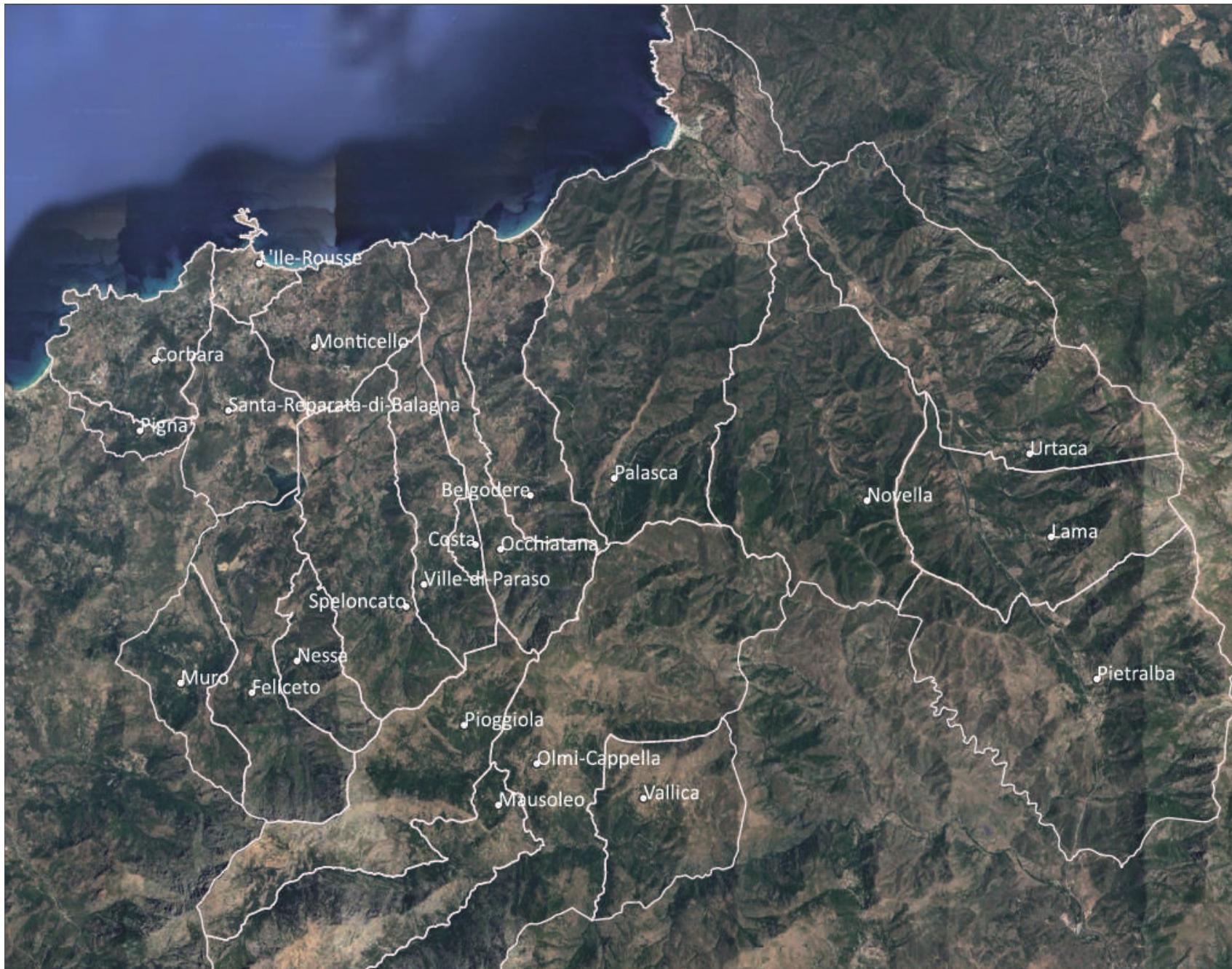
Convaincue du rôle fédérateur et de maintien du lien social de la culture, la CCIRB vise à construire une conscience partagée et solidaire autour de la nécessité de préserver, valoriser et dynamiser le patrimoine local sous tous ses aspects. **Grâce au label Pays d'art et d'histoire, elle ambitionne de se positionner en tant qu'initiatrice et actrice incontournable de pratiques culturelles et patrimoniales, au cœur d'un projet de développement local ambitieux.**

/// 7



Vallée du Reginu depuis Palasca, © ML-CCIRB





8 //

Au nord-ouest de l'île de Corse, le territoire de la CCIRB comprend 22 communes pour presque 11 000 habitants, © CCIRB.



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

/// 2023

C.C L'Île-Rousse - Balagne

POPULATION



10 807
habitants



389,2
km²



27
hab / km²

INSTITUTION



1
intercommunalité



22
communes



7
domaines de
compétences

16
compétences supplémentaires

GOUVERNANCE



1
Président

10
Vice-Présidents

9
membres du
bureau

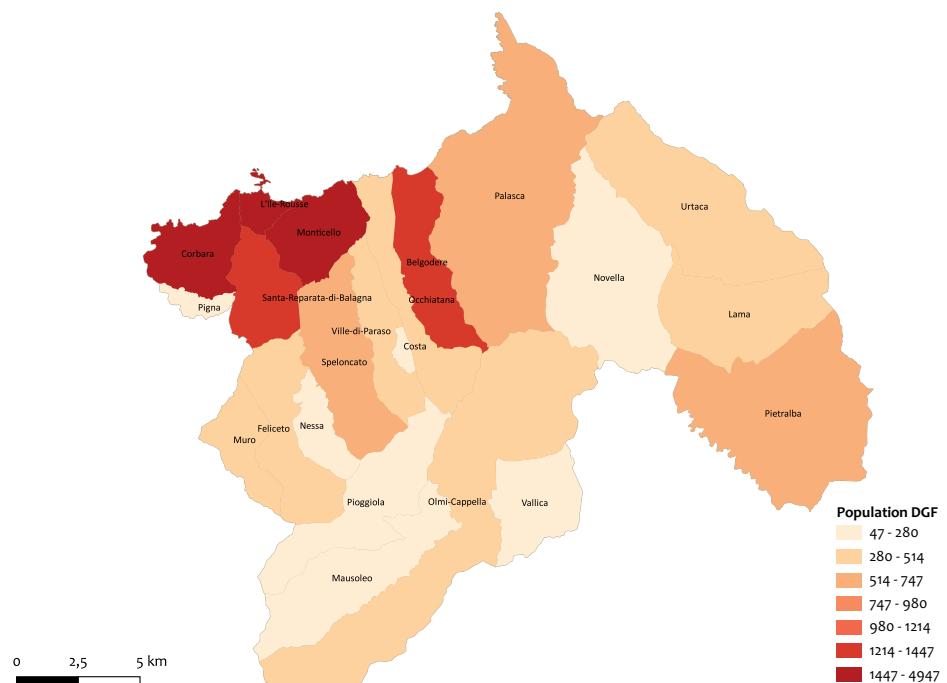
46
Conseillers
communautaires
dont 5 délégués



Vallée du Reginu, un territoire entre mer et montagne, © Pierre Bonal



/// 9



Densité de population sur le territoire de la communauté de communes, © CCIRB





Cetera © CCIRB

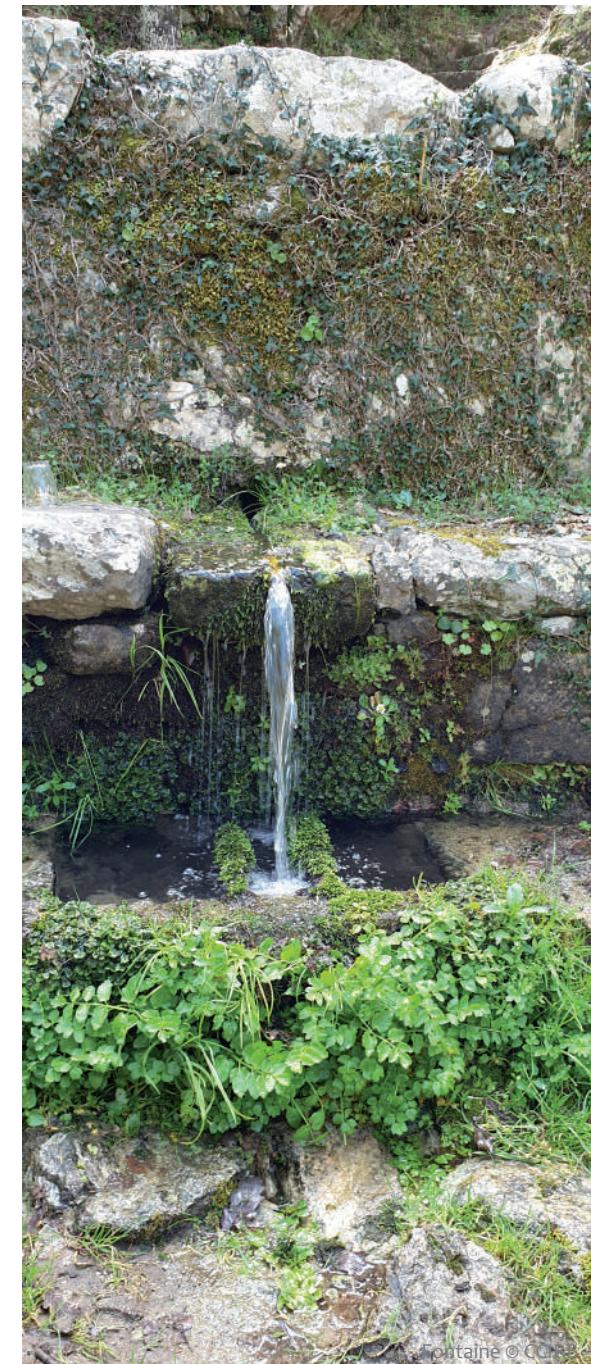
S'il peut paraître petit et faiblement peuplé, le territoire de la CCIRB compense ces apparents handicaps par deux atouts importants :

- **une place toute particulière dans l'histoire patrimoniale de la Corse.** C'est ici que s'est développé, au XX^{ème} siècle le Riacquistu, le renouveau culturel autour des patrimoines immatériels corses. Ici aussi que se trouvent des sites majeurs pour l'histoire de la Corse, depuis la Préhistoire jusqu'à l'époque moderne. Ici encore, les jardins qui parsèment un paysage de vallons et villages perchés racontent une relation particulière de l'homme à son territoire.
- **une réelle volonté politique en matière de protection et valorisation patrimoniale et culturelle** qui s'est déjà traduite par d'importantes réalisations sur le territoire.

La volonté de la CCIRB, par la présente candidature, est de poser un premier jalon vers une transformation nécessaire de l'accueil des visiteurs sur le territoire de manière plus valorisante.

Si le présent dossier ne concerne que le territoire propre à la CCIRB, l'esprit qui préside à cette candidature est celui d'une vision plus large, qui concernerait à terme tout le pays de Balagne.

Les pages qui suivent présentent les richesses patrimoniales de la CCIRB, les paysages urbain, culturel et naturel ainsi que les politiques mises en œuvre sur ce territoire.



Fontaine © CCIRB



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

/// 2023



||||| 1 |||||

RICHESSES PATRIMONIALES DU TERRITOIRE



Pont génois © Nicolas Lupino



/// PATRIMOINE ///

Du latin *patrimonium* qui signifie héritage du père, patrimoine, biens de famille, fortune. Au sens général, le patrimoine est l'héritage commun d'un groupe ou d'une collectivité qui est transmis aux générations suivantes. Il peut être de nature très diverse : culture, histoire, langue, système de valeurs, monuments, œuvres artistiques...

Il est composé d'un fonds d'éléments constitutifs, issus des traces du temps, d'un parcours collectif d'une société qui peut permettre de développer des perspectives de restructuration du tissu et du lien social, pour redonner du « sens » afin de « réapprendre à vivre ensemble ».

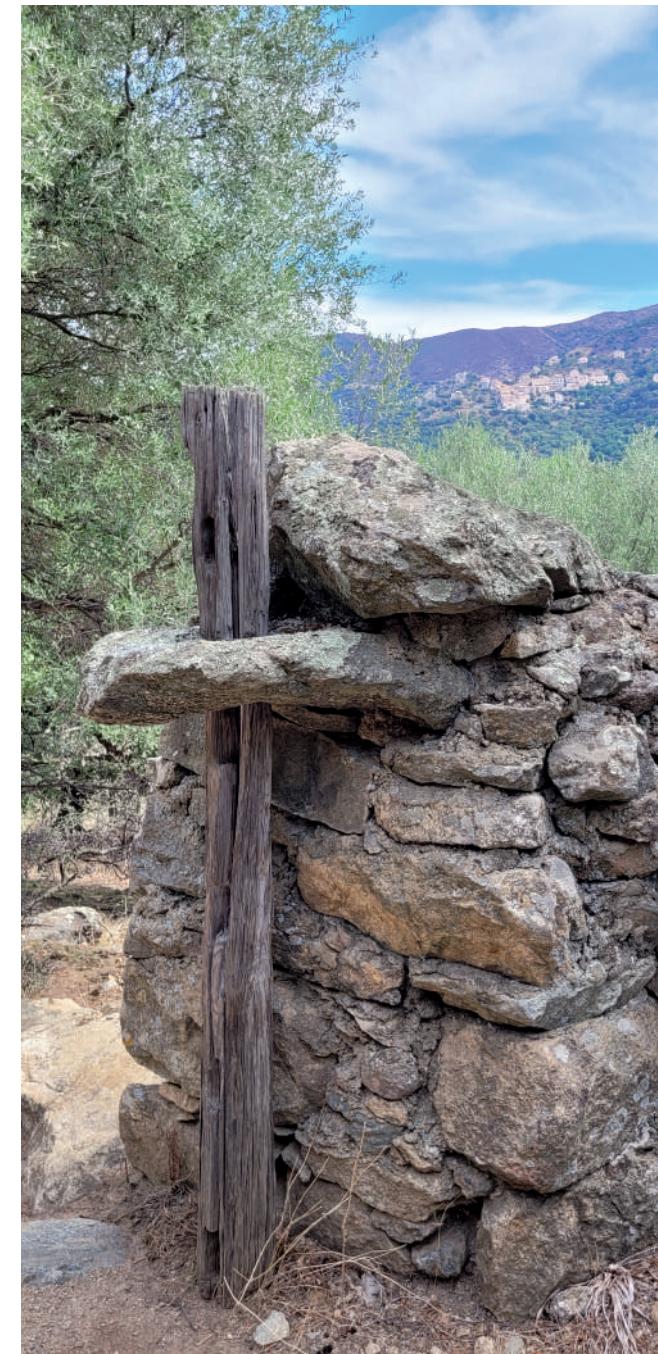
12 ///

Le village, l'église, la fontaine, l'ancien moulin, le jardin, la confrérie, un chant, une légende ou un événement festif sont des exemples de cet héritage commun. Ils sont les référents de notre imaginaire mais ils témoignent aussi de notre lien à la terre, de notre façon d'être au monde.

Cet ensemble matériel et immatériel structure le paysage, mais plus encore, il constitue le fondement d'une communauté, le marqueur de l'identité culturelle de la Corse et du territoire.

La richesse patrimoniale de la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne (CCIRB) est le reflet, d'une part de la « grande histoire », celle des phénomènes et événements qui ont marqué l'aire méditerranéenne, d'autre part de la « petite histoire », celle de ses habitants, leurs modes de vie, leur savoir-faire, leur manière d'habiter ce territoire particulier.

Les richesses du territoire sont ici présentées d'abord à travers un voyage diachronique, depuis la Préhistoire jusqu'à nos jours, puis approfondies de manière thématique pour permettre d'en identifier pleinement le caractère singulier.



Architecture rurale à Costa, © ML-CCIRB



|||| 1.1. LE PATRIMOINE BÂTI AU FIL DES SIÈCLES



AVANT TOUT, QUELQUES CHIFFRES

La CCIRB compte **18 édifices protégés au titre des Monuments Historiques (MH)**, dont **7 classés et 11 inscrits**, soit 9% du patrimoine du département de la Haute-Corse.

Le corpus comporte majoritairement des édifices religieux : églises, chapelles et couvents, mais aussi deux maisons de notables.

On retrouve également des constructions civiles, par exemple, le marché couvert de L'Île-Rousse, ainsi qu'un tombeau, architecture du XX^{ème} siècle à Occhiatana.

On dénombre plus d'une centaine d'églises dont :

- Vingt-trois églises baroques,
- Trois églises pievanes (église de la Pieve) : San Giovanni (Ville di Paraso), Santa Reparata (Santa Reparata di Balagna), San Andrea (Feliceto).

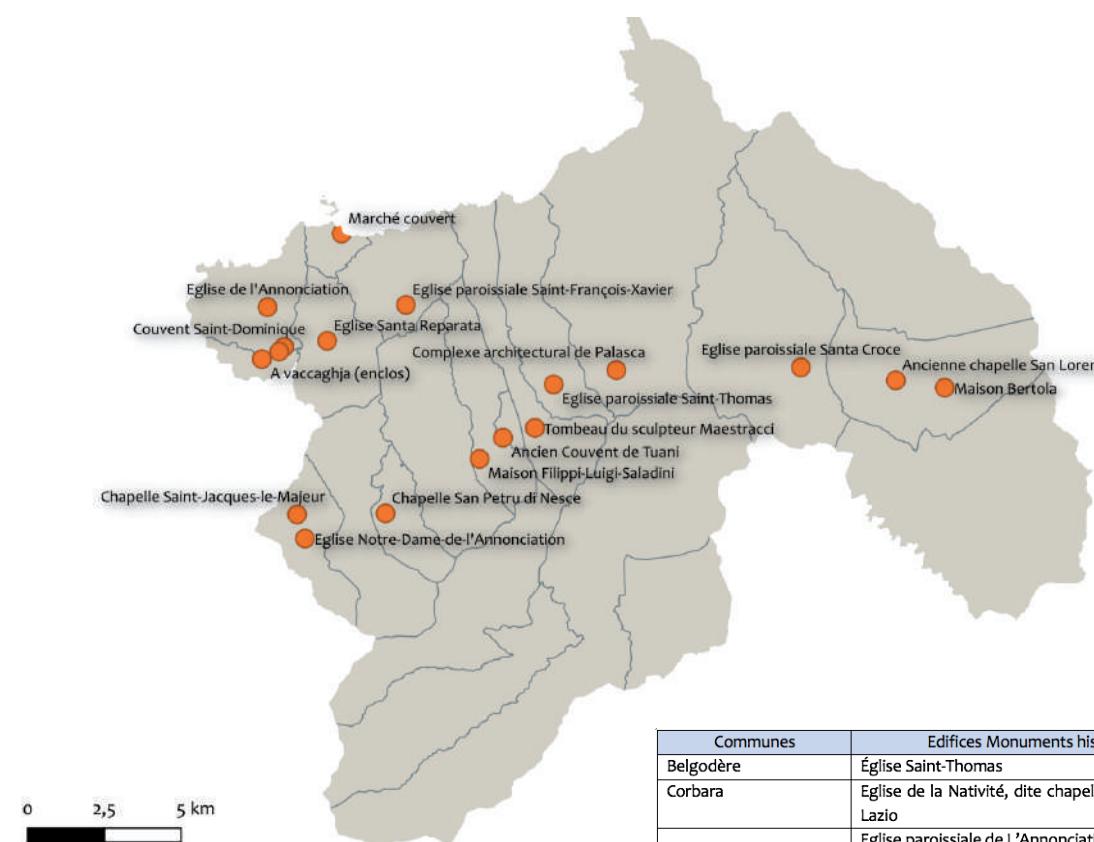
Six oratoires en activité sur les communes de Pioggioda, Costa, Muro, Nessa, Olmi-Cappella, Speloncato et Ville di Paraso.

Deux collégiales : l'église Santa Maria Assunta de Speloncato et l'église de l'Annonciation de Corbara.

Sept couvents se trouvant sur les communes de :

- Belgodère : couvent Nostra Signora delle Grazie,
- Corbara : couvent saint Dominique des Frères de Saint-Jean,
- Costa : couvent de Tuani,
- Santa-Reparata-di-Balagna : couvent Sant'Angelo,
- Speloncato : couvent Santa Maria di a Pace,
- L'Île-Rousse : l'ancien institut des filles de Marie et le couvent des Franciscains.

Parmi ces couvents, seuls deux, Corbara et Costa, ne sont pas en ruines.



©CCIRB : Répartition des édifices classés MH sur le territoire

Communes	Edifices Monuments historiques	Date
Belgodère	Église Saint-Thomas	Inscrit 1987
Corbara	Eglise de la Nativité, dite chapelle Notre-Dame de Lazio	Inscrit en 1995
	Eglise paroissiale de L'Annonciation	Classé 2013
	Couvent Saint-Dominique	Inscrit 2011
Lama	Eglise San Lorenzo	Classé 1995
	Maison Bertola	
L'Île-Rousse	Marché couvert	Classé 1993
Monticello	Eglise Saint François-Xavier	Classé 1992
Muro	Eglise Saint-Jacques-le-Majeur	Inscrit 2016
	Église Notre-Dame-de-l'Annonciation	Inscrit 2016
Nessa	Eglise Santu Petru di Nesce	Inscrit 1990
Novella	Église Santa Croce	Inscrit 1985
Occhiatana	Tombeau du sculpteur Damaso Maestracci	Inscrit 1989
Palasca	Église Notre-Dame-de-l'Annonciation (clocher ?)	Inscrit 2016
Pigna	Enclos A Vaccaghja	Inscrit 1990
Santa Reparata di Balagna	Église Santa Reparata	Classé 1976
Ville di Paraso	Maison Filippi-Luigi-Saladini	Inscrit 2016
Total : 18	11 inscrits et 7 classés	



QUELQUES REPÈRES CHRONOLOGIQUES DE L'HISTOIRE DU TERRITOIRE

- 5500 ANS
L'un des premiers habitats
semi-permanents connu en Corse :
site de la Pietra à L'Île-Rousse



- 500 ANS
échanges commerciaux avec
les Etrusques



PRÉHISTOIRE

ÂGE DU BRONZE
Statue-menhir
à Belgodère



ANTIQUITE

I^{ER} SIÈCLE
nécropole romaine
à L'Île-Rousse



MOYEN

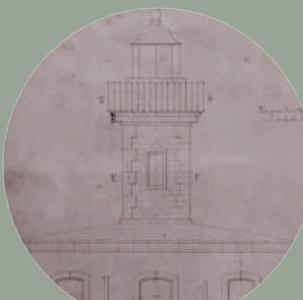
XII^{ÈME} SIÈCLE
château de San Colombano



1580
tour génoise
de Losari

1765

Fondation du port et de la ville
de L'Île-Rousse par Pascal Paoli



1857
construction du phare
de la Pietra

A G E

EPOQUE MODERNE

**ÉPOQUE
CONTEMPORAINE**

/// 15

XI^{ÈME} SIÈCLE
église romane
Santa-Reparata
di-Balagna



XV^{ÈME} SIÈCLE
Ponts, aghje, enclos...
patrimoine agropastoral



XVII^{ÈME} SIÈCLE
églises baroques
en Balagne

DÉBUT DU XIX^{ÈME} SIÈCLE
Atelier de facture d'orgues
Saladini à Speloncato



ANNÉES 1970
Début du Riacquistu
en Balagne

2023



/// 1.1.1. La Préhistoire et la protohistoire

Pour les périodes préhistorique et protohistorique, le territoire de la CCIRB compte de nombreux sites qui ont été fouillés par les archéologues, dont un majeur pour la connaissance de l'histoire ancienne de la Corse : la Pietra. De nombreuses fouilles récentes ont permis d'affiner la connaissance de ces périodes pour la Corse.

Habitats

Le plus fameux site préhistorique du territoire est sur le littoral : à L'Île-Rousse, sur l'*Isula Grande*, ont été mis au jour les vestiges d'un habitat semi-permanent du Néolithique ancien daté du VI^{ème} millénaire avant notre ère : il s'agit du plus ancien habitat connu en Corse.

En s'avançant dans le pays, les hautes montagnes abruptes, les collines et plaines fertiles, les zones humides ont favorisé une occupation humaine ancienne répartie de manière homogène sur le territoire entre la frange littorale et la montagne.

16 ///

Par sa géologie et la richesse de ses milieux, entre mer et montagne, la vallée du Reginu offre un cadre particulièrement propice à l'installation de communautés humaines pour les périodes préhistoriques et protohistoriques, comme en témoigne le gisement du site A Mutola à Ville-di-Paraso. Cette vallée offre la plus grande concentration de sites du Néolithique final à l'échelle de l'île.

Les traces de cette ancienne présence humaine (murs cyclopéens, cupules creusées dans le granit, nombreuses meules, pointes de flèches en rhyolite et obsidienne, tessons de poteries) sont visibles sur le territoire notamment sur les élévations aux noms évocateurs de Petricajo, Torre, *i Castellacci*, Santa Vena.

Le site de *Stabielle/ Listrella* de Monticello a permis la mise au jour d'un habitat du Néolithique final de première importance pour la compréhension

de la Préhistoire et de la première métallurgie en Balagne et en Corse.

Sur le site d'*Erbaghjolu* à Belgodère, des vestiges d'un habitat datant du Néolithique final (entre 2 600 ans et 2 400 ans avant J-C) ont été mis au jour. Des pointes de flèches en rhyolite, des tessons de céramique, des éléments de tissage, de la faune et même des gouttelettes de cuivre ont été découverts sur site, ainsi que des vestiges lithiques pondéreux (broyons, meules à grains) témoignant des activités domestiques pratiquées au sein de cette implantation humaine

A l'âge du Fer, les populations vivaient déjà de la pêche et du commerce maritime. Leurs habitats sont généralement installés en position dominante et sont structurés en terrasses. Des enceintes massives se retrouvent sur les sites de *Capu Mirabù* à Monticello, *i Castellacci* à Speloncato, *a Mutola* à Ville di Paraso.



Mamelon de A Mutola à Ville di Paraso , ©Jean Graziani,



Au second âge du fer, période qui précède la conquête romaine (V^{ème} au I^{er} siècle avant J.-C.) les communautés semblent s'être organisées en petite structures liées à des zones à forte potentialité agricoles. Le nombre de sites fortifiés sur le territoire et leur position confirme, dès cette époque, l'orientation agricole du territoire et la nécessité de se protéger. Cela ne signifie pas que les populations étaient repliées sur elles-mêmes, sans aucun lien avec la mer : la pêche, notamment, était pratiquée. Mais il faut attendre les Romains, à partir du III^{ème} siècle avant J.-C., pour que se développe un véritable système d'échange entre la Balagne et le reste de la Méditerranée.

Sites mégalithiques

Le phénomène mégalithique est présent sur le territoire : à Olmi-Cappella, un dolmen a été anciennement découvert sur la colline appelée l'Ascita ou l'Escita. Outre les dolmens de la Punta d'Arcu aujourd'hui disparus, quelques menhirs ont été inventoriés, aujourd'hui déplacés pour être réemployés, comme les trois menhirs *i Culonne* situés dans la Pieve du Canale entre Lama et Urtaca.

EN QUELQUES MOTS...

Les périodes préhistoriques et protohistoriques sont bien documentées sur le territoire. Le site de la Pietra, toujours en cours de fouilles, est le plus ancien habitat découvert en Corse : son intérêt indéniable en fait l'un des éléments importants de la scénographie du phare de la Pietra, en cours de réalisation. Les nombreux vestiges des âges du Bronze et du Fer, bien connus et documentés, sont en revanche peu portés à la connaissance du grand public.



Site d'Erbaghjolu à Belgodere, ©Jean-Jacques Grizeaud INRAP

/// Pointe de flèche de rhyolithe, témoignant de l'occupation néolithique du site, ©Pascal Druel, Inrap



Le site de la Pietra à L'Île-Rousse

Ce gisement a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles depuis 1985. Les derniers rapports n'ont pas encore été définitivement publiés, les dernières fouilles ayant eu lieu en 2021. Elles ont permis de comprendre l'organisation du site et sa datation.

À l'époque de l'implantation néolithique, le niveau de la mer était plus bas d'environ 9 mètres : les îles rousses n'étaient alors qu'une presqu'île où la végétation s'épanouissait. Aulnes et sureaux poussaient dans une zone humide, chênes verts et bruyères arborescentes couvraient les pentes. Plusieurs cabanes, dont une grande de forme rectangulaire montrent une occupation semi-permanente : les humains n'étaient pas totalement sédentarisés, ils cultivaient quelques céréales primitives et élevaient du petit bétail. Un port naturel abrité des vents permettait sans doute l'accès aux ressources de la mer. Le premier habitat découvert est daté entre 5 227 à 4 461 av. J.-C., et le second de 5 563 à 5 072 av. J.-C. Des vestiges d'une sépulture un peu plus récente (4500 av. J.-C.) ont également été mis au jour.

En 2012, un projet expérimental mené par l'équipe d'archéologie de l'UMR CNRS 6240 LISA a permis de réaliser expérimentalement une reconstitution à taille réelle de l'une des cabanes des néolithiques.

Le site de la Pietra, à L'Île-Rousse est aujourd'hui la propriété du Conservatoire du littoral.



Emplacement du site archéologique à Petra, ©ML-CCIRB



Reconstitution imagée de l'habitat néolithique, ©M3C/Université de Corse



Abri sous roche en cours de fouilles, ©Jean Sicurani



découverte d'un tesson décoré à la coquille, ©Jean Sicurani



l'Archéosite préhistorique expérimental de la Pietra , ©M3C/Université de Corse



/// 1.1.2. L'Antiquité

L'Antiquité est le temps des échanges commerciaux avec les Etrusques, les Grecs puis les Romains qui finissent par coloniser l'île et s'y installer durablement.

Le territoire est constitué de terres le plus souvent fertiles et irriguées, largement peuplé depuis les origines. Ce caractère induit des intérêts économiques importants, basés sur l'agriculture et l'élevage avec le commerce par voie maritime.

Durant l'Antiquité, les Grecs et les Etrusques ont abordé dans un premier temps les plaines depuis les rivages, sans s'aventurer vers l'intérieur des terres. De nombreux objets étrusques ont été découverts sur le territoire : perles en verres, fibules, fragments de situle et simpulum (sorte de louche en bronze qui se termine par une tête de canard utilisé lors du symposium).

20 ///



Tombe en amphore trouvée lors des fouilles archéologiques de la Villa Zanardi à L'Île-Rousse, ©INRAP /// Lingots d'étain découverts dans une épave antique à Losar, ©Franck Allegri Simonetti

Les Romains s'installent vers le III^{ème} siècle av. J-C et s'implantent dans la durée, marquant ainsi plus fortement le territoire. De nombreux vestiges de leur présence ont été découverts, notamment à Speloncato où les thermes de Caldanicà présentent le remarquable intérêt de matérialiser aussi bien l'occupation humaine que la diffusion du mode de vie à la « romaine ».

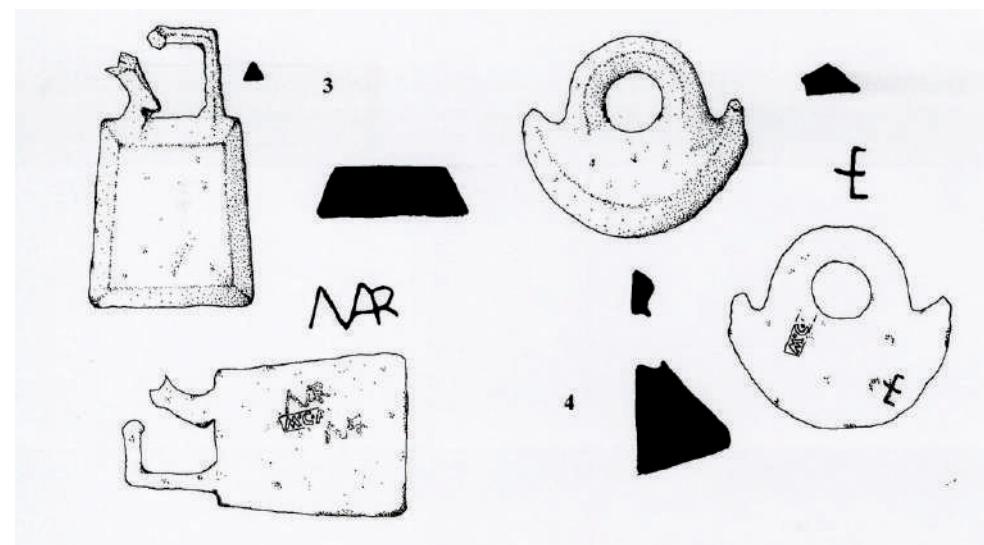
En matière de données archéologiques stricto sensu, les premières découvertes recensées sont le fait d'amateurs éclairés et de scientifiques qui rédigent des notes à partir de la fin du XVIII^{ème} siècle.

À la suite de diverses opérations archéologiques, le territoire est désormais mieux cerné.

Les fouilles menées par l'INRAP sur le plateau d'Erbaghjolu ont permis d'y mettre au jour un

vignoble, ce qui rappelle que l'économie était essentiellement axée vers cette activité et peut-être l'exportation de bois, le commerce de l'huile d'olive et du vin et l'importation de produit dits de luxe notamment de la vaisselle en céramique. Avec l'avènement de l'Empire qui impose la *Pax Romana* (paix romaine), on constate l'émergence de constructions localisées en plaine, telles que des fermes, *villae rusticae*, comprenant parfois un espace de production, *doliae*, qui n'est pas encore documenté à Erbagħjolu.

Par la suite, les sites perchés, les *castella*, seront une nouvelle fois privilégiés, naturellement défensifs par leurs situations hors des emprises à urbaniser et, généralement bien conservés. On peut citer *Cima a i mori* à Palasca, *Punta di Parasu* à Belgodère, *Capu Mirabu* à Monticello et *Modria* à proximité de Muro.



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

/// 2023

Depuis la dernière décennie, l'action de l'archéologie préventive en milieu urbain ou périurbain a permis de mettre au jour de nouveaux sites : à L'Île-Rousse, les sites de Fornole (vestiges d'une canalisation d'évacuation associées aux fondations d'un entrepôt) et de la Villa Zanardi avec la découverte récente d'une nécropole datant de l'Antiquité tardive : 45 sépultures à inhumation en amphores ont été relevées dont deux d'entre elles ont fait l'objet d'une fouille et d'une étude poussées.

La vitalité du commerce et des échanges maritimes dans l'Antiquité est attestée par la présence de nombreuses épaves, dont certaines ont été fouillées par l'archéologue Franck Allegrini Simonetti. Plusieurs épaves autour de la Pietra, à L'Île-Rousse, datées entre le III^{ème} siècle av. J.-C. et le I^{er} siècle ap. J.-C., ont révélé des chargements de tuiles, de petite vaisselle en céramique, de

dolia, d'amphores, ainsi qu'un lingot de plomb. Un sondage réalisé en 1998 sur une épave à Losari, a révélé un petit gisement de lingots d'étain associés à des fragments d'amphores de Bétique (Sud de l'Espagne) de type Dressel.

D'autres sites antiques existent dans la basse vallée de l'Ostriconi, comme *Cima a e Forche*, ou à proximité de l'anse de Perajola, les vestiges du site de Ginepara, composé d'une douzaine de bâtiments. Il reste une partie du quai ainsi que des entrepôts, *i magazzini*, dans lesquels étaient entreposées les matières non périssables, où l'on retrouve encore de nombreux fragments de céramique.

EN QUELQUES MOTS...

Les sites antiques du territoire sont pour la plupart peu visibles, soit par leur nature (fouilles en milieu urbain, épaves) soit par l'absence de mise en valeur durant des décennies. C'est un patrimoine qui reste à porter à la connaissance et à valoriser.



Fouilles archéologiques du site d'Erbaghjolu, Belgodere, ©Jean-Jacques Grizeaud, Inrap



/// REGARD SUR... ///

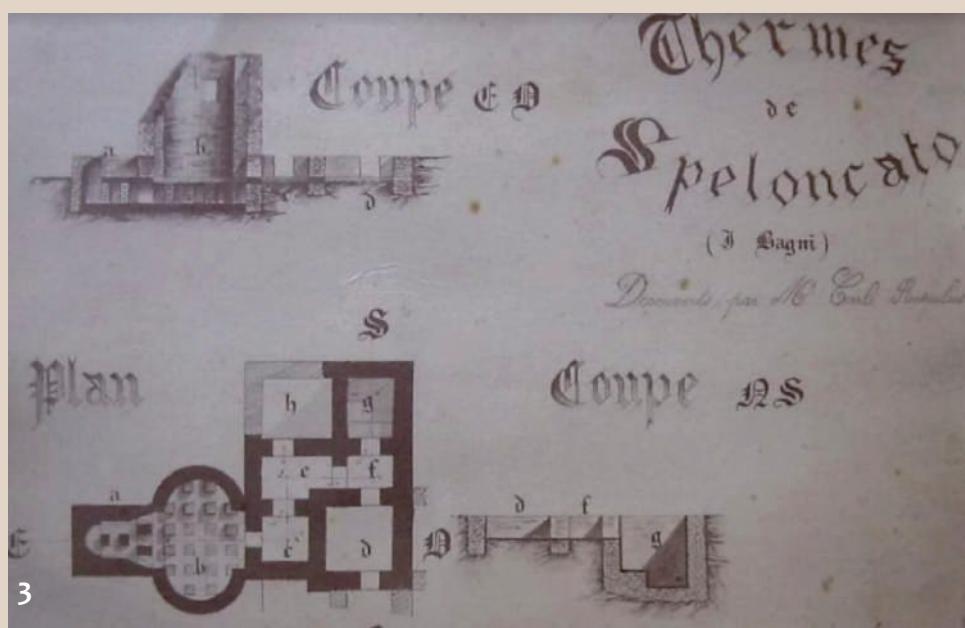
Le site des bains romains de Speloncato

Propriété privée située sur la commune de Speloncato, le site des bains romains se trouve à proximité du sentier de randonnée de Giustiniani qui fait partie du schéma territorial de randonnée de la CCIRB.

Grâce à la signature d'une convention avec les propriétaires des parcelles, la CCIRB souhaite engager, pour la première fois depuis le XIX^{ème} siècle, une campagne de fouilles archéologiques sur le site. Les habitants du village, très impliqués, ont participé au nettoyage ainsi qu'au dépierrage du site pour faciliter la réalisation du diagnostic.

Le plan de coupe des bains romains dessiné en 1890 par Romulus Carli, inventeur du site, originaire du village de Speloncato, est le seul document connu concernant cet édifice thermal antique.

22 ///



1 : pavage, Speloncato, ©ML-CCIRB /// 2 : état actuel des vestiges des bains romains, ©ML-CCIRB /// 3 : Extraits du rapport de fouilles de R. Carli, 1890, Speloncato ©ML-CCIRB



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

/// 2023

/// 1.1.3. Le Moyen Âge

La période médiévale voit le territoire se structurer autour des places fortifiées, des villages et des églises

Ouvrages défensifs et villages fortifiés

Au cours des siècles qui suivent la chute de l'Empire Romain, les côtes de la Corse comme celles d'autres rivages méditerranéens, subissent une insécurité permanente, et l'insalubrité fréquente des terrains des basses plaines et du littoral (souvent marécageux et où sévissait généralement la malaria) ont entraîné, dès le Moyen Âge, un exode massif des populations vers les hauteurs. Les antiques installations du bord de mer sont petit à petit abandonnées au profit des **villages perchés**.

Le système seigneurial caractérise la société médiévale en Corse comme ailleurs en Europe. Le territoire de la grande Balagne se couvre



Castellu du mont a Porettu, à Lama, XII-XIV^{ème} s. ©Mairie de Lama



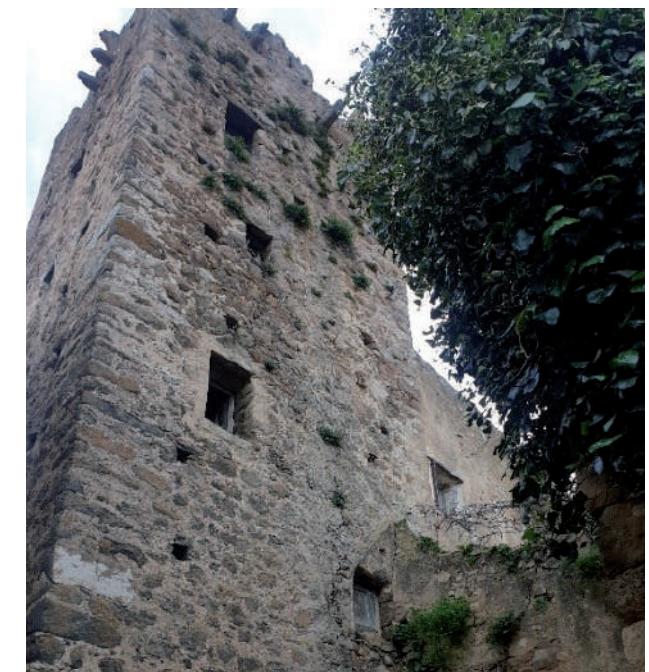
Tour de Giustiniani à Speloncato, ©ML-CCIRB

alors de *castra*, c'est-à-dire de villages fortifiés et de châteaux, siège du pouvoir des seigneurs. Un bel exemple est le site de San Colombano dont le caractère défensif et la position offrent une situation et un point de vue stratégiques sur toute la microrégion. Sur cette montagne les ¾ des fortifications font partie du système dit de San Colombano, qui contrôlait le passage entre la Méditerranée et le bassin intérieur de Ponte Leccia.

En relation avec les groupes d'habitats, ces *castra* s'intègrent dans le paysage local et constituent le centre de l'organisation spatiale. Souvent implantés sur les hauteurs afin de surveiller ses environs, ils attirent à leur entour un habitat civil autrefois dispersé sur le territoire, qui cherche à se mettre ainsi sous la protection armée du seigneur et de ses soldats. Une interaction évidente s'établit entre les seigneurs et les villageois au

sein du territoire. Ces demeures fortifiées sont abandonnées à la suite des mouvements populaires à caractère anti seigneurial du milieu du XIV^{ème} siècle, appuyés par la commune de Gênes .

Belgodère, Costa, Ville di Paraso, Muro, Feliceto, Santa Reparata di Balagna et Speloncato : **la morphologie de nombreux villages du territoire est représentative de la fin du Moyen Âge** : leur position au sommet de promontoires rocheux, associée à une architecture dite défensive sont caractéristiques de la période. Des villages ont su préserver, au cours des siècles, cette typicité remarquable qui est l'un des éléments forts de l'identité patrimoniale de la région.



Maison tour de Palmentu, hameau de Santa Reparata, ©ML-CCIRB





24 ////

Le village de Novella, ©Olivier Gomez



CCIRB

//// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire //// 2023

/// REGARD SUR... ///

Le château San Colombano de Palasca

Bâti à 738 mètres d'altitude sur un piton escarpé, ce château, principale forteresse des marquis de Massa, commandait le passage stratégique entre la vallée du Golo, la Balagne et la mer. Mais son importance est aussi très symbolique : c'est un édifice qui se voit de loin et marque la position sociale des marquis de Massa. Il a probablement été édifié à la fin du XI^{ème} siècle.

Au XIII^{ème} siècle, alors propriété de Roberto de Massa, en révolte contre les Génois, le château est incendié par Luchetto Doria.

Selon Pierre Comiti, chef du service Recherche-Inventaire à la Direction du Patrimoine de la Collectivité de Corse, San Colombano apparaît comme un site représentatif de l'ensemble des châteaux de Balagne, par sa structure et son implantation géographique.

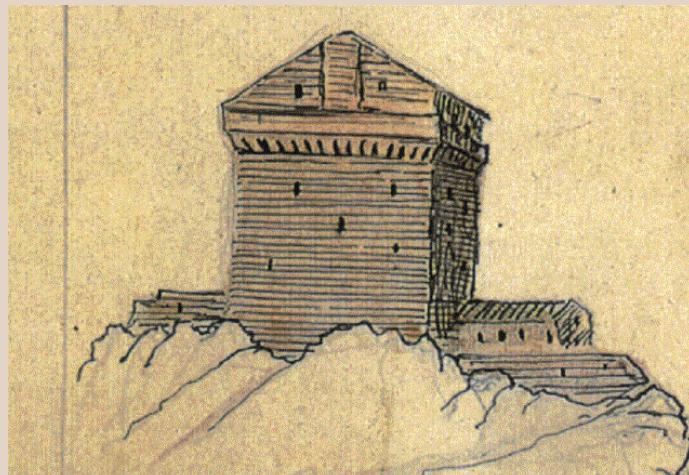
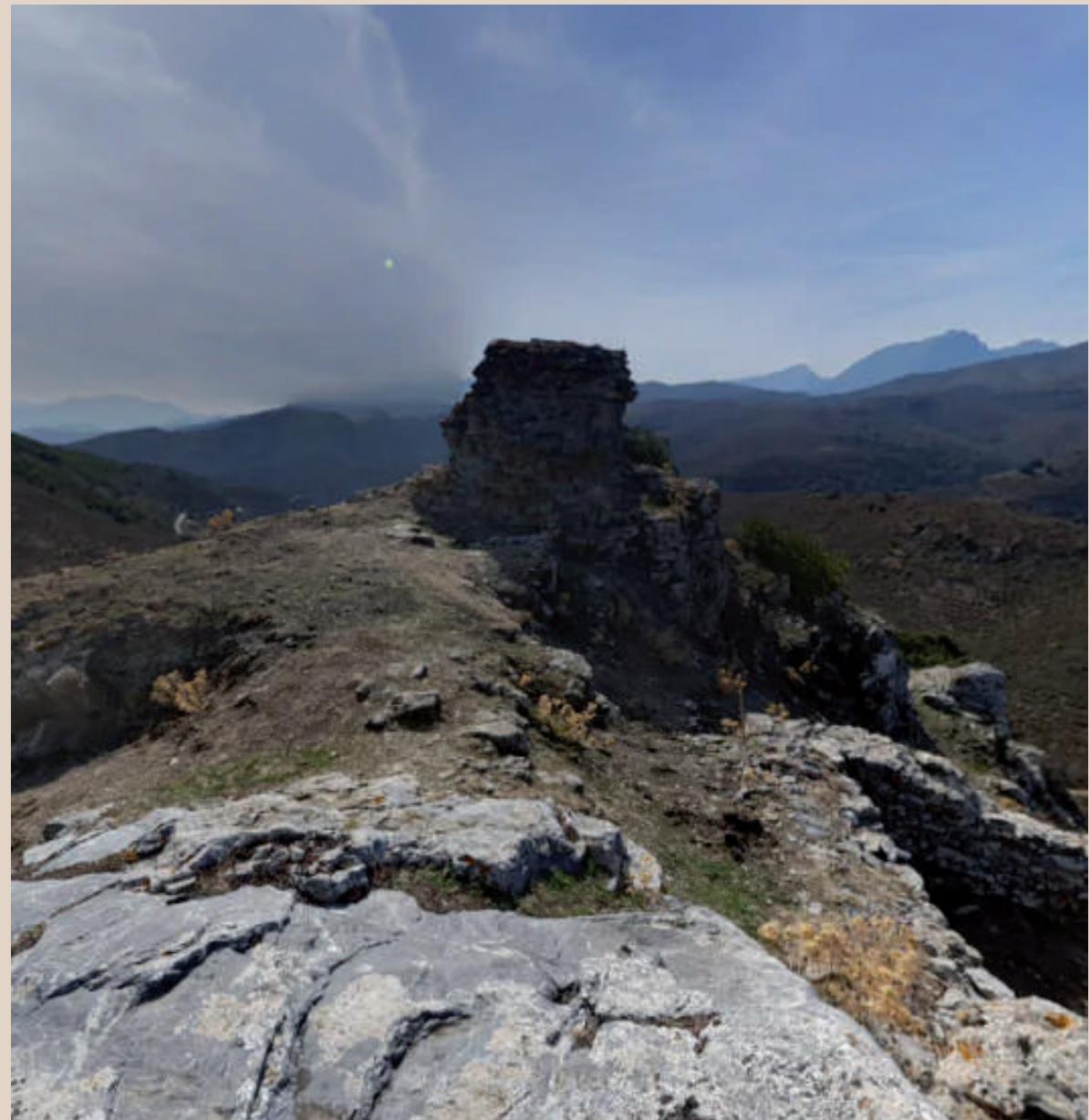


Planche 41 ; reconstitution du château de San Colombano, ©Les origines de la Corse par les Monuments /// Vestiges du château de San Colombano, ©CCIRB



/// 25



À l'époque pisane, la « Sainte Balagne » : quand le territoire se couvre d'églises

Les Pisans, qui ont administré l'île du XII^{ème} au XIII^{ème} siècles, favorisent un nouvel élan religieux et couvrent l'île d'**églises structurant la Corse par le système des pievi**. Les églises piévanes jouent un rôle essentiel au sein des communautés. De style roman, ces constructions vont particulièrement s'inspirer de l'architecture pisane, même si certaines sont antérieures, telle San Giusto sur la commune de Palasca .

La « Sainte Balagne » est ainsi constellée d'églises pievanes : Santa Reparata, du village du même nom, San Giovani à Ville di Paraso, San Lorenzo à Lama, San Quilico à Monticello, Santa Maria Assunta à Pietralba, San Nicolao à Urtaca. Certaines encore debout, d'autres en partie ruinées, telles l'église de Tuani à Costa.

26 ///

Eglises, chapelles et oratoires, avec leurs desservants, composent l'espace et la société : leurs évolutions architecturales, leurs délaissements ou abandons éventuels témoignent des évolutions que connaissent le territoire et ses habitants.

À partir des églises se dessinent **des voies de communication** permettant de structurer l'espace de la microrégion : installées au cœur des zones les plus peuplées, souvent situées le long des voies de communication, les églises permettent d'apprécier et de retracer les grandes voies de circulation terrestre à l'époque médiévale.

La peinture murale

Il ne nous reste que très peu de témoignages de ce que fut la peinture avant la fin du XIV^{ème} siècle. Subsistent de rares traces des fresques de la fin du XV^{ème} siècle ou du début du XVI^{ème} siècle, comme

celles conservées dans l'église San Lurenu de Lama. Cette église romane, classée Monument Historique en 1995, rachetée par la commune en 2005, a été construite entre le milieu du XII^{ème} et la fin du XIII^{ème} siècles dans la zone alluviale cultivable proche de la rivière Ostriconi . Les fresques sont disposées sur la voûte de l'abside, centrées par un Christ en majesté.

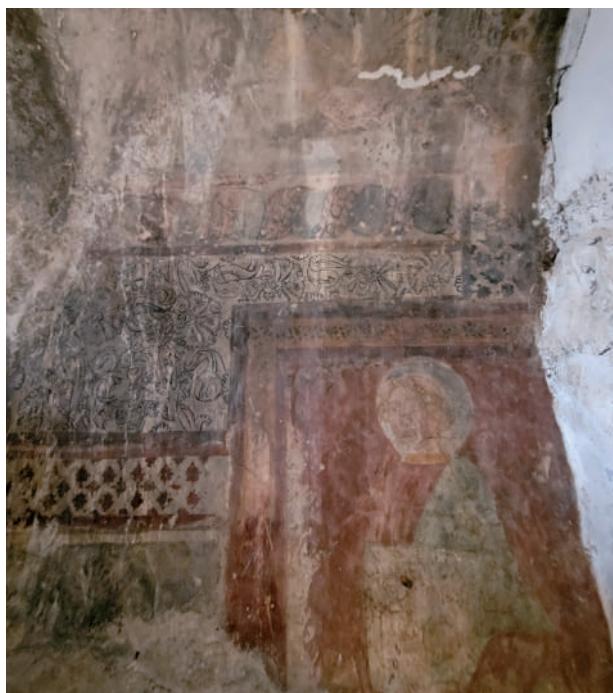
L'ancienne église Santu Petru di Nesce fait partie de ces rares « églises à fresques ». L'abside d'une chapelle classée au titre des Monuments Historiques y est ornée de fresques au décor tout à fait inhabituel : elle représente une confrérie de femmes agenouillées. Il faut, malheureusement, se référer aux descriptions anciennes pour en comprendre l'intérêt : il ne subsiste en effet que des fragments d'une peinture à fresque quasi-détruite qui nécessiterait une attention particulière.



Linteau de l'ancienne église romane Santa Maria, pieve de l'Ostriconi, ©Eric Beretti /// Ancienne église romane San Bartolu, transformée en remise agricole, ©ML-CCIRB /// ancienne église piévane de Tuani, à Costa, ©Jean-Marc Bilquez



Ces fresques, encore mal conservées, sont tout à fait uniques dans le répertoire corse par leurs motifs : une Vierge en majesté, occupant la place habituellement réservée au Christ, et une confrérie de femmes sont deux thèmes qui ne connaissent pas d'autres exemples sur l'île.



Deux détails des fresques de l'église San Lurenu à Lama, ©ML-CCIRB /// San Pietro de Nessa, détails de la fresque représentant la confrérie, ©Corse-romane



EN QUELQUES MOTS...

La période médiévale a laissé de nombreuses traces patrimoniales très prégnantes sur l'ensemble du territoire, la plus évidente étant le caractère particulièrement typique des villages perchés, à l'architecture resserrée, dominant les vallées et, au loin, le littoral.

Les édifices défensifs et religieux sont bien présents, certains en très mauvais état : une politique volontariste de conservation, protection et mise en valeur doit être envisagée pour le patrimoine de cette époque.



/// REGARD SUR... ///
l'église Santa Reparata di Balagna

L'église paroissiale de Santa Reparata di Balagna est un édifice remarquable par la lisibilité des différentes étapes de construction et de ses modifications successives : construite au tout début du XI^{ème} siècle, agrandie au XVI^{ème}, dotée de nouveaux autels au XVII^{ème}, une sacristie rajoutée au XVIII^{ème} et enfin surélevée au XIX^{ème} siècle.

La succession d'époques est fréquente dans les églises mais rarement visible : ici c'est pourtant le cas. Le chœur et l'abside en pierres de taille sont d'époque romane. Les croisées d'ogives de la nef témoignent de l'époque gothique, le rehaussement avec arc brisé de la porte d'entrée et les décors muraux ont été réalisés au XVI^{ème} siècle, les autels et chapelles intérieures sont de style renaissance et baroque, le clocher a été édifié au XVIII^{ème} siècle et le fronton au début du XX^{ème} siècle. Le résultat est un syncrétisme de styles tout-à-fait intéressant, un ensemble unique en Corse par sa diversité.

Les décors intérieurs à type de grotesques du XVI^{ème} siècle sont actuellement en cours de restauration pour restaurer leur polychromie d'origine.

En 1976, l'église a été classée monument historique et la partie romane a fait l'objet d'une campagne de restauration approfondie en 1995.



L'église Santa Reparata di Balagna : chevet polychrome et façade occidentale, ©ML-CCIRB.
Les parties hautes de l'édifice ont été modifiées au XIX^{ème} siècle



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

/// 2023

/// 1.1.4. La période génoise

Une époque moderne marquée par la gouvernance génoise : aménagement du territoire et protection du littoral pour répondre à l'insécurité permanente provoquée par les raids des corsaires ottomans.

A la suite de la révolte menée contre les seigneurs de l'île, l'accord passé entre la commune de Gênes et les chefs corse (Consilium Corsicae) ouvre la période de la domination génoise (1284-1755). À cette époque, Gênes est, à l'instar de Venise, une grande cité-état, une véritable puissance.

L'administration de Gênes modifie profondément le visage de la société corse en brisant la féodalité, et en affirmant l'opposition entre la *Terre di u Cumunu* et la *Terra dei Signori*.

Le territoire est parsemé de traces marquant la volonté d'aménagement des Génois. À partir du XV^{ème} siècle, l'administration génoise décide par exemple de multiplier les ponts afin de relancer l'économie insulaire et de favoriser les échanges

entre les communautés isolées. Au XVII^{ème} siècle, ils développent la *Coltivazione* : multiplication des plantations sous forme de greffes, notamment sur l'olivier. Nombre d'arbres pluri-centenaires du territoire sont issus de ce mouvement : ils fournissent encore aujourd'hui « l'or de Balagne », l'huile d'olive produite sur le territoire. Denombreux édifices témoignent de l'**importante structuration des activités artisanales** à l'époque génoise, essentielle au développement social et économique du territoire : fours à chaux et fours à briques notamment.

Quelques éléments patrimoniaux subsistent et permettent de comprendre l'organisation propre à l'époque génoise. On peut toujours voir à Costa une *pietra a l'arringu* : cette pierre marquait le lieu de réunion de ce qui faisait fonction de tribunal de première instance. Ainsi perdure le souvenir des anciens *arringhi*.



Pont génois de Pioggia, ©ML-CCIRB // Four à chaux de Palasca, ©Eric Beretti // Tour de la Pietra à L'Île-Rousse, ©ML-CCIRB

Tours et éléments fortifiés

À partir du XVI^{ème} siècle et pendant plus d'un siècle, le littoral corse connaît un **phénomène d'édification de tours** et de mise en place d'une stratégie territoriale : ces tours sont destinées à prévenir les populations locales des potentielles attaques de corsaires ottomans. L'abandon, au début du XVI^{ème} siècle, du village de Spelonche, trop proche des côtes et donc trop vulnérable, est un bon indice des dangers qui régnait alors.

Ces « tours littorales » ou encore « tours génoises » sont des ouvrages de protection dont l'architecture s'inscrit naturellement dans la mémoire collective comme un symbole de défense pour les populations ; accompagné des rôles supplémentaires de douanes marchandes, guide pour la navigation, poste sanitaire, agent public du fisc ou même lieu de perception de divers droits. Sept tours génoises, certaines largement ruinées, sont encore visibles sur le territoire de la CCIRB.



/// REGARD SUR... ///
La tour de Losari

Les tours génoises maillent le littoral de la Corse : elles sont l'expression de l'insécurité permanente qui affectait les rivages de la Corse à l'époque de la Course barbaresque.

La construction de la tour de Losari fait partie d'un chantier de trois tours en Balagne, démarré en 1574. Achevée en 1580, elle est en partie détruite dès 1584 lors d'un raid du corsaire Hassan Veneziano. La nécessité d'une surveillance du littoral incite à sa reconstrucion dès 1585. La population de Belgodère s'organise alors pour recruter des gardiens originaires du Cap Corse : marins, ils savent reconnaître les bateaux.

30 ///

Cette tour d'une douzaine de mètres de hauteur est de section circulaire, composée de deux pièces successives. La pièce voûtée du bas, disposant d'une barbacane au centre de la voûte, était une citerne ou un magasin. L'accès se faisait par l'extérieur, grâce sans doute à un escalier amovible permettant de gagner la porte d'entrée au premier étage.

La tour de Losari est l'une des rares en Corse qui a fait l'objet de fouilles archéologiques précédant une opération de cristallisation. Réalisée par l'INRAP, cette fouille a révélé des informations importantes sur la vie et le métier des *torregiani*, ces hommes rémunérés pour assurer la surveillance du littoral, notamment d'étonnantes ardoises gravées de silhouettes de navires, permettant de reconnaître leur provenance et surtout leurs manœuvres.



Tour de Losari pendant les fouilles, ©Conservatoire du Littoral /// Tour de Losari cristallisée, ©ML-CCIRB



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

2023

Edifices religieux

Si les tours, ouvrages défensifs, réclament une architecture massive et peu raffinée, la période génoise laisse de tout autres traces dans le paysage : du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle, les autorités ecclésiastiques locales se lancent dans d'ambitieux programmes de transformations d'anciennes églises, voire édifient de nouveaux bâtiments cultuels parmi lesquels des couvents, suivant le courant artistique majeur de cette époque : **le style baroque**.

Dans les principaux villages, de vastes églises sont alors édifiées, ordinairement sans profusion ornementale extérieure, mais avec des intérieurs richement décorés. Elles sont généralement situées sur la piazza maggiore, qui devient un espace central. L'église, au cœur du village,

accueille les assemblées de chefs de feux qui se déroulent parfois à l'intérieur même de l'édifice. Elles offrent une façade ornée de corniches, pilastres, colonnes engagées supportant un décor de pinacles, volutes et coquilles, et un solide clocher carré, parfois hors œuvre, à plusieurs étages ajourés qui surprennent dans un paysage de maquis : ces églises apparaissent ainsi disproportionnées dans les villages alors qu'elles se fondent dans l'urbanisme des villes.

La profusion d'églises baroques sur le territoire de la CCIRB, essentiellement rural, est remarquable.

EN QUELQUES MOTS...

Tours génoises, églises baroques, ponts, décors peints et sculptés... La présence génoise en Corse a durablement marqué le territoire de l'Île-Rousse-Balagne. L'empreinte visuelle est très forte et a influencé l'esthétique des artistes jusqu'au XX^{ème} siècle.

Malgré la menace permanente des Barbaresques, ce qui caractérise cette période est une impression à la fois de raffinement et de puissance administratrice sur le territoire. Le littoral est fortifié, le territoire maillé d'édifices en facilitant la gestion et le développement, tandis que dans les hauteurs, où se concentrent alors les habitants, chaque village (ou presque) est doté d'édifices religieux dont les dimensions et l'esthétique confèrent une tonalité prestigieuse à cet univers rural.

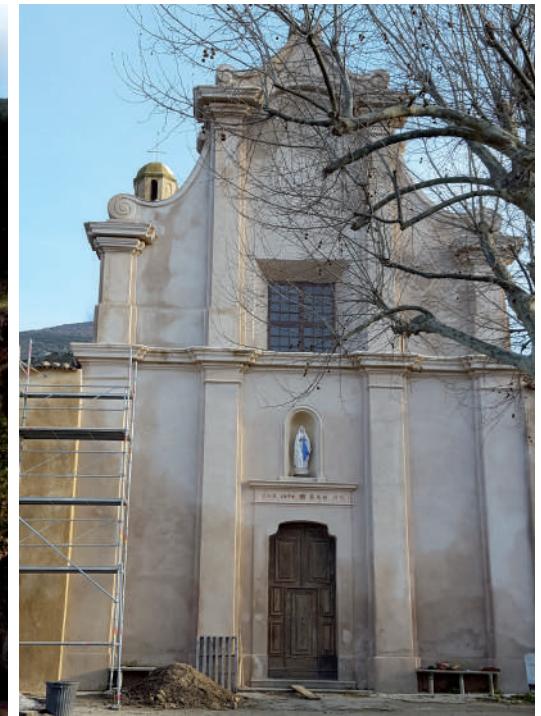


Façade de l'église Saint Thomas de Belgodère, ©ML-CCIRB



Façade et clocher de l'église Saint-Simon de Ville di Paraso, ©CrystalPicture





Eglise d'Olmi-Cappella, détail autel, ©BC // autel retable, Costa, ©ML-CCIRB // décors de l'église d'Occhiatana, ©ML-CCIRB // Retable de la collégiale A Nunziata à Corbara, ©ML-CCIRB // Oratoire de la confrérie Sainte Croix, Ville de Paraso, ©ML-CCIRB // Couvent de Tuani à Costa, ©ML-CCIRB



/// REGARD SUR... ///

L'architecture religieuse baroque

Le baroque est une réponse architecturale et artistique à un renouveau spirituel lié à la contre-réforme ; il se caractérise par de nouveaux plans d'églises et un renouvellement des décors associant différentes techniques (architecture, sculpture, peinture) dans un grand théâtre cultuel.

En Corse, il est contemporain d'une floraison tout à fait remarquable du nombre d'édifices : couvent, église et chapelles de confrérie se multiplient sur le territoire, édifiés ou reconstruits dans la période, marquant durablement le paysage artistique religieux et perdure dans l'île jusqu'au XIX^{ème} siècle. Ce style s'est très largement répandu en Balagne où il a supplanté tous les édifices de culte préexistants, a donné lieu aux réalisations parmi les plus remarquables de l'île par l'abondance du travail des marbres et des stucs.

Si les couvents demeurent sobres, les églises de l'époque baroque affichent une esthétique de richesse et d'opulence qui se matérialise par des façades à riches modénatures, des intérieurs peints, des autels en marbre et des chapelles latérales largement ornées où tout l'art du trompe l'œil et l'animation baroque s'expriment autour des tableaux de retable, souvent de belle facture, par des encadrements en stuc décoratif caractéristiques. Dans l'île où les moyens sont malgré tout assez limités, cet art passe par le recours à des moyens pauvres mis en œuvre de manière tout à fait spectaculaire et souvent qualitative, et ponctuellement à des mobiliers particulièrement précieux tels que des tableaux de retables italiens, ou le textile oriental du dais spectaculaire de Corbara.

Eglise baroque de Muro, ©Franck Leandri



/// 1.1.5. L'intermède paoliste

Pascal Paoli est une figure majeure de la révolte des Corses contre les Génois. Si son action n'a pas abouti à l'indépendance de la Corse, elle a durablement marqué l'histoire de l'île et le territoire. Sur la micro-région, son action est décisive et modifie en profondeur la physionomie et l'économie du territoire île-roussien.

La naissance d'une ville stratégique, L'Île-Rousse

En mettant en place un Etat indépendant dès 1755 sur une partie de l'île, Pascal Paoli hérite d'un territoire sans port : ceux-ci (notamment Calvi et Algajola) sont aux mains des Génois. Aussi, pour maîtriser les communications et le commerce, il choisit le site de L'Île-Rousse pour créer un port et une ville destinés à concurrencer le trafic maritime entre Gênes et la Corse. Lui-même l'a clairement exprimé par sa phrase restée célèbre : « J'ai planté la potence pour y prendre Calvi ».

34 ////



Fortin, vestiges des remparts de la ville de l'Île-Rousse, ©ML-CCIRB /// Plan du scalu de l'Île-Rouse, ©AD

En décembre 1765, un arrêté du gouvernement de Balagne fait de L'Île-Rousse une communauté distincte, qui ampute Santa Reparata di Balagna et Monticello d'une partie de leurs territoires respectifs. Il s'agit de l'acte de naissance officiel de la cité. L'Île-Rousse est alors un *scalù* (débarcadère, mouillage) déjà utilisé par les Balanins et avantageusement situé. Le port sert pour les exportations d'huile et de céréales, un magasin public réservé au sel est installé, le tout protégé par deux tours génoises : la tour de l'île de la Pietra et la tour dite « de terre », sur la côte.

La ville est créée selon un plan hippodamien établi par Paoli avec l'aide de Don Gregorio Salvini, prêtre originaire de Nessa.

Les édifices prestigieux

De nombreuses demeures privées sont liées à la mémoire historique du général Paoli, la Balagne tenant une place particulière dans la constitution de la nation corse. Plusieurs proche de Paoli, ayant participé à l'élaboration des textes fondateurs, étaient balanins : à Muro, Nessa, Belgodère sont les demeures de Tommado Giuliani, Salvini, Antone Leonardo. Pascal Paoli séjourna de 1790 à 1795 à plusieurs reprises dans la demeure de son neveu Antone Giudice Leonetti : le Palazzu Malaspina de Monticello, son quartier général en Balagne.

L'ancienne caserne de L'Île-Rousse est également un témoignage de l'époque paoline.



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

/// 2023

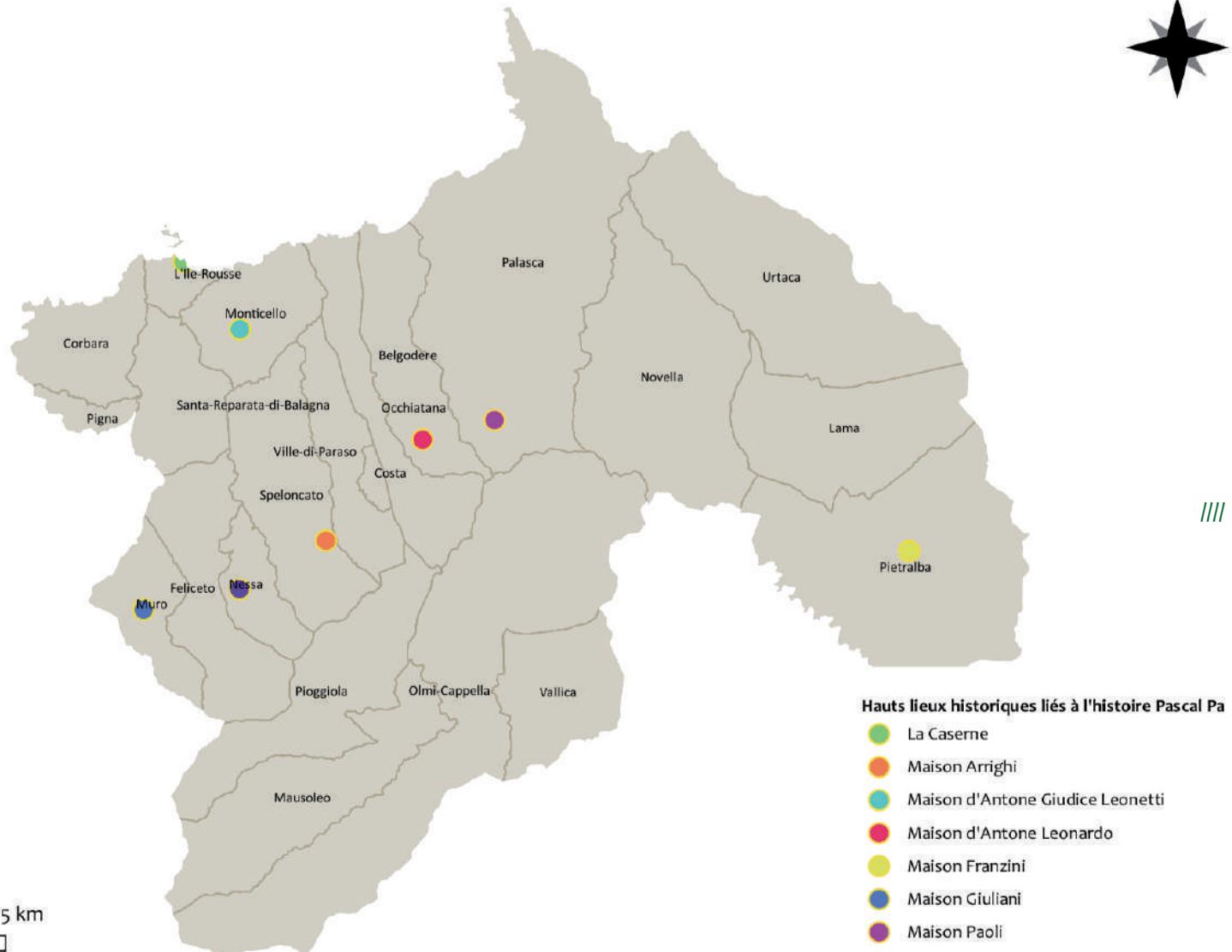
EN QUELQUES MOTS...

La courte période de la république paoliste a profondément marqué la physionomie du territoire balanin : en fondant un port concurrent de Calvi et d'Algajola, aux mains des Génois, Pascal Paoli a créé quasiment *ex nihilo* une ville unique en son genre sur l'île. La ville et le port de L'Île-Rousse ont, depuis, joué un rôle essentiel dans le développement urbain et économique de la région.

L'Île-Rousse est un symbole historique fort, un point de repère dans l'histoire de la Corse, un jalon dans la diffusion des idées des Lumières.



0 2,5 5 km



Pascal Paoli est connu bien au-delà des frontières de la Corse en ce qu'il mit en place à l'échelle de l'île un système constitutionnel, dans la continuité des réflexions de Rousseau notamment. Cette conjoncture en fait non seulement un symbole de la révolution Corse et de l'émergence de la notion de nation, mais au-delà une figure emblématique de l'époque des Lumières.

Pascal Paoli est né au hameau de la Stretta, à Morosaglia, le 5 avril 1725, peu avant les premiers soulèvements contre Gênes dont son père, Giancintu Paoli, devint rapidement l'un des meneurs. En 1739, il suit son père, contraint à l'exil, à Naples où y mènera des études militaires. Mais il revient en Corse en 1755 dans le but de conduire la révolution corse où il est nommé général de la Nation corse. C'est alors qu'il met en place une constitution qui lui vaudra une large reconnaissance parmi les penseurs européens, il fonde l'Île-Rousse pour avoir un port capable de concurrencer les présides génois, il fait de Corte la capitale où siège le gouvernement, fait battre monnaie, crée une imprimerie nationale puis une université.

Ce grand projet d'État se confrontera cependant à la défaite face aux troupes françaises venues appuyer Gênes en déroute. Le 9 mai 1769, après plusieurs batailles, les forces paolistes sont écrasées à Ponte Novu et Pascal Paoli part en exil à Londres. Malgré la brièveté de l'expérience, Paoli incarne aux yeux des Corses un idéal d'indépendance et de liberté. Ils l'ont surnommé *Babbu di a Patria* et sont particulièrement attachés à sa mémoire et au patrimoine qui lui est lié.

Outre le buste à l'effigie de Pascal Paoli qui trône sur la place principale de L'Île-Rousse, le territoire balanin a été durablement marqué par l'époque paoliste.



Portrait de Pascal Paoli par William Beechey (1753-1839), ©Wikipedia

/// 1.1.6. La période française : les XIX^{ème} et XX^{ème} siècles

La présence française coïncide avec les profondes mutations liées à la Révolution industrielle : celle-ci marque l'aménagement du territoire, sans pour autant en bouleverser l'organisation sociale et paysagère... jusqu'au tournant de l'après-Seconde-Guerre Mondiale. La véritable révolution, ici, est celle du tourisme de la seconde moitié du XX^{ème} siècle.

Dans une Corse passée sous domination française, la transformation des institutions héritées des génois s'accompagne d'une influence très concrète dans l'aménagement du territoire.

Les infrastructures de transport

À partir du milieu du XIX^{ème} siècle, les anciens sentiers muletiers sont remplacés par des routes le long desquelles s'égrènent des abreuvoirs et d'imposantes fontaines permettant aux chevaux de boire et qui sont entretenues par

un service de cantonniers. Avec l'ouverture de lignes de navigation à vapeur et l'inauguration du chemin de Fer départemental à la fin du XIX^{ème} siècle, la situation économique de l'île se trouve profondément bouleversée.

Plusieurs fois agrandi, **le port de l'Île-Rousse** est le moteur du développement économique de la région. L'huile d'olive reste le produit phare d'exportation, mais d'autres marchandises transitent par le port : la cire jaune, les amandes, les citrons, les oranges et les cédrats, destinés principalement à la transformation et à l'exportation jusqu'au État-Unis pour les grandes fêtes juives.

En 1857, la construction du **phare de la Pietra** facilite la navigation maritime tandis que **le séma phore** a été mis en activité dès 1810. Equipé de matériel radar et visuel performant et armé

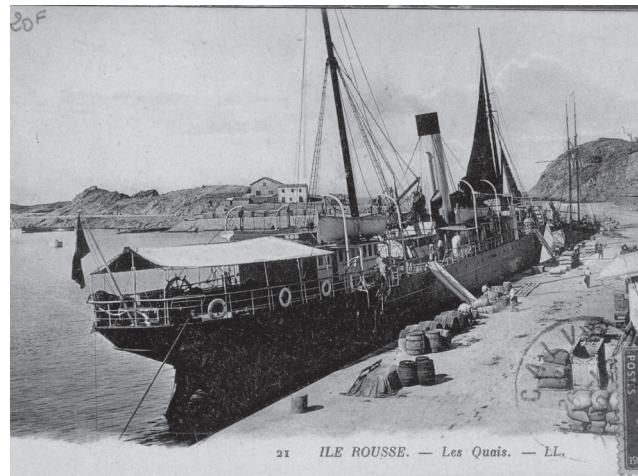
par du personnel de la marine nationale, il régule toujours la circulation maritime.

Routes, chemins de fer, port, phare, séma phore : ces travaux énormes et très coûteux ont permis à la France, depuis la Monarchie de Louis XVI jusqu'à la Troisième République, en passant par le Premier Empire, la Restauration et le Second Empire, de marquer son empreinte sur le territoire insulaire.

Manufactures, mines et industries

Dans le même temps, l'île connaît un essor industriel. qui touche la production agricole : des plantations de mûriers et magnaneries sont implantées à L'Île-Rousse, Muro et plusieurs autres villages. La sériciculture a représenté un secteur économique très important qui a pris fin au début du XX^{ème} siècle suite à l'apparition de nombreux pathogènes qui ont décimé les exploitations.

/// 37



Gare de l'Île-Rousse, ©CP ancienne /// Navire de commerce dans le port (début du XX^{ème} siècle), ©CP ancienne /// Phare de la Pietra, ©ML-CCIRB /// Ancienne magnanerie, Muro, ©ML-CCIRB



Le territoire connaît également une petite activité minière : la mine de cuivre de Pietralba et la concession des mines de plomb de Monticello ont été largement exploitées au XIX^{ème} siècle. À Losari, une exploitation minière a permis une extraction de plus de 700 tonnes de mineraux de cuivre et d'arsenic.

La forêt

La forêt de Tartagine est véritablement exploitée à partir de la fin du XVIII^{ème} - début du XIX^{ème} siècles : une route forestière permet d'acheminer les pins laricio jusqu'à la cale de Losari pour partir ensuite vers le continent où ils étaient utilisés pour faire des poutres, des mâts, des planches. À cette époque, la forêt est également le lieu d'une importante activité des charbonniers, *i carbonari* : on observe de nombreuses traces de charbonnières le long des pentes de la vallée du Reginu.

38 //



Ancien panneau de signalisation de la route forestière, Olmi-Cappella, ©ML-CCIRB // Olmi-Cappella : Maison Battaglini, carte postale ancienne et vue actuelle, ©ML-CCIRB

Les édifices de prestige : une histoire d'héritiers

Même si le phénomène n'est pas aussi marqué que dans le Cap Corse, les émigrés balanins vont investir l'argent amassé à l'étranger dans la terre, mais également dans l'ornementation des maisons ou des tombeaux. Un exemple fameux à L'Île-Rousse est celui de Sébastien Piccioni qui, désireux de posséder une « maison d'Américain » semblable à celles du Cap Corse, fit construire ce que les Ile-rousiens appellèrent « Château Piccioni » avant qu'il devienne un **hôtel de luxe, l'Hôtel Napoléon Bonaparte**, dans les années 1930.

Les riches propriétaires investissent également en faveur de l'éducation. François Piccioni, constructeur de bateau vivant à Saint-Thomas aux Antilles, fait construire une maison d'éducation congréganiste afin d'accueillir les sœurs des Filles de Marie en 1849 à L'Île-Rousse. L'établissement est en cours de restauration pour accueillir l'office de tourisme intercommunal et une exposition permanente.



EN QUELQUES MOTS...

La présence française coïncide avec l'émergence de nouvelles pratiques industrielles et économiques. Si le territoire garde sa vocation principalement agricole, l'arrivée de nouveaux moyens de communication (routes et chemins de fer) et le développement du port l'ouvrent davantage sur l'extérieur. C'est l'émergence du tourisme qui bientôt va bouleverser la Balagne.



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

/// 2023

/// REGARD SUR... ///

Le grand hôtel Napoléon et le domaine agricole de Losari

Le site de Losari, propriété du Conservatoire du Littoral depuis 2010, a fait l'objet d'une étude qui permet de retracer l'histoire de ce qui fut aux prémices de l'activité touristique en Balagne.

Le vaste domaine agricole, à l'embouchure du Reginu, était exploité depuis l'époque médiévale : il appartenait alors à un monastère italien.

Dans les années 1930, un entrepreneur île-roussien, Joseph Calizi, rachète le château Piccioni, à l'Île-Rousse, pour en faire un hôtel de luxe. Sa société hôtelière acquiert par la suite le domaine de Losari dans le but d'approvisionner directement l'hôtel et de fournir aux clients, sur ce vaste espace plat, un golf 18 trous. Trois puits et une station de pompage sont créés pour irriguer le green, entretenu par un troupeau de brebis. Une vigne est plantée : l'hôtel produit alors sa propre cuvée, le « rubis », AOC domaine de Losari.

D'anciens bâtiments proches de la tour sont transformés en magasin et caves. On construit une ferme, un club house, une école pour les enfants des ouvriers agricoles... Entre 1930 et 1960, la clientèle est prestigieuse : le Prince de Galles, le Roi de Grèce, le souverain du Maroc en exil Mohammed V séjournent au « Grand Hôtel Napoléon Bonaparte ».

La création du VVF (Village Vacances Famille) de Belgodère « Belhambra » sonne le glas de cette activité de luxe dans les années 1970 : place au tourisme de masse.

Aujourd'hui protégé, le domaine de Losari accueille le public dans une maison de site qui en retrace l'histoire.



/// 39

Le Grand Hôtel Napoléon Bonaparte, ©CP ancienne /// Golfeurs à Losari, années 1930, ©Collection famille Pietri /// Plan du domaine de Losari, ©CDL



/// 1.1.7. Un patrimoine agropastoral qui traverse les époques

Entre mer et montagne, un territoire qui a longtemps préféré «cultiver son jardin» que regarder vers le large

Si la relation à la mer et au littoral est évidente aujourd’hui, elle a longtemps été malmenée par la menace permanente des raids barbaresques. Ainsi les communautés villageoises se sont inscrites pendant près de 1000 ans dans un mode de vie agropastoral très lié à la montagne.

Pour autant, les rivages ne sont pas entièrement délaissés, les sociétés rurales de Balagne fonctionnent sur un principe d'estives : chaque hiver, les bergers emmenaient leurs bêtes paître sur les terrains littoraux, au climat plus doux. Les étangs étaient, en cette saison, indemnes de moustiques, donc de maladies.

40 /// Ce mode de vie a laissé de nombreuses traces dans l’architecture. Territoire où abondent

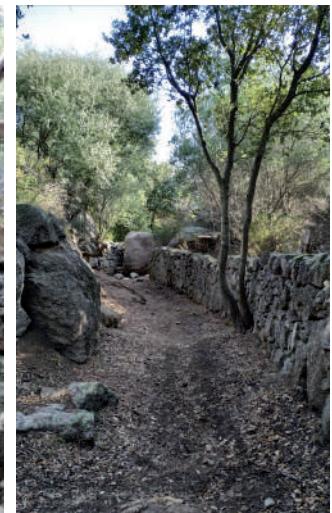
les vergers, les oliveraies, les vignobles, la Balagne est surnommée depuis la fin du XVII^{ème} siècle « **le jardin de la Corse** ». C'est dans **l'abondance de son patrimoine agropastoral bâti** que l'expression prend tout son sens historique. Parmi les édifices les plus anciens figurent les vestiges d'une remise agricole datée de 1451 sur la commune d'Occiatana.

Les bâtiments agricoles parsèment le territoire : terrasses de culture, abris pour les bergers, *pagliaghji* (paillers) pour stocker le fourrage et le matériel agricole, murs en pierres sèches, *aghje* (aires de battage), enclos, *casgile* (caves à affiner les fromages), *funtane* (fontaines), *lavatoghji* (lavoirs), *ponti* (ponts), *palmentu* (pressoir à vin), *fragnu* (pressoirs à huile), *forni* (fours à pain), bergeries... On compte à minima 26 moulins le long du Reginu. Sur le site de Giustiniani,

village abandonné de Speloncato, se trouve une orangerie datée du XVIII^{ème} siècle et un rucher, *ernaghju*.

Les *aghje* sont encore très visibles sur le territoire, certaines ont été restaurées. A *tribbiera*, la pratique du battage du grain, a disparu à la fin des années 1950. On utilisait une grosse pierre, *u tribbiu*, tirée par deux bœufs, qui permettait de séparer les grains de leur enveloppe.

Les moulins (eau, vin, huile) répartis de manière homogène sur le territoire, avec des constructions de plus en plus imposantes, révèlent la mutation agricole : au XIX^{ème} siècle, la production d'huile d'olive n'est plus uniquement destinée à assurer la consommation familiale, elle s'industrialise et s'exporte. Cette production est à l'origine de l'enrichissement de la microrégion, notamment grâce à l'exportation d'huile de recense vers les



Fontaine à Ville-di-Paraso, ©ML-CCIRB

/// Pagliaghju avec toit en terrasse à Corbara, ©Florence Pinasco

/// Casgile à Ostriconi, ©Florence Pinasco

/// Murs en pierre sèche à Corbara, ©Florence Pinasco



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

/// 2023

savonneries de Marseille. Les archives permettent de lister 24 moulins à recense sur toute la région dont 4 à Ville di Paraso, 4 à Muro et 7 à Speloncato.

Ce patrimoine quotidien, vecteur de lien social et intergénérationnel est parfois difficilement daté, mais remonte pour l'essentiel au XIX^{ème} siècle, époque de maximum démographique. Plus qu'aucun autre en Balagne, il caractérise le territoire et fait désormais l'objet de campagnes de restauration engagées par la CCIRB.

La profusion d'édifices de pierre, dans des états très divers, ne permet pas toujours d'identifier clairement la fonction ou l'usage passé, ce d'autant plus que ces petits édifices ont pu connaître, au cours des siècles, des destinations fort différentes. Les mythologies à l'oeuvre en Corse contribuent à attribuer aux petites

constructions, notamment semi-troglodytes, la fonction d'abris pour les fameux bandits. C'est le cas pour la maison de Falcunaghja à Feliceto, construction soignée réalisée par un ancien maire de la commune et qui, au-delà de son occupation vraisemblable par un bandit, fut sans doute un abri de berger, peut-être une garçonnière ou un poste de surveillance.

EN QUELQUES MOTS...

Omniprésent, le patrimoine vernaculaire exprime la vocation agricole du territoire. Si ces constructions se retrouvent sur l'ensemble de la Corse, leur abondance et la dimension de certains éléments est ici caractéristique : c'est notamment le cas des moulins à huile, imposants, qui révèlent l'ancienneté et l'ampleur de la production d'huile d'olive, destinée à l'exportation, dans le « jardin de la Corse ».



Aghja d'Ostriconi, Palasca, ©MI-CCIRB /// Moulin réhabilité à Ville di Paraso, ©CdC /// Maison troglodyte de Falcunaghja à Feliceto, ©Olivier Bianconi



/// REGARD SUR... ///
Les enclos

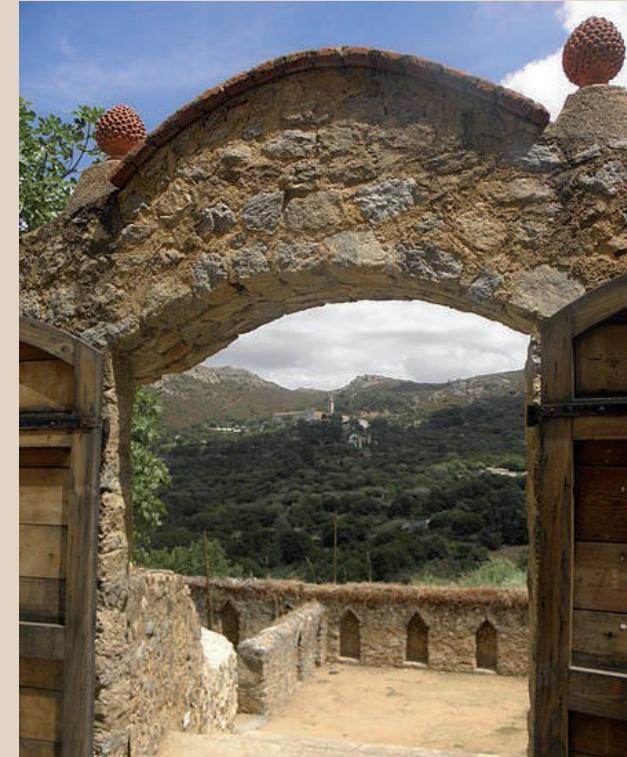
Les enclos constituent un patrimoine anthropologique, dont l'intérêt émerge dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle avec un regard renouvelé sur la vie rurale. Cela a beaucoup intéressé le champ de la recherche mais demeure très sous représenté dans le patrimoine protégé et valorisé en Corse.

L'enclos était destiné aux bœufs qui servaient à labourer les champs de blé mais aussi à la *tribbiera* (opération de séparation du grain). Ces bœufs étaient sans doute mis en commun par différentes familles qui ne pouvaient les posséder en propre. La microrégion balanine révèle une présence significative de ces infrastructures d'usage communautaire, dans une finalité agropastorale, notamment à travers plusieurs de ces enclos dont celui de Pigna, et celui de Giustiniani à Speloncato.

A Vaccaghja de Pigna est un ancien enclos à bétail inscrit à l'inventaire des monuments historiques en 1989. Représentatif d'un ensemble d'autres enclos, cet édifice aux murs d'enceinte en moellons de granit est animé par une vingtaine de petites niches (mangeoires) à fond plat couronnées par un fronton triangulaire. Les niches et une porte d'accès confèrent au site, rustique par nature, une certaine esthétique. Ce type original d'architecture est une spécificité microrégionale.

42 ////

Réhabilité en théâtre de verdure pour lui donner un nouvel usage à la fin du XX^{ème} siècle, A Vaccaghja de Pigna est un exemple de valorisation du patrimoine pouvant faire l'objet de médiation.



A Vaccaghja, Pigna, ©monumentum



Enclos de Giustiniani, Speloncato, ©R-Q



A Vaccaghja, Pigna, ©monumentum



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire /// 2023

/// 1.1.8. Un patrimoine civil remarquable

La cohérence patrimoniale du territoire balanin tient pour une grande part à l'homogénéité, sur les hauteurs, de son patrimoine bâti. Les villages perchés ont réussi à préserver leur caractère d'ensemble homogène composé de maisons d'habitations resserrées. Cette homogénéité est liée à la nature des matériaux et leur mise en œuvre.

Le bâti traditionnel des villages balanins est très compact. La **simplicité des formes** caractérise la construction des maisons qui sont en général hautes de deux, voire trois étages. Souvent très étroites, serrées les unes contre les autres, elles sont parfois percées d'une seule ouverture par niveau.

Les bâtiments sont construits en pierres de granite ou de schiste à prélevées localement, liées de mortier de terre et de chaux. Les toits sont couverts de tuiles canal et certaines maisons

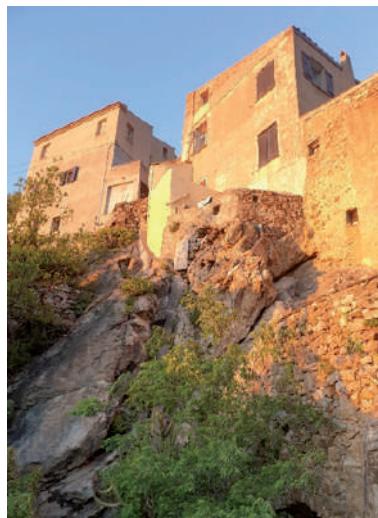
conservent un dispositif original dit « gouttière à la balanine » : des cheneaux intégrés dans l'épaisseur de la maçonnerie. Les murs sont souvent crépis à la chaux grasse et au tuf dont la teinte naturelle donne l'harmonie d'ensemble et l'unité des villages. Dans les maisons anciennes caractéristiques du XVIII^{ème} et du XIX^{ème} siècle, l'enduit est un signe extérieur de richesse car il permet la peinture de la façade, parfois en teintes vives et lumineuses (rose, ocre, jaune...), et améliore la protection des maçonneries.

Selon la richesse du bâti, les décors peints ou enduits sont plus ou moins présents. Plus les maisons sont nobles, plus les murs sont badigeonnés et les éléments de façade (linteaux, pilastres, corniches, bandeaux, soubassement) différenciés.

De la densité du bâti, du terrain souvent en

pente, parfois assez forte, résultent **des ruelles et des passages entre maisons très étroits**. Ils sont fréquemment dotés de marches et se transforment en escaliers, plus ou moins raides. Les sols de ces voies sont généralement pavés de galets de rivière ou de granit posés sur chant. Les voûtes couvrent fréquemment des passages en pente, avec des marches, ce qui confère beaucoup de charme.

Dès le XVII^{ème} siècle, les notables cherchent à se distinguer du reste de la population en édifiant des demeures plus spacieuses que l'on nomme **palazzi**. À partir du XIX^{ème} siècle, ces palazzi sont transformés avec le goût de l'époque : ils sont souvent pourvus d'un escalier central monumental et s'ornent de peintures murales. Plus d'une centaine de peintres, italiens ou corses, exercent leur talent dans toute l'île, à l'exemple de Pietro Sicuri, qui a travaillé à Speloncato ou



Belgodere, ©ML-CCIRB // descente de gouttière à Pigna, ©ML-CCIRB // Pioggiodu, u chjassu di a funtana, ©ML-CCIRB // Ruelle pavée sous une voûte à Costa, ©ML-CCIRB // Palazzu Marchesi à Belgodère, ©Fondation du patrimoine

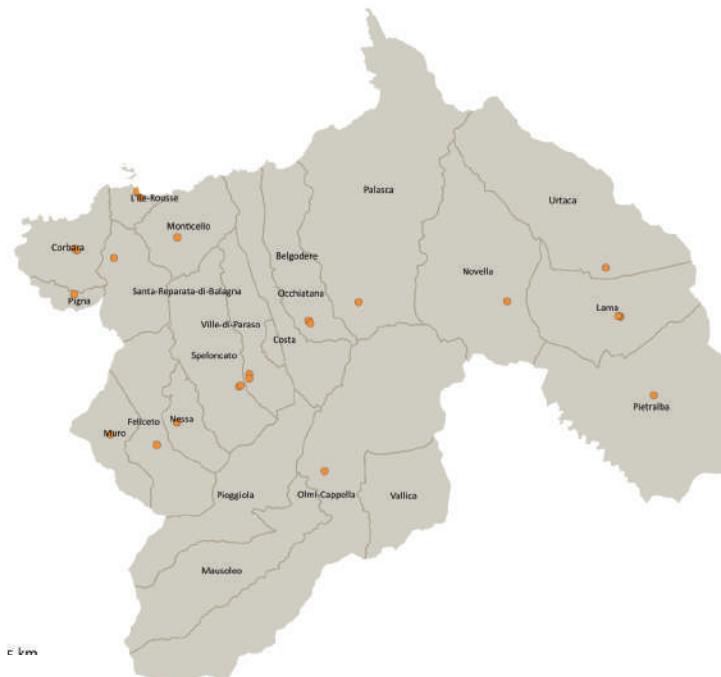


dans la maison Lanzalavi à Costa : les peintures plafonnantes des *palazzi* sont peintes en trompe-l'œil sur des fonds pastel, les motifs s'inspirant de la faune et de la flore.

Autre particularité chez les notables, au début du XIX^{ème} siècle, en Balagne comme dans d'autres régions : ils érigent des **tombeaux monumentaux** remarquables. Certains sont de style baroque tels ceux du village de Corbara. À Ville di Paraso, deux tombeaux monumentaux sont remarquables, celui de la Famille Malaspina et celui de la Famille Filippi (1872) de style néo-gothique.

La répartition de ces demeures prestigieuses et tombeaux monumentaux sur le territoire, n'épargnant quasiment aucun village, prouve l'existence d'une véritable notabilité rurale où la richesse repose sur la possession et l'exploit de domaines agricoles.

44 ////



Répartition des maisons de notables sur le territoire, ©CCIRB

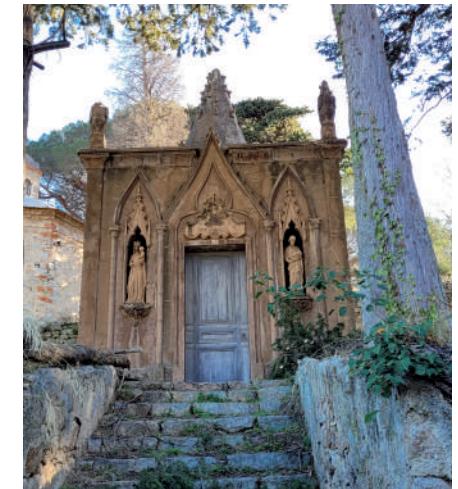
EN QUELQUES MOTS...

L'architecture civile témoigne de l'organisation très hiérarchisée d'une société longtemps rurale. Maisons de notables, *palazzi*, tombeaux monumentaux émaillent le territoire et signalent, par leur présence et leur qualité, le caractère tout-à-fait particulier de la Balagne, terre riche, jardin nourricier dont les productions s'exportaient via les ports de la côte.

Ce patrimoine essentiellement privé est dans un état de conservation très variable selon les sites. Il convient désormais de trouver à le valoriser auprès d'un large public, pour ce qu'il raconte de l'histoire du territoire.



Peinture plafonnante du palazzo Marchesi, Belgodere, ©Fondation du patrimoine /// Cimetière, Corbara, ©ML-CCIRB /// Tombeau de la famille Filippi, Ville-di-Paraso, ©ML-CCIRB



/// REGARD SUR... /// i palazzi

Depuis le XVII^{ème} siècle les grandes familles ont pu développer un habitat en périphérie immédiat des coeurs de villages densément urbanisés, au profit de maisons spacieuses ; ce phénomène se développe particulièrement à partir du milieu du XIX^{ème} siècle, quand la Balagne connaît un spectaculaire enrichissement lié notamment à l'essor de l'oléiculture. Les grandes familles font édifier des grandes maisons patriciennes à l'architecture ostentatoire. Moins connues que les palais d'Américains du Cap Corse, elles constituent l'un des plus vastes corpus de demeures de notables dans l'île.

Ces maisons sont caractéristiques et bien visibles dans le paysage, non seulement par leur implantation et leurs dimensions, mais aussi par les loggias, escaliers et belvédères en toitures qui dénotent dans l'habitat traditionnel. Au-delà de cette visibilité extérieure, les intérieurs sont également très intéressants : si dans cette région rurale, la demeure intègre souvent des fonctions agricoles ou vivrières en rez-de-chaussée (caves, pressoirs), les appartements qui occupent les étages révèlent une société éduquée et raffinée, intégrant systématiquement un étage, dit de réception, plus richement orné et meublé que les autres. Ces appartements témoignent d'un goût pour les décors peints sur les murs et plafonds d'une grande variété et d'une qualité révélée par les études, notamment les travaux d'Isabelle Demoustier et Michel-Edouard Nigaglioni.



Maison Saturnini, Lama, ©JC Ciavatti

/// 45



Casa Bertola à Lama (patrimoine protégé), ©Mairie de Lama /// Maison Salvini à Occiglioni, Santa Reparata di Balagna, ©ML-CCIRB /// maison Filippi-Luigi-Saladini à Ville-di-Paraso (patrimoine protégé), ©ML-CCIRB



/// 1.1.9. Le patrimoine militaire

Longtemps éloignée des centres stratégiques de la Corse et dépourvue de villes jusqu'à la création de L'Île-Rousse, le territoire ne possède que peu de patrimoine militaire antérieur à l'époque paoline : les tours génoises en sont quasiment les seuls exemples.

La création stratégique du port au XVIII^{ème} siècle change la donne : une caserne est bâtie à L'Île-Rousse, qui doit assurer sa défense face aux Génois. Les Français édifieront des redoutes et petits fortifications sur l'île de la Pietra : il n'en reste que de maigres traces. Ce sont les deux guerres mondiales qui essaieront sur le territoire l'essentiel des fortifications.

Dès les années 1930, l'armée française établit des casemates, qui seront occupées par les Italiens lors de l'invasion de 1942.

46 ///



Sentinelle de Losari (casemate), ©ML-CCIRB /// Poste pour mitrailleuse, tourelle de la Bocca Casella, ©ML-CCIRB /// Entrée d'une casemate avec vue sur la plaine de Palasca, ©ML-CCIRB

Petit rappel historique

Le 11 novembre 1942, 80.000 Italiens débarquent, rejoints plus tard par 15.000 Allemands. La Corse compte alors moins de 200.000 âmes, et allait être occupée par deux soldats pour deux habitants. Elle a capitulé sans combattre. Dès le 12 novembre, les troupes ennemis s'installent dans les lieux stratégiques et arrivent par camions en Balagne.

L'archéologue Franck Allegrini Simonetti, spécialiste de cette période, explique qu'à Belgodère, place forte du territoire, QG de la 20e division Friuli répartie sur toute la Corse du nord, un bataillon entier (500 à 1000 soldats) était stationné.

Les fortifications de la Seconde Guerre Mondiale

Casemates, fortins et tourelles sont construits par les troupes de Mussolini entre la fin 1942 et



la Libération de la Corse en 1943. La plaine de Losari, terrain agricole, avait été transformé en aérodrome provisoire par l'armée italienne : plusieurs casemates en protégeaient l'abord. La casemate italienne de Losari est toujours en place alors que les casemates françaises de l'Île-Rousse ont toutes été détruites.

Ce sont ensuite les Américains qui, ayant décidé de faire de la Corse leur base aéronavale en Méditerranée, mettent en place des équipements souvent provisoires. Une inscription dans le ciment est visible dans le virage près du couvent : elle a été gravée pour « signer » l'ouvrage routier concernant la réparation de la route et de ce pont en 1944 par le génie U.S.

Sur une colline au-dessus du village de Belgodère, Bocca Casella, un poste de surveillance hautement



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

/// 2023

stratégique permettait une vue à 360 degrés, sur le village de Belgodère, la vallée de Palasca et le Reginu. Ce type de casemate, bâtie de béton et de pierres, est quasi invisible pour qui ne connaît pas son emplacement. À flanc de colline se trouve un poste pour mitrailleuse, une tourelle, encore intacte : on y voit toujours des impacts de balles.

Les fortins, les postes de tirs et de surveillance sont reliés par d'étroits passages souterrains dans lesquels des salles de repli avaient été installées. Ils assurent la surveillance des différents axes de communication notamment la voie ferrée et la route d'accès au col de San Colombano.

EN QUELQUES MOTS...

Bien que peu important au regard des autres potentialités patrimoniales du territoire, le patrimoine militaire, encore oublié des démarches de valorisation, mérite une attention nouvelle, notamment pour la compréhension du rôle qu'a joué la Corse dans la conduite de la Seconde Guerre Mondiale.



Vue aérienne d'une casemate à Belgodère, ©ML-CCIRB



|||| 1.2. LE PATRIMOINE MOBILIER : PRÉCIEUX ET MÉCONNNU

Du plus ancien au contemporain, le mobilier patrimonial du territoire se caractérise par son manque d'accessibilité pour le grand public :

Les situations diffèrent certes selon les types de patrimoines :

- Archéologique, conservé dans les Centres de conservation et d'étude (CCE) de l'île, dans les collections privées ou actuellement en cours d'étude.
- Religieux, conservé dans les musées et les édifices religieux.
- Civil, encore peu connu, relevant souvent de collections privées non accessibles au public.

48 |||

Notons toutefois que des facs-similés ou des représentations de certains objets existent dans des centres d'interprétation, notamment ceux du Conservatoire du Littoral (à Losari et la Pietra). Des équipements qui permettent ou permettront dans un avenir proche de porter à connaissance une partie de ce patrimoine mobilier qui n'est, sinon, accessible que dans les livres.

Ce constat est un véritable argument pour la création d'une structure de valorisation permettant de faire de la médiation autour de ce patrimoine. L'intérêt du label Ville et Pays d'Art et d'Histoire est d'imaginer pouvoir rendre ce patrimoine accessible à la connaissance.

Le territoire possède un **patrimoine mobilier archéologique riche et varié** : objets lithiques, céramiques...

Le **patrimoine mobilier religieux est abondant, et remarquable** car il n'a pas connu les grandes fontes pour l'effort de guerre de Louis XIV ou la destruction de biens religieux lors de la Révolution française.

Il s'est enrichi au fil des siècles, en fonction de l'évolution des techniques artistiques, tout matériaux et époques confondues. Cette variété témoigne de la richesse artistique et patrimoniale. Bien réparti sur l'ensemble du territoire, le patrimoine religieux est une composante essentielle du patrimoine de proximité, qui se

veut universel et auquel sont attribuées volontiers des valeurs héritées des générations passées, qui renforcent, auprès des habitants, son caractère sacré et vivant.

Les nombreux édifices religieux ont livré un corpus d'objets importants, en nombre et en qualité. Parmi ceux-ci figurent de magnifiques ensembles, en marbre, en bois, de textiles, d'orfèvrerie, mais aussi de la statuaire en bois, en plâtre ou en carton-plâtre, des toiles réalisées sur place par des artistes corses, aussi bien que des œuvres réalisées par des artistes venus d'Italie ou d'ailleurs.

Le **mobilier particulier recueilli est lui aussi d'une grande richesse**. Sa variété permet de rendre compte de la puissance de certaines familles de notables dont les héritiers ont conservé précieusement et discrètement ces objets rares. Tout aussi fragile est le patrimoine populaire lié à la vie quotidienne et aux activités agricoles et pastorales, auquel on accorde pourtant parfois moins d'intérêt.



CCIRB

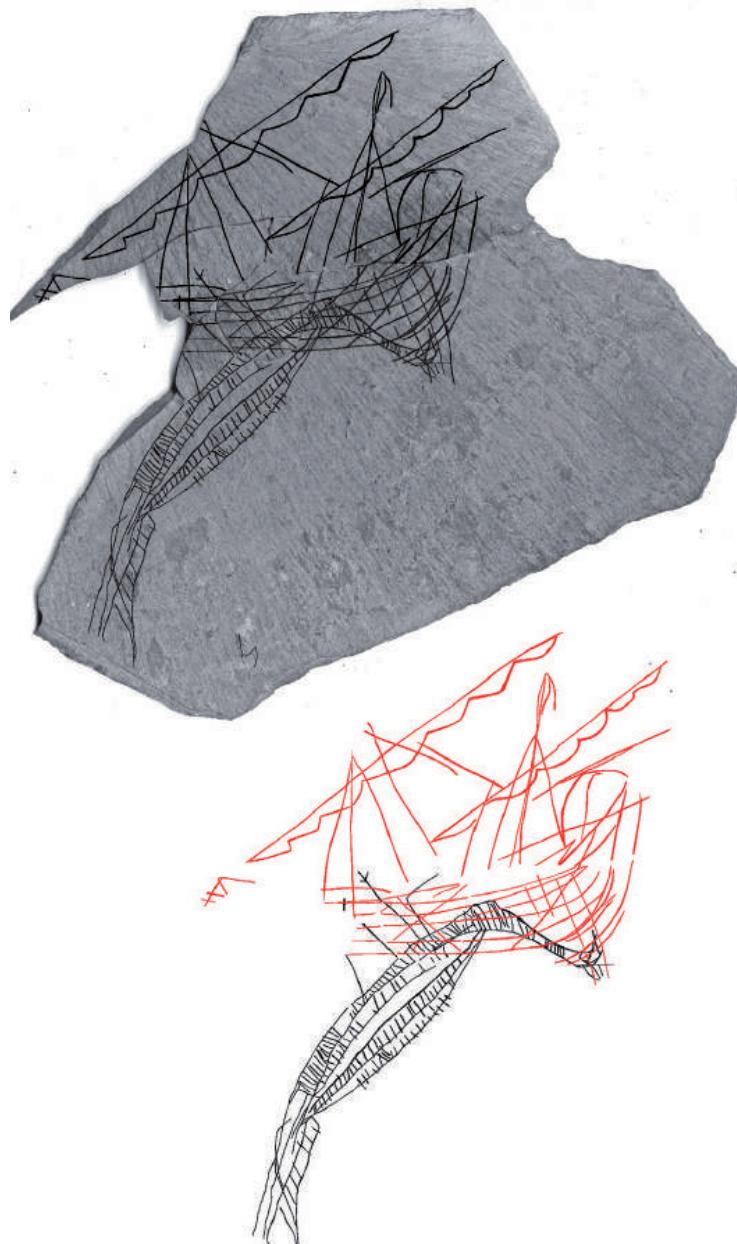
|||| Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

|||| 2023

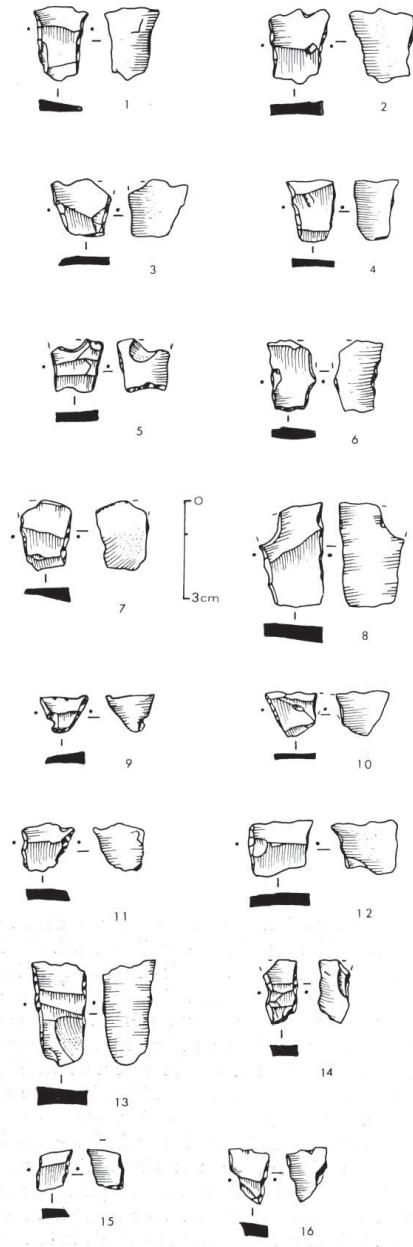
Le patrimoine mobilier inscrit ou classé au titre des objets

Le territoire de la CCIRB compte 196 objets protégés, ce qui représente près de 15% du corpus départemental, dont 18 nouvelles protections depuis 2016.

Communes	Inscrits ou classés au titre objet
Corbara	71
Speloncato	21
Belgodere	17
Feliceto	14
Occhiatana	13
Costa	11
Palasca	9
Muro	8
Pioggiola	6
Santa Reparata di Balagna	6
Vallica	6
Pigna	3
Urtaca	3
LÎle-Rousse	2
Lama	2
Nessa	2
Monticello	1
Olmi-Cappella	1
Mausoléo	0
Novella	0
Pietralba	0
Ville di Paraso	0
Total	196



Ardoises découvertes dans la tour de Losari, époque moderne, ©INRAP



/// 49



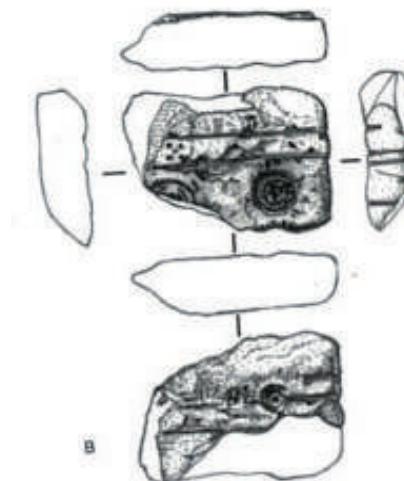
/// 1.2.1. Le patrimoine mobilier archéologique

Préhistoire et protohistoire

Les objets, issus de collections publiques et privées, datent essentiellement du néolithique et de l'âge du Bronze.

Le corpus du mobilier néolithique est notamment composé de haches polies et des centaines de meules découvertes dans la Vallée du Reginu, ce qui démontre une forte occupation sur le territoire. Le site emblématique de la région reste celui de la Pietra à L'Île-Rousse (VI^{ème} millénaire av. J.-C.).

Pour l'âge du Bronze, le mobilier est particulièrement spectaculaire avec notamment une statue-menhir découverte dans le cadre d'une prospection-inventaire menée en 2014 à Vallarghe sur la commune de Belgodère : il s'agit de la première statue-menhir armée découverte



Statue-menhir de Vallarghe, ©Jean Graziani

/// Pointe de flèche, hache polie et perle, ©Pierre Dottori

/// Salière, matrice à repousser le métal, ©Jean-Graziani

/// Tavolette enigmatische de Balagne. A Mutola, Ville-di-Paraso, ©Jean Graziani



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

/// 2023

La période moderne

Pour cette période, le mobilier provient principalement de la tour de Losari, l'une des rares tours génoises à avoir été fouillée en Corse. Lors de ces fouilles préventives effectuées en 2015, du matériel céramique, un couteau et des ardoises gravées ont été retrouvées. Les ardoises semblent être un « manuel de reconnaissance des bateaux » pour les gardes : les gravures très précises permettent de distinguer deux types bien distincts de bateaux utilisés par les Barbaresques : la galère et le bateau rond. Ces objets uniques donnent une indication essentielle sur le gardiennage des tours par les torregiani.

La vaisselle est de style populaire : on trouve notamment de la vaisselle très probablement locale, modelée en céramique amiantée. D'autres tessons témoignent de l'importation de vaisselle vernissée d'Italie, notamment la faïence de Toscane, fabriquée à Montelupo.

EN QUELQUES MOTS...

Malgré son intérêt et sa richesse, le patrimoine mobilier archéologique n'est pour l'instant pas porté à connaissance du public sur le territoire, faute de disposer d'un établissement public (musée par exemple) susceptible d'en assurer la conservation.

Quelques reproductions graphiques sont visibles dans les maisons de site du Conservatoire du Littoral (Site de Losari, site de la Pietra). Néanmoins, l'un des enjeux du label est bien d'offrir l'opportunité de valoriser ce patrimoine mobilier.



/// REGARD SUR... ///
Le mobilier archéologique de A Petra,
L'Île-Rousse

La Pietra est un site de référence pour la période néolithique corse aussi bien pour ses vestiges mobiliers que pour ses structures découvertes sur l'île. Mais d'autres époques ont livré des vestiges mobiliers, dans les épaves gisant autour des rochers.

Le mobilier néolithique est composé de céramique cardiale, d'éléments lithiques taillés (pointes, lame), en roche d'origine locale (rhyolite) et extérieure (silex et obsidienne) et d'éléments lithiques polis (hache) « en roche verte ».

Trois épaves fouillées aux abords de la Pietra, révèlent une longue tradition d'échanges en ce lieu.

52 ///

Rocciu I, restes d'un navire antique, transportait des tuiles et des amphores de bétique. Rocciu II, vestiges d'un bateau de commerce du XVI^{ème} siècle transportait céramiques, verres et matériaux de construction. L'épave romaine du I^{er} siècle de notre ère découverte plage de la gare transportait du vin en amphores et en jarres (dolia).



Obsidiennes site de la Pietra (VI^{ème} millénaire), ©Jean Sicurani



Dépôt lithique, ©Jean Sicurani /// fragment de céramique à décor cardial (VI^{ème} millénaire), ©Jean Sicurani



Col d'amphore étrusque du IV^e s. av. J.C. ©Franck Allegrini Simonetti ///



Céramiques XVI^{ème} siècle, ©Franck Allegrini Simonetti :



Lampe à huile, ©Franck Allegrini Simonetti ///



Plats 1er siècle, ©Franck Allegrini Simonetti



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

2023

/// 1.2.2. L'abondant patrimoine mobilier religieux

Le territoire de la CCIRB est profondément imprégné de pratiques religieuses toujours vivaces. Ces pratiques ont laissé en héritage un abondant patrimoine mobilier de toute nature : peintures, sculptures, objets de culte et de dévotion, vêtements, meubles, orfèvreries, avec des particularités remarquables, spécifiques au territoire. On peut citer les deux christs articulés, classés MH, dont l'existence témoigne de phénomènes culturels tout-à-fait originaux.

La peinture sur toile

Le territoire de la CCIRB compte de nombreux tableaux des XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, conservés dans les églises et chez les particuliers ; aussi bien réalisés par des artistes locaux que par

des peintres venus d'Italie ou d'ailleurs (peintres hollandais ; peintres français etc...). Chercheurs et historiens parlent d'une « **école de peinture corse** » où l'on croise notamment Marc'Antonio De Santis, peintre originaire de Naples, actif en Corse de 1646 à 1681, dont plusieurs toiles sont conservées sur le territoire, à Speloncato et Ville-di-Paraso. Au XVIII^{ème} siècle, le peintre espagnol Vincente Suarez, a travaillé essentiellement en Balagne tandis que deux italiens, le toscan Francesco Carli et le milanais Giacomo Grandi, parmi les plus productifs de l'école corse, ont collaboré en Balagne. Leurs œuvres sont visibles dans les églises de Costa, Vallica, Ville-di-Paraso...

On retrouve également des tableaux religieux du très important legs Fesch dans presque toutes les communes, la plupart datées du XVII^{ème} siècle :



Grandi, La donation du rosaire, Vallica, ©BC // Saint Jérôme, L'Île-Rousse. Classée au titre objet, ©J-C Ciavatti // Christ en Croix, Novella, ©J-C Ciavatti // Statue de Notre Dame des Sept douleurs, Belgodère, ©ML-CCIRB

/// Statue de Saint Antoine de Padoue, Ville di Paraso, ©B-C

La statuaire

Le corpus statuaire religieux est considérable sur le territoire, on retrouve des statues en bois dès le XV^{ème} siècle, notamment un christ en bois conservé à Novella, puis des statues en plâtre, plus importantes au XIX^{ème} siècle, ou carton pierre. Au XVIII^{ème} siècle on constate qu'un grand nombre de commandes statuaires, principalement en bois de tilleul, sont inspirées des sculpteurs génois Maraglianeschi, atelier de Gianbastitta Maragliano. Plusieurs artistes insulaires ont également œuvré à la création de statues : Domenico Desanti au XIX^{ème} siècle ou encore Damaso Maestracci au XX^{ème} siècle.



L'orfèvrerie

On retrouve un corpus d'orfèvrerie important du XVII^{ème} siècle à nos jours : ciboires, calices, reliquaires. Peu d'éléments antérieurs existent sur le territoire, à l'exception d'un calice de style gothique daté du XV^{ème} siècle provenant du couvent de Tuani de Costa. L'un des objets les plus remarquables est la chasse de Saint Victor, datée de 1749 : merveille du style baroque, elle présente le corps entier d'un saint en position allongée vêtu d'un habit de soie à motif floral orné de fils d'argent.

Cette orfèvrerie religieuse, prestigieuse, témoigne du luxe et de la richesse propre aux villages et à certains de leurs habitants.

54 ////

Les vêtements liturgiques

À l'instar de l'orfèvrerie, ces textiles fort nombreux sur le territoire rendent compte de la richesse des paroisses : bannières de procession, antependiums, baldaquins, ombrélinos, voiles huméraux, bourses de corporales, voiles de calices, étoles, manipules, chasubles, dalmatiques. Certains parements liturgiques ont été fabriqués localement, d'autres révèlent un commerce avec l'Italie et la France, notamment Lyon. D'une grande richesse, certains vêtements sont brodés au fil d'or et d'argent ou encore en damas de soie rouge. Le Musée du Trésor de Corbara abrite une collection remarquable de vêtements liturgiques : chasubles et dalmatiques des XVII^{ème} siècles, XVIII^{ème} siècle et XIX^{ème} siècle. Le dais de l'église paroissiale de Corbara est aujourd'hui conservé au Centre de Conservation-Restauration du Patrimoine Mobilier de Corse (CCRPCMC).

Les ex-voto anatomiques de Pioggiola

Traduction concrète d'une prière ou d'un vœu, l'ex-voto établit un lien secret et sacré entre l'homme et le divin. Réalisés en bois ou en plâtre, les ex-voto anatomiques de Pioggiola sont les uniques exemplaires connus de ces étonnantes objets de dévotion sur le territoire. Parmi les éléments retrouvés par le service Recherche-Inventaire de la Collectivité de Corse : des visages, des pieds, des mains, un ventre, et de nombreuses cannes.



Châsse de Saint Victor, Speloncato, ©CCIRB /// Dalmatique velours et perles brodées, XVII^{ème} siècle, Corbara, ©J-C Ciavatti /// Vue d'ensemble de quelques ex-voto de Pioggiola, pied, visages, ©J-C Ciavatti



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

/// 2023

/// REGARD SUR... ///

L'exceptionnel baldaquin d'autel de Corbara

Le dais d'autel (ou baldaquin d'autel) de Corbara est constitué d'une grande broderie d'origine chinoise montée sur cadre de bois mouluré et doré.

Le décor foisonnant de la broderie est essentiellement composé de grues et de pivoines. Michel-Edouard Nigaglioni, chercheur au service inventaire de la Collectivité de Corse, explique que ce baldaquin d'autel est l'unique exemplaire connu en Corse. Il existe cependant un équivalent au Museo Diocesano d'Arte Sacra de Chiavari en Ligurie et qui en constitue l'objet le plus précieux. Ces deux grandes broderies chinoises sont vraisemblablement de coûteuses couvertures de mariage réalisées pour des personnages importants.



/// 55

Baldaquin d'autel, probablement du XVII^{ème} siècle, Corbara, ©M-E Nigaglioni, CdC



Le mobilier en bois

Meubles de sacristie, stalles, chaires à prêcher, tabernacles, reliquaires, retables... Nombre d'objets mobiliers des édifices religieux sont désormais protégés. Certains sont signés par des ébénistes utilisant l'olivier, le châtaignier, le noyer, le buis : Giulio Pellegrini (fin XVII^{ème} siècle), Giambattista Picchinotti, maestro Vincente Giocatoggio (XVIII^{ème} siècle), Antoine Joseph Saladini (XIX^{ème} siècle). Ces mobiliers sont bien représentés sur l'ensemble des communes.

Les instruments de musique liés à la religion

En 2020, une étude de la DRAC a révélé la richesse et l'intérêt du **patrimoine campanaire** local. Ont été recensées environs dix cloches datant de l'Ancien Régime, notamment une dans l'église de la Miséricorde à L'Île-Rousse.

U *Campanile*, le clocher, est le plus grand instrument de l'île. À son sommet, le clocher abrite généralement trois cloches d'où son nom de trillon : *a ciccona* ou *a maiò* est le bourdon, *a mezana* la seconde majeure, *a chjuca* : la tierce majeure. Ce patrimoine mobilier tout-à-fait particulier est aujourd'hui valorisé via le renouveau de pratiques collectives vivantes.

Le mobilier des confréries

Les confréries, apparues en Corse au XV^{ème} siècle, avaient pour vocation l'entraide sociale et spirituelle entre confrères, en cas de maladie, décès, captivité ou disette. Cette œuvre d'assistance et de secours leur fit souvent jouer un rôle social important dans les paroisses.

La particularité du mobilier des confréries est d'être encore largement en usage, notamment lors de la Semaine Sainte, point d'orgue de la ferveur religieuse. Les défilés de processions

sont l'occasion de porter les croix, les lanternes, mais aussi, de manière plus exceptionnelle, de manipuler les christs articulés.

La croix de la Passion porte sur ses traverses les *arma Christi*, instruments qui ont servi lors de la Passion du Christ. Les lanternes reçoivent des bougies et font du cortège des processionnaires un long serpentin lumineux. On porte aussi des bâtons de procession (*pacette*) au sommet desquels est fixée la figurine d'un saint, protecteur du village ou de la Confrérie. Après les fêtes, lanternes et bâtons reprennent le chemin des sacristies ou des oratoires des confréries.

La quantité importante de mobilier de confréries se trouvant sur le territoire témoigne de la ferveur de cette tradition.



Chaire à prêcher, Palasca, ©ML-CCIRB

/// Meuble de sacristie, 18e siècle, Lama, ©J-C Ciavatti

/// Cloche restaurée à Urtaca, ©Mairie d'Urtaca

/// Croix de la Passion, Occhiatana, ©Eglisesetchapellesdecorse



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

/// 2023

EN QUELQUES MOTS...

Le patrimoine mobilier religieux présent sur le territoire de la CCIRB est tout à la fois abondant, prestigieux et original : des objets étonnantes, tels les ex-voto de Pioggiola et les christs articulés, la présence d'un riche patrimoine campanaire et d'orgues remarquables en marquent la singularité.

Mais ce qui en fait le caractère principal est son inscription toujours vivace dans des usages renouvelés. La vitalité des confréries et des associations ancre ce patrimoine dans des usages populaires et collectifs.



/// REGARD SUR... /// Les orgues

La présence de nombreux **orgues anciens**, datés des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, dont les tribunes sont richement décorées, est une particularité remarquable du territoire. L'orgue est présent dans quasiment toutes les églises du territoire, même dans les plus modestes. Il accompagnait de sa magnificence baroque les liturgies. Il s'agit de petits instruments (comparés aux grandes orgues des cathédrales) dont le clavier fait résonner des tuyaux d'étain et de bois, dans lesquels de l'air est envoyé par des soufflets actionnés à bras par des leviers.

Speloncato a accueilli au XIX^{ème} siècle l'atelier du seul facteur d'orgues corse : Anton Giuseppe Saladini, ébéniste de talent. Sa réalisation de la tribune de l'orgue du village marque une évolution dans l'histoire du mobilier corse, avec l'apparition d'une véritable ébénisterie qui maîtrise la technique du placage, de la marqueterie et du vernis tampon à la gomme laque. Giuseppe Saladini est à l'origine de plusieurs tribunes d'orgues remarquables, dont certaines classées Monuments Historiques. Sur le territoire se trouvent huit orgues protégés, à Pioggiola, Speloncato, Occhiatana, Costa, Corbara, Feliceto, Palasca et Vallica, soit 20% du patrimoine régional et 25% du patrimoine de la Haute-Corse. Une association, « La montagne des orgues » œuvre à leur valorisation autour de l'organiste Elisabeth Pardon.



/// 57

©B-C : chapelle de la confrérie avec lanternes de procession, Speloncato /// ©B-C : conques, speloncato

Orgue de Pioggiola /// Orgue de Corbara
©Elizabeth Pardon



/// REGARD SUR... ///
LES CHRISTS ARTICULÉS

Ces statues que l'on trouve en Haute-Corse sont en bois peint et les membres sont articulés. Ils accompagnent des pratiques liturgiques (représentations des mystères de la Passion, procession).

Ce mannequin articulé représentant un Christ a pour vocation d'être mis en scène dans le contexte de la Semaine sainte. Cette typologie apparue en Espagne à l'époque médiévale s'est ensuite diffusée à partir du XVI^{ème} siècle dans le contexte de propagande de la Contre-Réforme. Les nombreuses articulations au niveau de la tête, des bras, des pieds et des genoux permettent de théâtraliser le Christ habituellement présenté sur la croix, puis descendu lors d'une cérémonie de la « Déposition de Croix ».

Celui de Santa-Reparata-di-Balagna, particulièrement expressif dans la sculpture, a été restauré au CCRPMC à Calvi et cette restauration a donné lieu à des résidences d'artistes et expositions.

58 ////



Christ articulé de Muro, ©BC

/// Christ articulé de Santa Reparata di Balagna, ©ML-CCIRB



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

2023

/// 1.2.3. Le patrimoine mobilier civil et public

Le patrimoine mobilier civil est aussi bien :

- le mobilier du quotidien, du travail, de la vie de tous les jours,
- les objets mobiliers exceptionnels par leur rareté et leur prestige, ayant souvent appartenu à des personnalités importantes,
- les objets relevant de pratiques précises, comme la musique.

Ce patrimoine mobilier est essentiellement privé. Il est en grande partie inédit et conservé précieusement par les familles, ce qui n'empêche pas certaines collections d'être accessibles au public.

Très varié mais essentiellement daté des trois derniers siècles, ce mobilier témoigne de la diversité sociale du territoire.



Caramusa, cetera, pivana , ©CNCMVoce

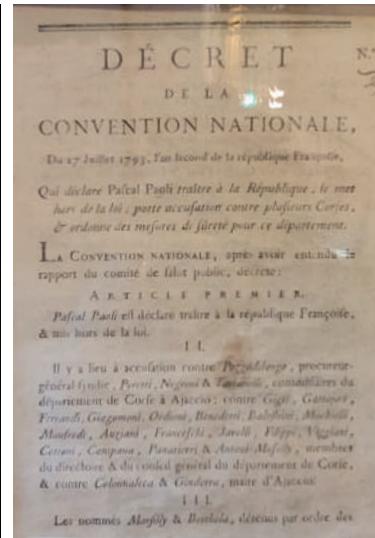
Le patrimoine instrumental

La CCIRB est particulièrement riche en patrimoine mobilier instrumental. Moins visible que les patrimoines bâtis, il mérite une attention particulière.

Outre les nombreux orgues protégés sur le territoire, Urtaca conserve le seul harmonium classé de l'île. De nombreux instruments de musique traditionnels sont conservés au Musée de la musique à Pigna : caramusa, cetera, cialamella, ciumbalettu, pivana, pirula...

Un mobilier privé prestigieux et hétéroclite

Les anciennes familles de notables ont conservé des éléments mobiliers patrimoniaux remarquables témoignant de l'attachement des collectionneurs à certains personnages



Décret de la convention déclarant Paoli Hors-la-loi, ©Guy Savelli

historiques. Ceux-ci ont parfois créé leurs petits musées privés où se mêlent tableaux, vêtements, meubles d'ébénistes, mais aussi objets variés liés à un épisode marquant de l'histoire de la Corse. Quelques objets, telle la fourchette du Luogo Tenante de Balagne, figurent dans le livre sur le mobilier corse, mais la plupart n'ont jamais été publiés.

Le **Musée privé de Guy Savelli**, à Corbara, créé en 1990 regroupe un grand nombre d'objets et documents originaux sur l'histoire de la Corse et de la microrégion. Il collectionne tout ce qui concerne, de près ou de loin, Pascal Paoli, *u babbu di a patria* (documents originaux, monnaies, correspondances, meubles...) mais aussi divers objets mobiliers ayant appartenu à l'Impératrice Eugénie ou à des fidèles de Napoléon III.

Guy Savelli possède également un grand nombre d'objets ayant appartenu à Jean-Baptiste

/// 59



Malle ayant appartenu à Nicolas Renucci , ©Famille Renucci



Franceschini-Pietri dit « Tito », né à Monticello en 1834, décédé en 1915 : auditeur au conseil d'Etat, secrétaire particulier de Napoléon III et de l'Impératrice Eugénie, exécuteur testamentaire du Prince Impérial, conseiller général de L'Île-Rousse de 1871 à 1888, « Tito » Franceschini-Pietri était considéré comme le véritable chef du parti bonapartiste en Balagne.

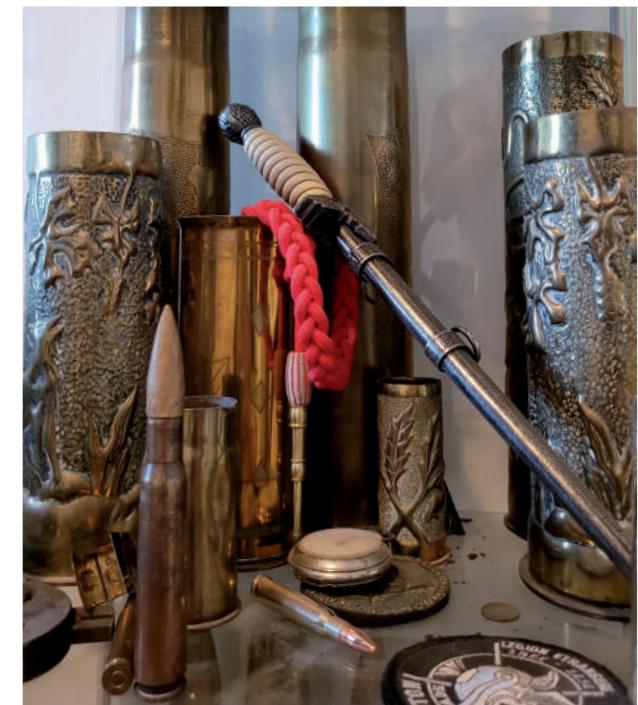
Le patrimoine mobilier de la **famille Renucci de Feliceto** évoque l'histoire de cette famille, l'un des plus brillants exemples de Corses partis chercher fortune aux Amériques. La richesse de leur collection est un bel exemple d'un phénomène marquant du XIX^{ème} siècle, que l'on attribue plus communément aux Cap-Corsins, conduisant ceux que l'on peut nommer « aventuriers » de l'autre côté de l'Atlantique. Fortune faite, les « Américains » revenaient au pays et se faisaient bâtir de vastes et prestigieuses demeures. Le mobilier conservé dans l'imposant *palazzu* des Renucci témoigne du goût des notables corses du

60 ////

XIX^{ème} siècle pour les arts décoratifs de l'Extrême-Orient. Ce mobilier a en partie été publié dans le catalogue de l'exposition *Palazzi di l'Americani* qui s'est tenue au musée de la Corse.

À Corbara, la collection particulière des **Savelli de Guido**, descendants des seigneurs de Balagne, est transmise de génération en génération et se compose d'un mobilier qui révèle la permanence de la réussite sociale d'une famille qui, après l'époque révolutionnaire, sut remplir des fonctions officielles prestigieuses, notamment à l'époque de la III^{ème} République.

Les objets militaires relèvent essentiellement du privé. Une collection particulière présente une sélection d'objets des deux guerres mondiales, la Première étant mieux représentée. Cette sur-représentation n'est pas étonnante : comme dans toutes les provinces françaises, les hommes de Corse ont été nombreux à partir (et mourir) au front.



Obus martelés et autres objets de la Première Guerre Mondiale, collection privée Fabiani, ©ML-CCIRB.



Tenue du consul, famille Savelli de Guido, ©ML-CCIRB //// Armes, Collection guy Savelli , ©ML-CCIRB //// éventail de l'impératrice Eugénie,Collection guy Savelli , ©ML-CCIRB



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

/// 2023

/// REGARD SUR... ///

La collection d'objets ayant appartenu au Docteur
Antoine Joseph Savelli, Corbara

Le docteur Antoine Joseph Savelli a vécu et exercé à Corbara. Né en 1821 et mort en 1878, les objets professionnels qu'il a laissés témoignent des techniques médicales alors en vigueur, des progrès de la médecine du XIX^{ème} siècle, notamment liée aux expériences de médecine militaire lors de la guerre de Crimée. La riche bibliothèque révèle la nécessité, pour un médecin « de campagne », de perfectionner son savoir. Elle témoigne également de la position de notabilité du médecin, à une époque où le tissu social est très hiérarchisé.



/// 61

Portrait D'antoine-Joseph Savelli, ©ML-CCIRB /// traité de droit, scie à amputer du XIX^{ème} siècle et traité de médecine dans la bibliothèque du docteur Savelli, ©ML-CCIRB



Les collections publiques

Le palazzu Marchesi, ancienne demeure de notable, est désormais propriété de la commune de Belgodère. Son patrimoine mobilier est très disparate, composé d'objets de dévotion, mais aussi d'objets « civils » : meubles, instruments de musique, photographies anciennes.

La Collectivité de Corse est propriétaire d'un ensemble mobilier particulier suite au legs de la maison de l'artiste **Damaso Maestracci**, recelant tout son mobilier d'origine. Né à Occhiatana le 13 juillet 1888 et décédé en 1976, Damaso Maestracci était un artiste très populaire, jouissant d'une grande notoriété, qui s'est distingué par les matériaux qu'il choisit de travailler, tel le béton armé. Il s'attacha à la représentation du local, parle traitement de thématiques corses et provençales. Ses œuvres d'art sont symptomatiques de l'autoreprésentation de la société insulaire à une période donnée : celle de l'entre deux guerres.

62 ////



Photo sur verre, Belgodère 1900, ©Mairie de Belgodère

Le mobilier agropastoral

Le mobilier agropastoral est sans doute encore largement méconnu : nombre de granges ou de caves doivent receler des objets dont les familles ne voient plus l'utilité et n'envisagent peut-être pas la valeur patrimoniale. Un mobilier imposant, tels des pressoirs, subsiste dans plusieurs communes, témoignant de l'orientation agricole profonde du territoire, notamment dans la production de vin, huile d'olive et fruits.

Le patrimoine mobilier industriel

Dans ce territoire essentiellement agricole, les activités industrielles ont été peu présentes : seule l'activité touristique, qui s'est développée à partie des années 1950, peut être aujourd'hui qualifiée d'industrielle.

Un seul objet notable peut être qualifié de patrimoine industriel : une ancienne machine à torréfier, conservée dans son lieu d'origine, le plus ancien commerce toujours en activité à L'Ile-



Machine à torréfier du Bon Café, ©BC

Rousse, *Le Bon café*. Fabriquée à Cambrai par la maison Devigne-Janin, la machine est arrivée en 1928 à L'Ile-Rousse. Cette pièce est désormais entreposée pour servir lors d'éventuelles expositions.

La statuaire publique

Outre les œuvres de Damaso Maestracci, la statuaire publique des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles est peu abondante. Elle est essentiellement composée de monuments aux morts que l'on retrouve dans chaque commune ou de statues religieuses.

Outre ces monuments, on peut contempler à L'Ile-Rousse un buste de Pascal Paoli en marbre, réalisé en 1852 par le peintre et sculpteur Louis Varese qui deviendra l'un des peintres corses les plus actifs de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. « *Le patrimoine culturel immatériel dépend de ceux dont la connaissance des traditions, des savoir-faire et des coutumes est transmise au reste de la*



Maison de Damaso Maestracci, ©CdC



CCIRB

//// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

//// 2023



La chanteuse Diana Sliceti devant le retable StJean de Belgodère, ©Olivier Bianconi

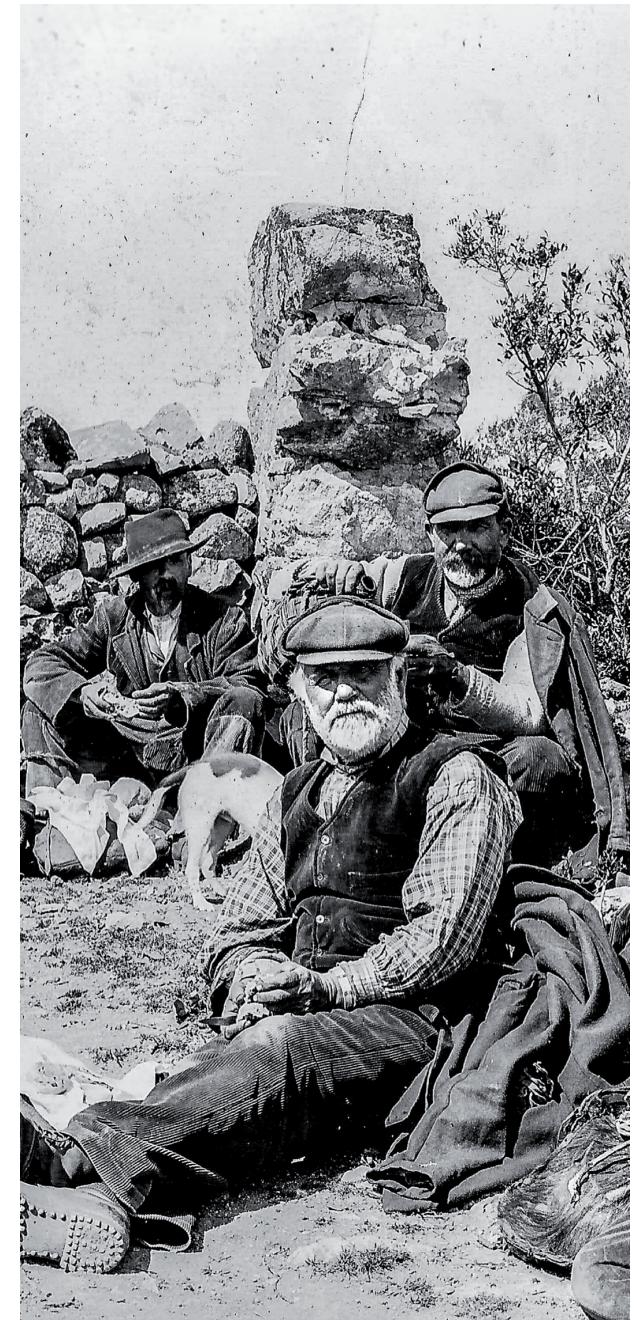
EN QUELQUES MOTS...

La nature et la qualité des patrimoines mobiliers du territoire en reflètent le caractère original :

- le patrimoine archéologique, bien que non visible pour le public, est tout à fait remarquable ;
- le patrimoine instrumental est particulièrement exceptionnel ;
- le patrimoine religieux est abondant, riche, varié et témoigne d'usages spécifiques encore vivants ;
- le patrimoine civil privé est de grande qualité et révèle l'importance de certaines familles dans l'histoire corse.

Ces patrimoines ne sont qu'en partie visibles : c'est le cas des patrimoines instrumentaux et religieux. Pour le reste, les actions de valorisation et de connaissance sont encore à mener.

///



Photographie sur plaque de verre, Palazzu Marchesi,, ©mairie de Belgodère





64 ////

Groupe A Cumpagnia, 1er groupe polyphonique créé en Balagne, ©Olivier Gomez.



CCIRB

//// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire //// 2023

//// 1.3. LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

communauté, de génération en génération ou à d'autres communautés. » (Unesco)

Le patrimoine culturel immatériel fait appel à notre mémoire collective ainsi que l'évoque Maurice Halbwachs : « elle ne retient du passé que ce qui est encore vivant et capable de vivre dans la conscience du groupe qui l'entretient ». Il relève d'une « transmission qui s'opère à partir de ceux qui donnent et non de ceux qui reçoivent ».

Il est un patrimoine vivant, témoin de la diversité culturelle et fait le lien entre patrimoine matériel et naturel.

À l'instar des phénomènes qui ont marqué tous les territoires ruraux français après la Seconde Guerre Mondiale, la plupart des pratiques

traditionnelles (notamment agropastorales) ont connu sur le territoire une désaffection et un abandon progressifs, ne laissant souvent que des traces que certains se sont acharnés à récolter, conscients de leur intérêt pour la persistance des liens qui cimentent une société. Connaissances et savoir-faire vernaculaires, chant, musique, contes et légendes, rituels, traditions culinaires sont désormais perçus comme autant de marqueurs culturels qui caractérisent le territoire de la CCIRB. C'est un socle commun dont la langue corse est, pour une part essentielle, le fil conducteur.

Plus encore, le territoire de la CCIRB tient une place toute particulière dans l'histoire de la sauvegarde des patrimoines immatériels en Corse : c'est ici que s'est enraciné le *Riacquistu* (que l'on traduit généralement par «réappropriation»), mouvement qui a initié, dans l'ensemble de la Corse, un intérêt renouvelé pour le patrimoine immatériel non pas dans une vision passéeiste mais comme le moteur d'une abondante production culturelle contemporaine.



Cetera, ©CCIRB



Groupe polyphonique et instrumental Balagna, ©GrupoBalagna



/// 1.3.1. Chant, langue, musique et instruments

Le chant

La pratique de la musique et du chant sur le territoire est restée très vivante. C'est le fruit d'une longue tradition : le chant accompagnait les hommes et femmes tout au long de leurs journées. Chaque village possède son propre versu, sa propre mélodie dans le chant profane comme sacré.

Comme dans beaucoup d'autres territoires, les années 1970 ont vu l'émergence en Corse d'un vaste mouvement de réappropriation culturelle. Une période à l'actualité bouillonnante que l'on a appelé ***U Riacquistu***, terme qui signifie réappropriation, résilience et même renaissance. Ce *Riacquistu* a donné naissance à de nombreux groupes polyphoniques instrumentaux sur le territoire : *A cumpagnia*, *A Filetta*, *Meridianu*, *Balagna*... Chanteurs et musiciens sont des passeurs qui perpétuent et renouvellent la mémoire collective en restituent et renouvelant

66 ////

un répertoire de chants polyphoniques ainsi que de nombreuses monodies.

La musique et le chant sont au cœur des préoccupations du territoire, notamment à travers les actions du Centre National de Création Musicale VOCE (CNCM VOCE) à Pigna.

où *piazza a l'olmu*, la place de l'ormeau, se prononcera « *piazz'à ò* » ou bien encore le lieu-dit *San Bernardinu* se prononcera *San Balandinu* etc... Les Frères Vincenti, un duo de chanteurs très connu en Corse, originaire de ce même village de Santa-Reparata-di-Balagna ont contribué largement au maintien et à la diffusion de la variété balanine du Corse à travers leurs chansons qui véhiculent encore de nombreuses expressions et mots typiques de la région.

La Langue

Le corse est une langue considérée comme « polynomique » : il existe plusieurs façons de la prononcer et un vocabulaire différent selon les régions de l'île. Le balanin en est une variété reconnaissable à une nasalisation des consonnes voire même la disparition de certaines d'entre elles dans la prononciation - selon leur placement au sein d'un mot ou de la phrase, en position forte ou faible.

Le parler balanin se retrouve dans les noms de lieux par exemple à Santa Reparata di Balagna



A Filetta, groupe polyphonique, ©A Filetta /// Groupe polyphonique Meridianu, ©Meridianu /// Groupe polyphonique Balagna, ©Balagna ///



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

/// 2023

Les instruments encore joués et fabriqués

L'orgue reprend vie et avec lui sa musique presque oubliée grâce à des associations comme *la Montagne des orgues* et *Renaissance de l'orgue corse* qui proposent des parcours initiatiques à la découverte des nombreux orgues remarquables. Une titulaire d'orgue est présente sur le territoire. L'église Saint Thomas de Belgodère possède deux orgues, l'un d'eux provient du couvent des Servites de Marie.

Attestée au moins depuis le VII^{ème} siècle, la présence en Corse de *la cetera*, cistre à huit chœurs doubles, ne s'est interrompue qu'entre la mort du dernier ceterinu, Anton Luiggi Succi, à Cervioni en 1934 et 1976 : à cette date, deux jeunes stagiaires artisans partirent de Corse avec une vieille *cetera* trouvée dans un grenier de

Morosaglia, participer à la fabrication d'une copie de ce vénérable instrument chez un luthier italien. Cette copie a été présentée aux musiciens et au public à l'occasion du *Paese in festa* de Pigna en juillet 1977.

Depuis, la *cetera* connaît une nouvelle jeunesse. Ugo Casalonga, luthier à Pigna, est l'un des artisans renommés de la renaissance de la *cetera*.

La tradition des **sonneurs de cloches** reprend vie et connaît un engouement fort auprès de la jeune génération, notamment à travers le *Scontru di i campanari* (Rencontre des carillonneurs) à Pioggiola : différentes équipes s'affrontent afin de faire reconnaître leur talent et leur hardiesse à créer un maillage de variations rythmiques et mélodiques autour de la *ciccona*.

Depuis 1985, cet événement unique est une histoire de fête, de partage et de maintien des traditions. Plusieurs sonneurs assurent encore la transmission de ce savoir ancestral dans les villages.



Elizabeth Pardon, unique titulaire d'orgue du territoire, ©Elizabeth Pardon



Ugo Casalonga, luthier à Pigna, ©Saturax



Sonneurs de cloches à Pioggiola 2022, ©Crystal Pictures

/// REGARD SUR... ///
I VERSI, LES DIFFÉRENTS STYLES DE CHANT

I versi : Les différents genres monodiques et polyphoniques

Il existe dans le répertoire traditionnel une énorme quantité de **chants monodiques**, c'est-à-dire chantés à une seule voix, masculine ou féminine, avec ou sans accompagnement, pour toutes les occasions : *A nanna* (berceuse), *U serinatu* (chant d'amour), *A tribbiera* (chant de travail), *U lamentu* (lamentation), *U voceru* (à l'occasion d'un décès), *U chjama è rispondi* (joute poétique), *A filastrocca* (comptine enfantine), *I canti scherzosi* : (chants satiriques ou comiques).

La polyphonie existe sous la forme profane (pour des événements festifs) **et sacrée** (lors de la liturgie). Ces chants sont interprétés à trois voix, sans accompagnement instrumental : *u bassu*, pour la voix grave, *a sseconda*, pour la voix qui porte le chant, *a terza*, qui ornemente la mélodie au-dessus de la *sseconda*. Généralement la *sseconda* entonne le versu c'est-à-dire la mélodie, le *bassu* vient la soutenir puis la *terza* enrichit l'harmonie.

Le versu est caractéristique d'une région, d'un village, d'un interprète et apprécié en tant que tel par les initiés. La vitalité et l'engouement du public pour la polyphonie profane en ont fait un marqueur identitaire de la Corse. Quant à la polyphonie sacrée, les interprétations sont exécutées par des chantres parfois organisés en confréries. Le rôle des confréries est essentiel pour la transmission des chants sacrés. Par exemple la Confraternità Sant'Antone Abbatte sotto l'invocazione della Santa Croce, la confrérie de Speloncato, est la seule à chanter l'office des morts pour chaque décès du village tous les premiers vendredis du mois.



Les confrères chantant pendant une messe, ©Confrérie de Speloncato



/// 1.3.2. E föle, récits, contes et légendes

Les contes et légendes sont importants dans la transmission des usages, des lieux et des dangers. Ils recouvreraient aussi bien un rôle culturel que social, assurant la cohésion de la société. En garantissant un imaginaire collectif, dans lequel des communautés pouvaient se reconnaître, mais aussi se distinguer des autres, les contes et les légendes étaient les prémisses de ce que l'on appelle aujourd'hui la culture populaire.

En Corse, durant des millénaires, c'est la tradition orale qui a accompagné chaque être tout au long de sa vie, façonnant la langue, signifiant les origines, irriguant les rêves du présent et de l'avenir. Au fil des générations, ce mode de transmission unique a concerné autant les grands récits légendaires, connus dans toute l'île, que les anecdotes, la poésie, la musique, les contes ou les micro-traditions propres à chaque région.

Le territoire possède de nombreuses légendes, par exemple la légende de l'invasion des fourmis rouges qui seraient la cause de l'abandon de certains villages, ou encore la légende du château de Lumisgiana à Pietralba. Cependant, la légende de la Biscia reste la plus connue du territoire.

/// REGARD SUR... ///

La légende de A Biscia d'Ostriconi par Kewin Peche-Quilichini

C'est sur la commune de Palasca que se développe la légende de la Biscia, monstre semant terreur et désolation chez les habitants de la basse vallée d'Ostriconi depuis les temps immémoriaux. Preuve que le mythe est ancien et ancré dans les esprits, le linteau gravé de l'église pievane Santa Maria Assunta, de style roman, a fixé dans la pierre l'image que les populations locales du Moyen Âge se faisaient de la Bête.

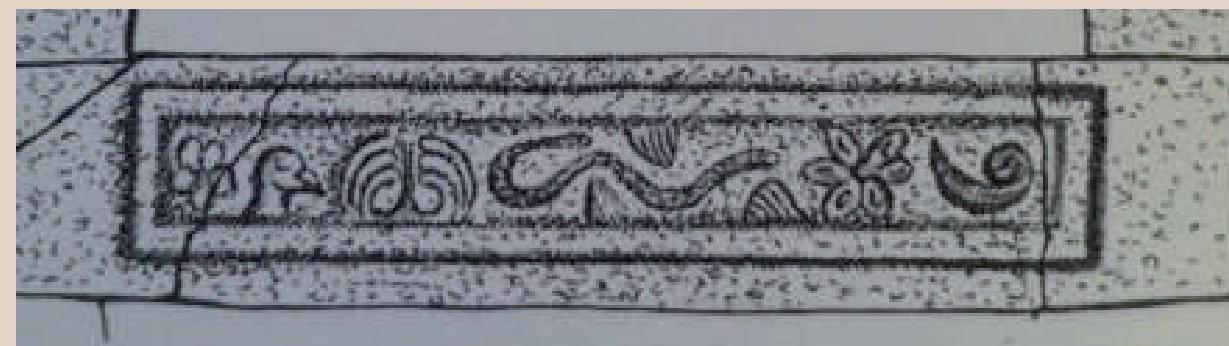
L'histoire du serpent monstrueux émergeant des marais pour dévaster les campagnes et porter la mort sur les troupeaux et les bergers est en fait assez classique en Méditerranée.

Symboliquement, la décroissance du débit des cours d'eau insulaire, qui s'amplifie de façon considérable à partir du mois de juin, engendre le développement d'un tracé serpentiforme dont les multiples têtes sont les marres d'eau stagnantes (fréquemment liées aux toponymes Padule, Saline, Stagnolu, Canne, Ghjuncu, etc.)

L'haleine fétide et nocive se déversant de la gueule de l'animal (qui repousse lorsqu'on la coupe = qui se remplit à nouveau si on ne pratique pas de drainage efficace?) est dès lors interprétable comme l'odeur nauséabonde qui émane des étangs ; mais surtout à la prolifération des moustiques porteurs du parasite plasmodium, vecteur de la malaria. L'histoire se termine par la descente dans la vallée du vaillant comte de San Colombano, figure tutélaire du courageux chevalier de l'imaginaire post-médiéval de la région.

Décidé à occire le monstre, il fait lui-même sonner les cloches pour le déloger du marais de Cannuta. A l'arrivée de la Biscia, il lui tranche la tête d'un seul coup d'épée. Eclaboussé par le sang de la bête, ce nouvel Héraclès meurt peu de temps après elle lors d'un excès d'orgueil, d'une certaine façon puni par Dieu pour son arrogance. On devine clairement ici la propagande subliminale insufflée par le clergé pour limiter l'influence des seigneurs, alors accusés d'ingérence, sur l'organisation paroissiale.

/// 69



Linteau de Santa Maria Assunta représentant la Biscia, ©Kewin Peche-Quilichini



/// 1.3.3. Les savoir-faire et la gastronomie

En parallèle du mouvement de renouveau des patrimoines musicaux, le territoire de la CCIRB a été le berceau d'une attention portée aux savoir-faire, notamment artisanaux.

Les savoir-faire paysans

Certains savoir-faire et pratiques agricoles ne sont plus pratiqués depuis les années 1970 mais ont laissé des traces dans la mémoire collective. D'autres survivent à travers la pratique des gestes ancestraux, par exemple *a tundera* (la tonte des brebis), *a muntagnera* (la transhumance) ou encore la fabrication des fromages, de la charcuterie et la culture de l'oliver.

La transhumance, *a muntagnera*, suppose, de la part du berger, une connaissance très fine de son territoire, des parcours à proposer aux bêtes, des plantes à favoriser ou à éviter, des soins vétérinaires traditionnels. Être berger

70 ////

transhumant ne s'improvise pas. À Occhiatana, Germain Volpei et son fils sont parmi les derniers *capraghji* (chevriers), à pratiquer la transhumance de manière traditionnelle sur le territoire. D'autres berger continuent de pratiquer la *muntagnera* mais de façon plus moderne, de nombreux sentiers historiques ayant été délaissés au profit des nouvelles voies et moyens de communication.

Délaissés, les anciens sentiers de transhumance se sont parfois maintenus, grâce à la pratique de la randonnée. Leur présence et leur mémoire sont des richesses patrimoniales encore trop ignorées et qui mériteraient une attention particulière. La création de sentiers patrimoniaux, dans le cadre du label Pays d'Art et d'Histoire, doit être un levier de reconnaissance de ce patrimoine.

Un tissu artisanal riche

Le tissu artisanal local est de qualité, avec de nombreux artisans. Très actifs, ils sont les héritiers d'un savoir-faire ancestral qu'ils ont adapté aux exigences économiques modernes. Leurs initiatives sont animées par la volonté de la fédération d'artisans d'art dont l'objectif est de promouvoir le renouveau des techniques traditionnelles et d'apporter une animation et une activité aux villages dépeuplés de l'intérieur des terres.

L'artisanat local privilégie le travail du bois, de la terre, ainsi que celui du métal avec, notamment, les très renommés couteaux cors et les ouvrages de ferronnerie. Objet emblématique fabriqué sur le territoire, le modèle traditionnel du couteau corse, dit du berger *curnicciolu*, à manche incurvé, lisse, lame légèrement concave pour permettre un découpage «à l'arraché», est notamment fabriqué par Jean-François Agostini,



Famille Volpei, transhumance 2022, ©Maeva Colombani //// Coutelier et forge, ©Jean-François Agostini



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

/// 2023

titulaire du label qualité *Capu-artisgianu* (chef artisan).

L'un des enjeux de valorisation est bien de parvenir à diffuser de manière plus homogène, sur le territoire, les activités artisanales.

La gastronomie

Sur ce territoire très imprégné de la religion chrétienne, chaque célébration est accompagnée de chants et de repas typiques. Ces traditions culinaires se sont bien maintenues et continuent d'être pratiquées.

La composition des repas diffère selon la situation, en montagne ou proche de la mer. À Noël, sur les côtes, il est possible de consommer des produits de la mer, Mais en règle générale le plat principal est constitué par le cabri rôti avec, en dessert, la bûche de Noël à la châtaigne, le *Ceppu di Natale Castagniu*. Un petit encas est proposé après la messe de minuit, composé de *figatelli* grillés, de beignets de courgette ou de fromage (*e fritelle*),

de châtaignes grillées et d'un *fiadone*.

Le dessert du dimanche de Pâques est *u campanile*, du pain sucré parfumé à l'anis et à l'eau-de-vie.

La tradition liée à la pêche

Les traditions liées à la pêche sont très ancrées dans la mémoire locale. La modernisation de la pêche et le déclin de la pratique vernaculaire du corse ont naturellement entraîné une perte en termes de savoir-faire et de lexique propres aux pêcheurs.

Huit pêcheurs professionnels en mer sont recensés à L'Île-Rousse et Monticello. L'été, lorsque la pêche est bonne et lorsqu'il y a une forte fréquentation, le poisson est directement vendu au marché ou à quai. L'hiver, ils passent souvent par un mareyeur à L'Île-Rousse.



U campanile, ©Poluccia /// E frappe, beignets au sucre, ©ML-CCIRB /// Les oliose de Pietralba, ©Joseph-Antoine Garsi /// La vente de poisson, ©Photo extraite de l'exposition sur la pêche à L'Île-Rousse

/// 1.3.4. Les traditions religieuses

La ferveur catholique est restée très importante en Balagne et s'exprime notamment lors des processions. Ainsi, chaque village, chaque ville, chaque hameau ou chaque profession célèbre son saint patron. En ce début du XXI^{ème} siècle, un mouvement de renaissance des confréries et des processions est à l'oeuvre.

Les pêcheurs

Saint Erasme, patron des pêcheurs, est fêté à L'Île-Rousse, chaque année le 2 juin.

A L'Île-Rousse, la tradition raconte que les marins siciliens réfugiés dans l'anse de Funtanaccia, sur l'île de la Pietra, au X^{ème} siècle, y ont édifié une église en l'honneur de Santa Agata. Pendant des siècles, les Balanins ont été fidèles à ce pèlerinage, qui s'est perdu peu à peu... jusqu'à connaître une renaissance toute récente. Si Saint Érasme a



supplanté Santa Agata dans le cœur des gens de la mer, celle-ci n'a pas totalement disparu.

Dans les villages

La semaine Sainte reste un événement important car elle permet de garder le lien social et ainsi passer du temps toutes générations confondues, par exemple lors de la confection des crucette, petites croix en palme, pour le dimanche des rameaux et des petits pains de la Saint Antoine Abbé célébré le 17 janvier en procession à Speloncato.

Plusieurs confréries sont très actives : le dernier week-end de mai, la confrérie de Speloncato organise une procession à l'ancienne église San Filippu ; à Muro, les confrères de toute la Balagne célèbrent chaque année la fête du Saint Crucifix Miraculeux se rappelant ainsi le miracle où le Crucifix a parlé aux confrères pendant un de

72 //

leur office. En 2021, la confrérie *di u Santissimu Crucifissu* a été ravivée après plus d'un siècle de sommeil, dans le but de perpétuer les traditions du village. Les confrères ont choisi de s'inscrire dans une famille spirituelle liée à l'Ordre des Servites de Marie. Tous les ans, fin juillet, la commune de Pioggiola organise avec le concours de confrères, un pèlerinage à l'oratoire du San Parteu. Le parcours s'effectue sur un circuit pédestre d'une durée de deux heures.

Autre tradition remise à l'honneur en 2005 dans le village de Monticello à l'initiative de la confrérie San Carlu : la *schjudazione*, littéralement, le « déclouement » du Christ de la croix sur laquelle il a été crucifié, avec le Christ articulé restauré. Une mise en scène suivie d'une *granitula* qui rassemble un grand nombre de fidèles.

EN QUELQUES MOTS...

Le territoire de la CCIRB est moteur, à l'échelle de la Corse, d'une attention portée aux patrimoines immatériels en tant que vecteurs d'une dynamique contemporaine de création. C'est surtout vrai pour la culture musicale et orale.

Dans les villages, les pratiques religieuses et culinaires sont restées très vivantes et source de liens pour les populations, notamment dans les villages des hauteurs. Un mouvement de renaissance des confréries est à l'oeuvre.

En revanche, les pratiques agropastorales ne sont plus communément partagées.



//// 1.4. LES ACTIONS DE CONNAISSANCE EN LIEN AVEC LES PATRIMOINES

De nombreux chercheurs se sont intéressés aux patrimoines du territoire balanin : la diversité et la qualité historique et matérielle de celui-ci ne sont plus à prouver.

Plusieurs institutions interviennent régulièrement sur le territoire : LRA (Laboratoire régional d'archéologie), INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives), CdC (Collectivité de Corse), Pays de Balagne, CNCM Voce, mais aussi la Communauté de communes elle-même qui finance ou est partenaire d'opérations de recherche, de collecte, etc.

Les actions de connaissance en lien avec le patrimoine bâti

Fouilles et programmes de recherche

Sur le site de la Pietra à L'Île-Rousse, quatre campagnes de fouilles, entre 1988 et 2022, ont révélé l'importance des occupations humaines du territoire. Le Laboratoire régional d'archéologie (LRA) réalise de nombreuses études, dont, récemment une recherche sur la Balagne au Moyen-Age. l'INRAP a mis au jour cinq sites depuis 2018 : à L'Île-Rousse les sites de Gineparu, Fornole, Villa Zanardi, à Belgodère les sites d'Erbaghjolu et Querci d'Orti.

La CCIRB réalise actuellement un dossier pour mener une campagne de fouilles archéologiques sur les bains romains situés à Speloncato qui débutera en 2024.

Colloques et diffusion

Colloques et conférences sont régulièrement organisées. Le premier congrès historique de la Corse s'est déroulé à Lama en juin 2022, soutenu par la CCIRB : il a été consacré à la rencontre des différents acteurs de la recherche scientifique et des pratiques culturelles liées aux champs de l'histoire, de l'histoire de l'art et de l'archéologie. Le colloque organisé à Belgodère en octobre 2016 par le LRA a abouti à la publication de l'ouvrage *Six millénaires en Balagne* (voir bibliographie). En aout 2022, une conférence a été organisée à Pioggiola afin de présenter les travaux de recherche menés par l'Université de Gênes au sujet d'un recueil bicentenaire exceptionnel redécouvert concernant la commune.

/// 73



Fouilles à L'Île-Rousse 2022, ©ML-CCIRB /// Monique Traeber Fontana, Présidente de la FAGEC : conférence sur le Stucco Lucido, ©ML-CCIRB /// Empierrement repéré en fond de sondage, site de Gineparu, ©J.-J. Grizeaud, Inrap.



Inventaires

L'inventaire de la microrégion par la Collectivité de Corse est en cours. .

Dans le cadre du programme Leader Le PETR de Balagne a commandé en octobre 2020 un inventaire et diagnostic des sources et fontaine du Pays de Balagne.

Les actions de connaissance en lien avec le patrimoine mobilier

Réalisation d'inventaires

Un inventaire préliminaire des objets mobiliers a déjà été réalisé dans toutes les communes de l'intercommunalité. Trois communes ont été inventoriées dans leur totalité : Belgodère, Corbara et Costa.

En 2020, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) a réalisé un chantier de fond

sur la documentation du patrimoine campanaire protégé au titre des monuments historiques.

Un inventaire du mobilier du Palazzu Marchesi, (Belgodère) initié en 2021 est en cours de finalisation. Il sera mis à disposition et mis en ligne sur la base Palissy.

Les actions de connaissance en lien avec le patrimoine culturel immatériel

Collecte et préservation

En 2012, le CNCM Voce situé à Pigna a obtenu un plan de numérisation du ministère de la culture pour la création d'**archives musicales de Balagne**. 50 heures de documents sonores ont été traitées : musique vocale, profane et sacrée, témoignages s'y rapportant. Le travail scientifique de recherche et de collectage est disponible à la consultation dans le **Repertorium**. Afin de valoriser ce fonds documentaire, une collaboration durable a

été établie entre le laboratoire PRISM (CNRS / université Aix-Marseille), la Phonothèque de la MMSH (Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme / université Aix-Marseille) et le CNCM VOCE (Pigna/Corse) afin d'intensifier la réflexion musicologique sur les musiques orales et la pratique actuelle de ces répertoires.

Les chants traditionnels de Speloncato ont été enregistrés à partir de 1948 par l'ethnomusicologue Felix Quilici : achevé en 1981, ce fonds est conservé à la Bibliothèque Nationale de France (BNF). Une partie du fonds est disponible dans la phonothèque du Musée de la Corse à Corte .

Etudes

En 2015, Muriel Poli, Maître de conférences en linguistique/études corses à l'université de Corte, a réalisé une étude intitulée *Contes et légendes de Balagne : Mémoires d'un territoire*.



L'équipe du colloque en dédicace à la librairie Ambrogi de L'Île-Rousse, ©CorseMatin /// Ouvrages édités par la CCIRB, ©CCIRB /// Objets du Palazzu Marchesi à Belgodère, ©CCIRB



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

/// 2023

Entre 2017 et 2019, la CCIRB a financé la réalisation d'une **base de données SIG** (Système d'Information Géographique) **du patrimoine toponymique**. Cette base de données SIG met en exergue les données spatiales et géographiques référencées (chemins, moulins, aires à blés, bâti, sites archéologiques, indices de site, églises, chapelles ...) avec les toponymes. Des enquêtes orales ont été effectuées auprès de plusieurs personnes détenant la mémoire des villages. L'ensemble du territoire est désormais connu.

Publications

En 2015, le CNCM Voce a publié l'ouvrage « *Caramusa, état des recherches sur la cornemuse corse* » dans le cadre du programme européen LEADER.

Entre 2019 et 2021 la CCIRB a participé au financement - précommande d'ouvrages - de 6 publications sur le patrimoine artistique et patrimoniale afin de soutenir les travaux menés par les historiens présent sur le territoire. Les ouvrages ont été rédigés par des auteurs locaux et visent à mettre en valeur l'histoire des communes du territoire.

L'association Mémoires en Perspectives a également publié plusieurs ouvrages approfondissant la connaissance du patrimoine île-roussien.

EN QUELQUES MOTS...

Fouilles, études, colloques, publications : la production de connaissances des patrimoines locaux est l'œuvre de scientifiques et d'associations qui perfectionnent chacun leur domaine d'action mais qui travaillent tous ensemble pour mettre leurs connaissances au profit du plus grand nombre. La communauté de communes s'est emparée des recherches produites et a suscité l'édition d'ouvrages : cette nouvelle dynamique est à conforter dans le cadre du label Pays d'Art et d'histoire, qui permettra d'apporter une cohérence éditoriale.



|||| 1.5. LES ACTIONS DE RESTAURATION, RÉHABILITATION ET SAUVEGARDE DES PATRIMOINES

Certaines actions de restauration des patrimoines sont engagées directement par la CCIRB. D'autres relèvent des compétences des communes et d'autres maîtres d'ouvrage, comme le Conservatoire du Littoral. Les politiques de sauvegarde passent souvent par une étape qui est celle de l'acquisition, qui autorise la collectivité à intervenir.

Actions de restauration, de réhabilitation et de sauvegarde du patrimoine bâti

Le patrimoine vernaculaire

76 |||| La CCIRB est sensible à la restauration de son patrimoine. Une **campagne de restauration** du

patrimoine vernaculaire a été réalisée, une est en cours et une autre est à venir.

Débutée en 2017 et finalisée en 2019 avec le soutien de la Collectivité de Corse, la première campagne de restauration a concerné seize sites comprenant des fontaines, des lavoirs, des fours et des moulins. La seconde campagne de restauration est actuellement en cours. Elle concerne 6 sites (lavoirs et fontaines). Une étude est en cours concernant la prochaine campagne de restauration concernant 4 communes : L'Île-Rousse, Feliceto, Pioggiola et Monticello.

En 2014, la commune d'Urtaca a bénéficié du programme européen LEADER pour mener à bien différents projets tournés vers le tourisme

patrimonial. La restauration du Molino al Guado, ancien moulin à farine, élément important du patrimoine du village en est l'une des réalisations. Les communes oeuvrent également pour la restauration de leurs patrimoines : le moulin de Teghja, un pont génois et une fontaine à Urtaca.

Les édifices urbains et religieux

En termes de réhabilitation du patrimoine sur le territoire, plusieurs projets sont en cours, et viendront alimenter la partie « Projet » du dossier de candidature au Label Pays d'Art et d'histoire. L'un de ces grands projets est la **réhabilitation de L'Institut des Filles de Marie** à L'Île-Rousse initiée en 2017, pour un coût total de 4.017.000€ HT,



Opérations de restauration du patrimoine vernaculaire, ©CCIRB ||| Travaux à l'Institut des Filles de Marie à L'Île-Rousse, ©Crystal Pictures ||| Restauration du fortin de l'Île-Rousse, ©ML-CCIRB



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

/// 2023

financé à hauteur de 70% par la CDC et le soutien du « Loto du Patrimoine ». L'opération devrait être finalisée en 2024. La CCIRB a également lancé le projet de **reconversion de la Casa Franzini à Pietralba** le début des travaux est prévu en 2023.

Les communes sont actives dans la restauration de leurs édifices : la **réhabilitation du Palazzu Marchesi** à Belgodère (projet dont le coût est évalué à plus de 2,5 millions d'euros HT), acquisition de l'ancienne **église San Lorenzu** par la commune de Lama, restauration de l'**église-Collégiale A Nunziata**, classée MH, par la commune de Corbara, réfection de l'**église saint Michel** par la commune de Novella, réfection des façades de l'**église Saint Sébastien** par la commune de Palasca, travaux de pavage de la **ruelle A Loghja** par la commune de Muro, restauration de l'église paroissiale de Santa Reparata di Balagna, restauration des ruelles et de la place du village à Costa et enfin, réaménagement du quartier du Fortin à l'Île-Rousse, avec une mise en valeur des **anciens remparts** de la ville grâce à la création

d'un parc paysager, la suppression de places de parking sauvages et une mise en lumière du site.

D'autres exemples d'actions réalisées par les communes témoignent d'un désir profond de sauvegarder leur patrimoine. La démographie des villages varie entre 60 et 500 habitants maximum (hors commune de L'Île-Rousse) : ces investissements représentent un effort financier considérable et remarquable pour ces communes.

Le patrimoine maritime

Le Conservatoire du littoral a mené à bien la cristallisation et l'accessibilité des ruines de la **tour de Losari**, sur la commune de Belgodère. Cette opération précédée d'une campagne de fouilles s'est doublée d'une restauration des édifices proches, sur le site de Losari : les anciens magasins agricoles du domaine, transformés en maison d'accueil, les murets de pierre sèche et la chapelle Notre-Dame de Losari. Ces travaux se sont achevés en 2017.

À L'Île-Rousse, le Conservatoire du littoral a également initié la réhabilitation du **phare de la Pietra** et de ses abords, un investissement de près de 2 millions d'euros. Cette mise en valeur du phare et de ses abords s'inscrit dans le cadre du projet de coopération transfrontalière MED-PHARES, dont l'objectif est de contribuer à mettre en valeur le patrimoine historique et culturel lié à la navigation et la signalisation maritime.

Actions de restauration, de réhabilitation et de sauvegarde du patrimoine mobilier

Une grande partie du mobilier restauré est de type religieux. Les communes, malgré leurs faibles moyens, initient très régulièrement des opérations de restauration.

Actuellement la CCIRB totalise 15 demandes d'autorisations de travaux sur le patrimoine protégé (dont 11 relatives à des objets), soit 13% du volume régional de dossiers instruits de 2016 à 2020.

/// 77



Travaux sur l'Eglise-collégiale A Nunziata à Corbara, © CCIRB /// Cristallisation de la tour de Losari, © CDL /// Chapelle Notre-Dame de Losari restaurée, © CDL /// fresques église San Sebastian de Palasca, © CCIRB

De nombreux instruments ont bénéficié de restaurations récentes, tels l'orgue de Corbara, et l'harmonium d'Urtaca, signe d'une prise de conscience de l'intérêt de ce patrimoine instrumental.

Parmi les restaurations récentes (moins de cinq ans), on peut citer les trois Christs articulés, de Speloncato, Monticello et de Santa-Reparata-di-Balagna, la voûte de l'église de Feliceto, le chemin de croix (XVIII^{ème} siècle) de Novella, un tableau du Rosaire à Muro, des vitraux à Belgodère, Corbara, Santa Reparata di Balagna, Ville di Paraso, Pietralba, Urtaca, une statue de la Vierge ainsi que les portes de l'église et de la confrérie à Palasca, les anciens registres d'Etat civil à Costa.

Les actions de restauration, de réhabilitation et de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

78 ////

Ces actions ont surtout concerné deux domaines différents : les techniques de pierre sèche et les savoir-faire autour des pratiques de pêche.

À partir d'un projet restauration d'un grand mur de soutènement en **pières sèches** au cœur du village d'Urtaca mené dans le cadre du programme LEADER, une formation a été ouverte aux agents du secteur public de Balagne pour la restauration des murs en pierres sèches. Cette action de formation s'est poursuivie avec le soutien de la DREAL de Corse, la Fédération française des professionnels de la pierre sèche (FFPPS) et le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays de Balagne.

À la suite du travail de recherche ethnologique mené par l'universitaire Muriel Poli, La commune de L'Île-Rousse a rénové la **Halle des Pêcheurs** en partenariat avec l'OEC. Une exposition permanente réalisée en partenariat avec la Direction du Patrimoine et la Direction de la Langue Corse de la CdC, permet d'assurer la réhabilitation de la fonction traditionnelle de cet édifice et sauvegarder objets et récits évoquant les techniques de pêche traditionnelles.

EN QUELQUES MOTS...

La sauvegarde des patrimoines a principalement consisté, sur le territoire, à assurer des restaurations architecturales d'ampleur, si l'on considère la taille et la démographie du territoire. La diversité des acteurs impliqués ici est un indice de la qualité des patrimoines à préserver (communes, communauté de communes, Collectivité de Corse Etat via la DRAC, la DREAL, le Conservatoire du Littoral, chercheurs, associations...).

La sauvegarde et la restauration des patrimoines immatériels, notamment pour l'intérêt qu'ils suscitent auprès du public corse, français et international, sont un domaine où beaucoup d'actions restent à mener.



Orgue de Vallica, © ML-CCIRB ////



statue de la Vierge à Palasca, © BC ////



Registres d'état civil, Costa, © Mairie Costa ////



La halle des pêcheurs, © Virginie Roussel



CCIRB

//// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

//// 2023

|||| 1.6. LES ACTIONS DE VALORISATION DES PATRIMOINES

Les actions de valorisation du patrimoine bâti

L'office de tourisme intercommunal de L'Île-Rousse-Balagne propose toute l'année des **visites guidées** du territoire à destination des groupes et des individuels en partenariat avec « l'Association des Guides de Balagne ». Il s'agit de visites guidées patrimoniales dans les villages (Speloncato, Monticello, Corbara, Pigna) ainsi que sur les sites naturels les plus emblématiques du territoire : Losari et Ostriconi. Des visites guidées gastronomiques sont également mises en place (visite oenotouristique et dégustation).

L'OEC a financé à hauteur de 80% la création de **trois sentiers labellisés « Sentier du patrimoine »**. Le premier projet est financé par la commune de Lama et les deux autres ont été financés par la CCIRB, dont celui de la commune de Pioggiola.

Les travaux du troisième sentier débuteront à l'automne 2023 sur la commune de Speloncato.

En 2014, la commune de Lama a financé l'éclairage du **Stallò** (anciennes écuries, devenues une salle d'exposition et de conférence). En 2017, a été développée l'application mobile gratuite *Lama Secretu* permettant de découvrir le patrimoine du village en autonomie.

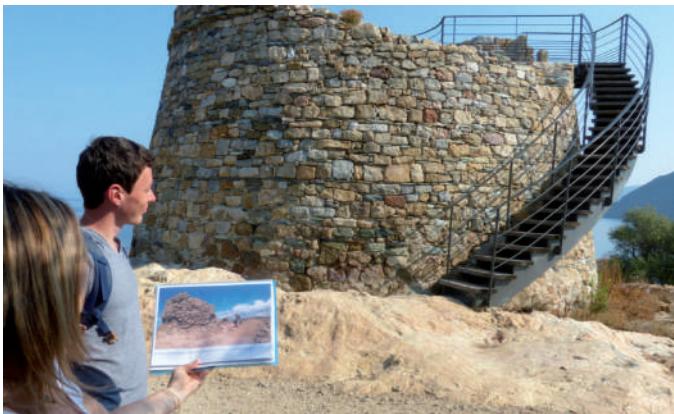
En 2019, le CNCM Voce à Pigna, a créé l'**application « Strada Musicale »** pour les amoureux du patrimoine balanin, qui permet aujourd'hui de découvrir de manière un peu particulière 90 sites incontournables. Grâce à l'appui de Vivimed, la coopération transfrontalière ouvre une nouvelle voie au développement touristique maîtrisé en Méditerranée et orienté vers les nouvelles technologies et la transition numérique.

Actuellement, les communes de Palasca et Costa font réaliser une visite virtuelle à 360°3D de leurs églises paroissiales qui sera accessible sur leur site internet.

Les **deux maisons de site** du Conservatoire du littoral, à Losari (qui raconte l'histoire de cet ancien domaine agricole et de l'ancienne tour génoise) et au phare de la Pietra (qui retrace l'évolution des îles de la Pietra depuis les dernières glaciations et l'histoire du phare) sont deux lieux de départ pour des visites accompagnées et des actions de médiation patrimoniale.

La commune de Corbara a lancé un marché pour la création d'un musée et d'un centre culturel et paysager en partenariat avec la DRAC.

|||| 79



Visite guidée du site de Losari, © CCIRB |||



Visite du site archéologique de la Pietra, © CCIRB ||| Stallo à Lama, © CCIRB



Signalétique OEC du sentier du patrimoine de Pioggiola, © CCIRB



Les actions de valorisation du patrimoine mobilier

C'est essentiellement au travers de conférences, expositions permanentes ou temporaires que ce patrimoine est mis en valeur.

Depuis les années 2000, des parcours initiatiques autour du patrimoine religieux et des orgues sont organisés par l'Association « La Montagne des Orgues » de Speloncato.

En 2017, le Centre de Création Musicale Voce et le label Casa Éditions se sont associés pour créer **MuseuMusica**, afin de faire découvrir un ensemble d'instruments traditionnels de Corse et d'ailleurs. Cette visite est complétée par la diffusion d'un documentaire filmé dans l'atelier du luthier de Pigna, qui présente toutes les étapes de fabrication de la Cetera. À l'aube du XXI^{ème} siècle, la commune de Corbara s'est dotée d'un **musée d'art liturgique** qui présente orfèvrerie, textiles,

80 ////

tableaux associés aux églises ou aux maisons, objets du legs Fesch ou de collections privées. C'est à Corbara également que se visite le musée privé Guy Savelli.

Plusieurs objets exceptionnels du territoire ont été prêtés pour des expositions temporaires :

- un meuble d'archive de la commune d'Urtaca, pour l'**exposition «La diversité du patrimoine»** (Collectivité de Corse, à Corte) en 2017 ;
- le christ articulé de Santa Reparata di Balagna restauré, lors de l'exposition « Mes mains s'en souviennent » en 2021.

Les actions de valorisation du patrimoine culturel immatériel

La CCIRB est un territoire pilote dans le domaine de la valorisation des patrimoines immatériels, quels qu'ils soient : musique, chant, langue, savoir-faire...

Les deux principales structures culturelles du territoire, le **CNCM Voce** (à Pigna) et l'Association **l'Aria** (qui anime et gère le théâtre A Stazzona à Pioggiola) sont des acteurs essentiels de valorisation des patrimoines immatériels, par l'organisation de résidences, spectacles, conférences, concerts....

Suite à une proposition de l'Assemblée de Corse en 2007, la première *Casa di a lingua* (maison de la langue), a été inaugurée au Spaziu de L'Île-Rousse en 2011 : **A Casa balanina di a lingua**. En 2021 l'association Praticalinguia a ouvert une antenne dans le centre de L'Île-Rousse.



Conférence, © Elisabeth Pardon //// Musée du trésor de Corbara, © Corbara //// Expo « Mes mains s'en souviennent », © CdC //// MuseuMusica, © CNCMVoce //// Rencontres de l'Aria, © l'Aria ////



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

/// 2023

Quelques communes sont investies dans la transmission des patrimoines immatériels : Pioggiola avec le **concours de sonneurs de cloches**, Corbara où l'association **Corbara Cultura** organise un spectacle son et lumière qui raconte l'histoire et les traditions du village.

Les usages anciens des plantes sont depuis peu l'objet de projets de valorisation :

- en 2022, la confrérie de Belgodère a intégré le projet **Custodi Di u creatu** en plantant des anciennes semences de blé endémique à la corse au couvent de Belgodère redonnant vie au lieu.
- le parc de Saleccia, sur la commune de Monticello, organise des échanges de graines anciennes, des conférences et des animations pour les enfants.

Savoir-faire et produits locaux sont mis en valeur sur le territoire à travers le circuit de la « **La Route des Artisans** », parcours spécifique à la microrégion créée en 1994. Panneaux routiers

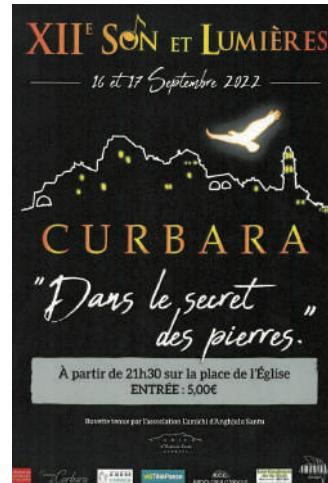
et brochures invitent à aller à la rencontre des artisans et producteurs.

Autre parcours connu, « **La route des sens authentiques, Strada di i Sensi** » né de l'initiative du CREPAC dans les années 1990, dont le concept est aujourd'hui développé par l'ODARC (Office du Développement Agricole et Rural de la Corse) : le thème de ce projet est la mise en valeur du patrimoine agricole, artisanal et historique de la région Corse. Il participe au développement de l'agro tourisme en milieu rural.

La dernière initiative en date est la création d'une **marketplace intercommunale**, compruinlisulabalagna.com, en décembre 2021. Une boutique en ligne qui permet la commercialisation des produits locaux.

EN QUELQUES MOTS...

La microrégion est à l'origine de structures et de dispositifs (routes d'artisans, équipements culturels...), parfois reproduits à l'échelle de l'île, qui positionnent le patrimoine et sa valorisation comme un levier de développement du territoire. Cette dynamique initiée il y a plus de quarante ans se poursuit et trouve une nouvelle traduction dans le processus de labellisation Pays d'Art et d'Histoire.



©Collectivité de Corse ©Association Corbara Cultura

©Laurent Ceccaldi : ramassage des blés anciens à Belgodère

/// brochure, ©Route des artisans

/// brochure, ©Route des sens authentiques



/// REGARD SUR... ///

CasAgriculturale, un projet de valorisation des patrimoines à Pigna

Le village de Pigna est déjà très engagé dans la valorisation des patrimoines immatériels avec le CNCM Voce, dont la réputation n'est plus à faire.

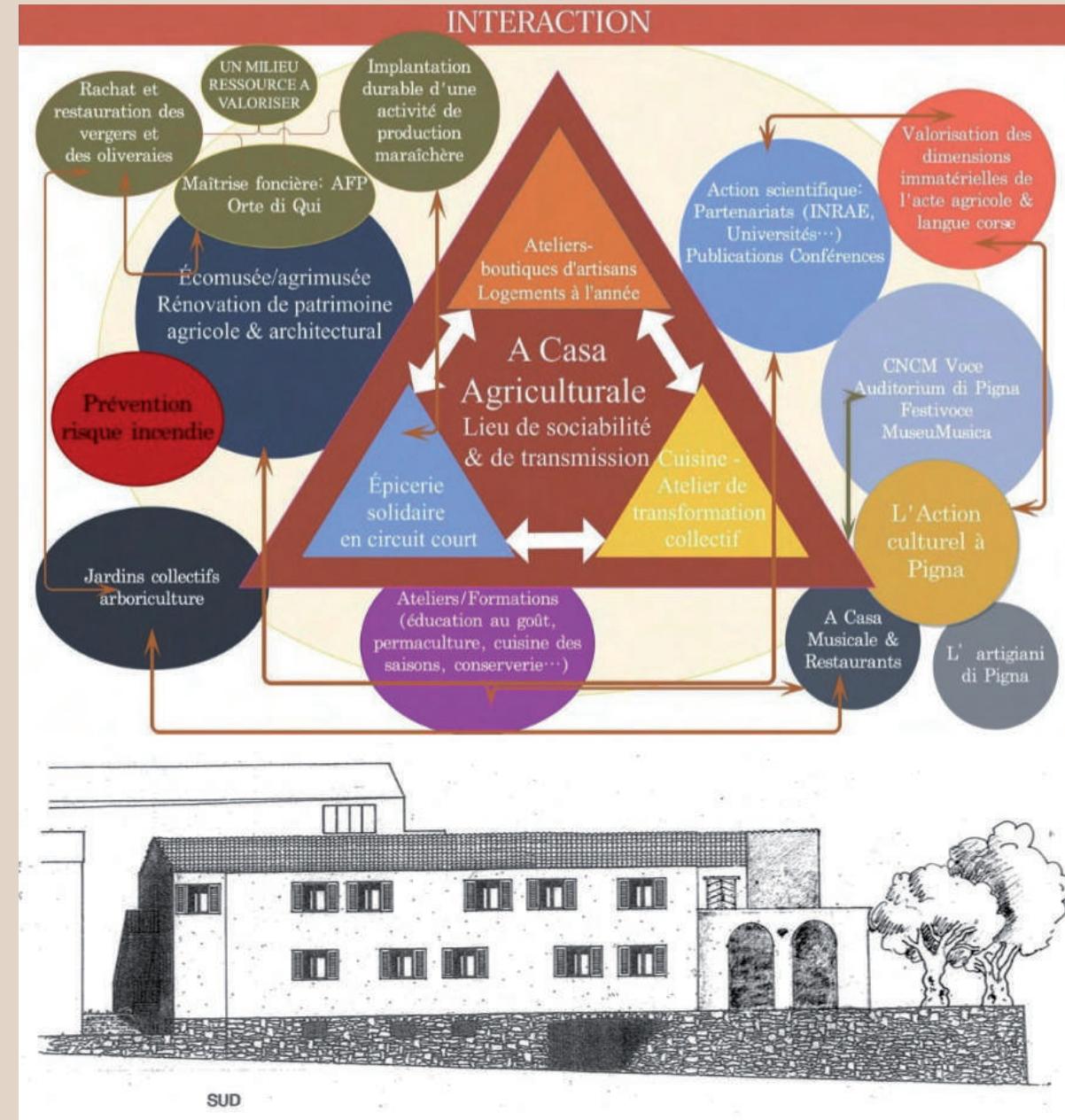
Forte de ce succès, la commune, soutenue par la CCIRB, porte désormais un projet de valorisation transversal : agro-environnemental, patrimonial et social.

Ce projet ambitieux mêle plusieurs objectifs :

- réhabiliter le patrimoine vernaculaire, notamment en pierres sèches
- redynamiser l'activité agricole en faisant appel aux savoir-faire traditionnels et en créant un lieu-carrefour dédié à l'alimentation
- créer un «agri-éco-musée»

La cohérence du projet tient à sa vision du **patrimoine comme ressource essentielle pour affronter les mutations écologiques, économiques et sociales à venir**. La maîtrise foncière d'espaces agricoles, la préservation des milieux, l'aménagement d'un bâtiment accueillant lieu de ressources, ateliers, boutiques (etc.), la restauration de paghliaghji pour accueillir les espaces muséaux sont au cœur de ce projet.

82 ///



projet de CasAgriculturale, © Mairie de Pigna



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

/// 2023



Des patrimoines villageois à valoriser : Corbara ©ML-CCIRB /// Novella, ©ML-CCIRB





84 ////

Belgodère, ©Crystal Pictures



CCIRB

//// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire //// 2023

//// 1.7. CONCLUSION ET ENJEUX

Cette première partie descriptive des patrimoines présents sur la CCIRB et des actions qui sont menées pour les préserver, les valoriser et les porter à connaissance du public permet de cerner l'originalité d'un territoire où richesse et diversité des patrimoines pourraient simplement donner une impression de foisonnement.

Si l'on considère que l'ensemble des patrimoines, matériel et immatériel, structure le paysage aussi bien que les mentalités, qu'il constitue le fondement d'une communauté et en caractérise l'identité culturelle, on ne peut que constater que ce micro-territoire de 11000 habitants **concentre de manière assez remarquable et singulière l'étonnante diversité patrimoniale insulaire et est en grande partie «responsable» de la vitalité culturelle corse.**

En effet, si le territoire intercommunal s'inscrit dans une identité patrimoniale partagée à l'échelle de l'île et de la Balagne historique et qui est le fruit de l'insularité, son originalité est évidente :

- **Le patrimoine archéologique du territoire est essentiel pour la connaissance de l'histoire du peuplement de la Corse.**
- **Le patrimoine architectural mêle l'apparente simplicité et compacité des structures rurales à une esthétique prestigieuse et riche qui s'exprime dans les édifices religieux et privés.**
Les villages perchés, les maisons de notables et palazzi, les églises baroques dessinent un caractère paysager et architectural singulier, héritier de l'histoire, qui permet en outre d'évoquer de grands personnages.
- **Le patrimoine religieux est étonnamment vivant et riche, tant dans le bâti et le mobilier que dans les pratiques.**
C'est un patrimoine omniprésent, réparti de manière homogène sur chaque pieve du territoire et sur chacune des 22 communes, impulsant une approche vivante et renouvelée des pratiques religieuses traditionnelles.
- **Le patrimoine ethnomusical est à l'origine d'un mouvement fondateur pour l'ensemble de l'île.**

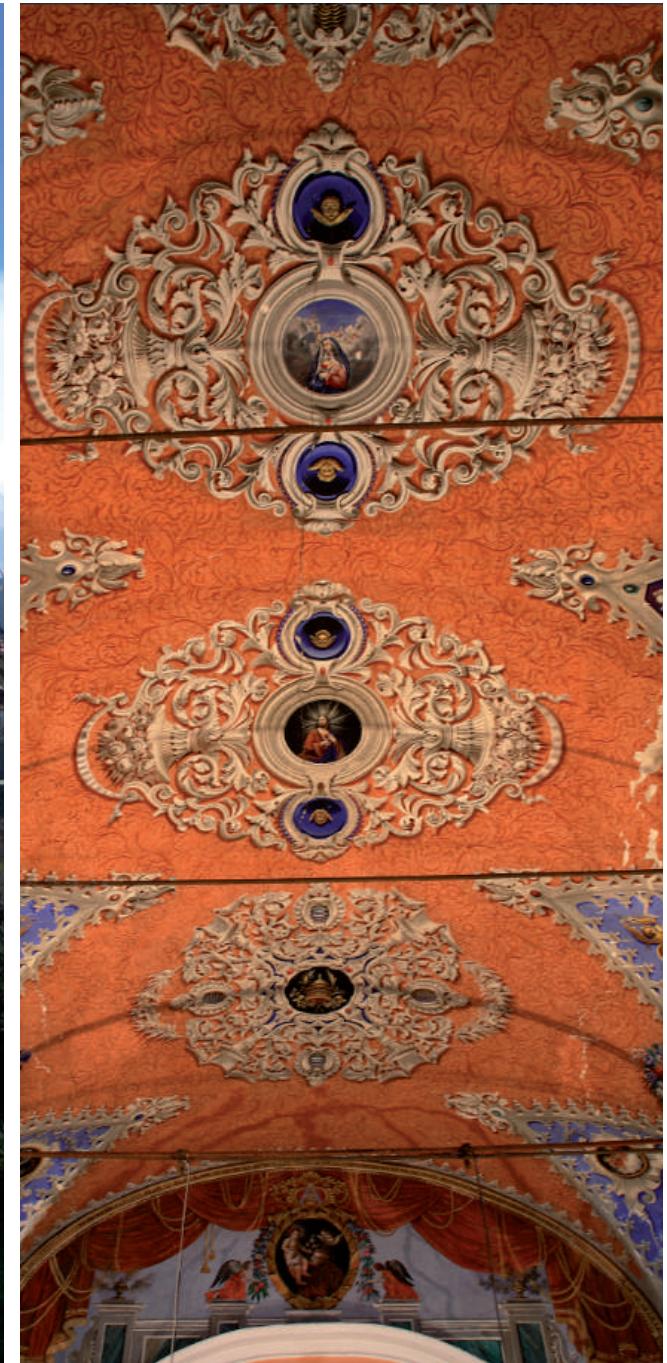
Matériel ou immatériel, ce patrimoine occupe une place tout à fait extraordinaire, via plusieurs phénomènes : la présence d'un patrimoine campanaire à fort potentiel, une concentration exceptionnelle d'orgues historiques, une dynamique de collecte, mise en valeur et pratique des expressions vocales et musicales traditionnelles vécues comme sources de création contemporaine.

D'autres patrimoines sont l'objet d'attentions récentes et de projets de mise en valeur : le patrimoine agro-pastoral, le patrimoine maritime, autant bâti qu'immatériel. Ils complètent un portrait singulièrement riche du territoire.

/// 85

Le plus méconnu localement de tous ces patrimoines, le patrimoine militaire, est l'objet d'attentions récentes qui en révèlent l'intérêt et susciteront des actions dans un futur proche.





Reconstitution d'une cabane néolithique de la Pietra, ©Université de Corse /// Village perché de Speloncato, ©ML-CCIRB /// Décor peint de l'église de Santa Reparata di Balagna, ©B-C



/// 87

groupe polyphonique Meridianu, ©Meridianu /// Tour génoise et phare de la Pietra, ©Hervé Sentucq

CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire /// 2023



Sur le territoire de l'intercommunalité, tourné depuis des années vers l'économie touristique, les patrimoines sont vécus comme un élément fondateur de la dynamique socio-culturelle et un possible vecteur de transformation économique. La diversité et les résultats des actions menées sur l'ensemble des 22 communes de l'intercommunalité démontre **l'existence d'une sensibilité patrimoniale dans un territoire curieux de culture et d'art**. Les associations y sont nombreuses et l'intérêt des habitants pour toutes les formes de cultures patrimoniales témoigne d'un réel dynamisme.

L'impression finale est celle d'un foisonnement auquel sont sensibles les décideurs politiques : ils voient **le patrimoine comme un levier possible de l'action publique, de l'amélioration de l'environnement quotidien, aussi bien matériel qu'émotionnel**. Le succès et le renouveau de pratiques patrimoniales anciennes ou un temps disparues (confréries, musique, traditions culinaires...) témoignent d'une utilisation, par les habitants eux-mêmes, du patrimoine comme un

88 //

ciment culturel commun : il ne s'agit pas d'un repli sur soi mais, au contraire, d'une **affirmation de la singularité comme pouvant être transmise et partagée**.

La réalisation de ce diagnostic de territoire permet de révéler de nouveaux enjeux patrimoniaux, **motivant d'autant plus la démarche de candidature au label Pays d'Art et d'histoire**. Ce label est un outil essentiel qui contribuera à la cohérence des politiques publiques visant à faire découvrir, valoriser préserver les atouts du territoire, favorisant ainsi l'appartenance au territoire et la cohésion sociale de ses habitants, leur permettant tout simplement de se réapproprier leur histoire.

Auterme de ce diagnostic, les enjeux apparaissent multiples : si le potentiel patrimonial est énorme, les actions à accomplir ne sont pas moins importantes. Le label donnera un cadre d'action à la CCIRB pour mettre en oeuvre les projets susceptibles de répondre à tous ces enjeux.

Enjeux de conservation

Approfondir la recherche et la diffusion de la connaissance du patrimoine par le biais de recherches, publications, expositions et partenariats, permettant ainsi aux acteurs culturels de transmettre leur savoir spécifique sur le patrimoine local. Conserver pour transmettre, mais aussi transmettre pour conserver. La mise en valeur des monuments ne peut se faire sans les informations utiles à leur conservation.

La transmission des savoir-faire, de l'histoire et des traditions liées au patrimoine bâti passe par la restauration de monuments sélectionnés, afin d'assurer leur conservation pour les générations futures.

En termes de protection, force est de constater que la quantité d'éléments du patrimoine inscrits ou classés au titre des monuments historique ou au titre objets n'est pas satisfaisante et n'est pas représentative de la richesse du territoire et mériterait, sans aucun doute, d'être davantage au cœur des préoccupations. Protéger le patrimoine, c'est aussi s'en servir, lui trouver de nouveaux usages.



/// Tribune de l'orgue de Speloncato, ©B-C ///



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

/// 2023

Enjeux de sauvegarde

La sauvegarde des patrimoines immatériels est un enjeu essentiel de l'obtention du label. Malgré la dynamique initiée par certains acteurs importants (Centre culturel Voce, association de sauvegarde des orgues), la bataille n'est jamais gagnée et le travail de sauvegarde doit être sans cesse renouvelé et augmenté. La sauvegarde de patrimoines par définition vivants et mouvants n'est jamais définitive et suppose un engagement constant, porté par des humains (et pas seulement des livres ou tout type de support), pour ne pas être relégué en tant que pratique appartenant au passé. Leur préservation et leur transmission sont nécessaires pour les renforcer ou les maintenir en vie tout en leur permettant d'évoluer et de s'adapter.

Des outils importants existent déjà, d'autres sont en projet : une vision cohérente et globale, fortement soutenue par les pouvoirs publics doit être portée pour permettre aux patrimoines immatériels de s'enrichir, à chaque nouvelle génération.

Enjeux de sensibilisation

Sensibiliser le grand public (locaux et visiteurs), particulièrement le jeune public, aux patrimoines est l'un des enjeux fondamentaux qui pousse la CCIRB vers l'obtention du label.

Celui-ci donnera un cadre clair et cohérent permettant, par des actions de sensibilisation, de concilier préservation du patrimoine et accueil de publics toujours plus divers et nombreux, avec en filigrane l'impérieuse nécessité de faire comprendre la fragilité des sites et des collections. Savoir, c'est pouvoir, connaître c'est comprendre : deux mantras qui devront guider les actions de sensibilisation, encore balbutiantes sur le territoire. Ces actions contribueront à l'appropriation et, par ricochet, à la sauvegarde des patrimoines. C'est un enjeu crucial sur un territoire dont une partie est encore fréquentée sur un mode de consommation touristique de masse : l'objectif final est de transformer, dans l'esprit des visiteurs, leur perception du territoire, en offrant un contrepoint à l'image portée par la communication touristique au XX^{ème} siècle.

Enjeux de valorisation

Au travers du label, le projet de la CCIRB est bien de voir dans le patrimoine un moyen d'explication et de compréhension de la singularité et de l'originalité du territoire. Cette vision s'adresse certes à la population touristique mais aussi et surtout à la population locale.

La mise en valeur des patrimoines est un besoin fort qui s'exprime de manière très claire sur le territoire de la CCIRB, où renaissent spontanément des pratiques en déshérence ou disparues. C'est aussi une réponse attendue à une demande pleine de sens, celle des visiteurs de plus en plus nombreux qui vont à la rencontre du patrimoine pour fuir une marchandisation touristique excessive.

Ce concept renvoie, d'une part, à une idée d'héritage que l'intérêt du public, conscient de ses liens étroits avec son histoire bâtie, ne vient pas démentir et, d'autre part, à la préoccupation de la sauvegarde de cette richesse patrimoniale.



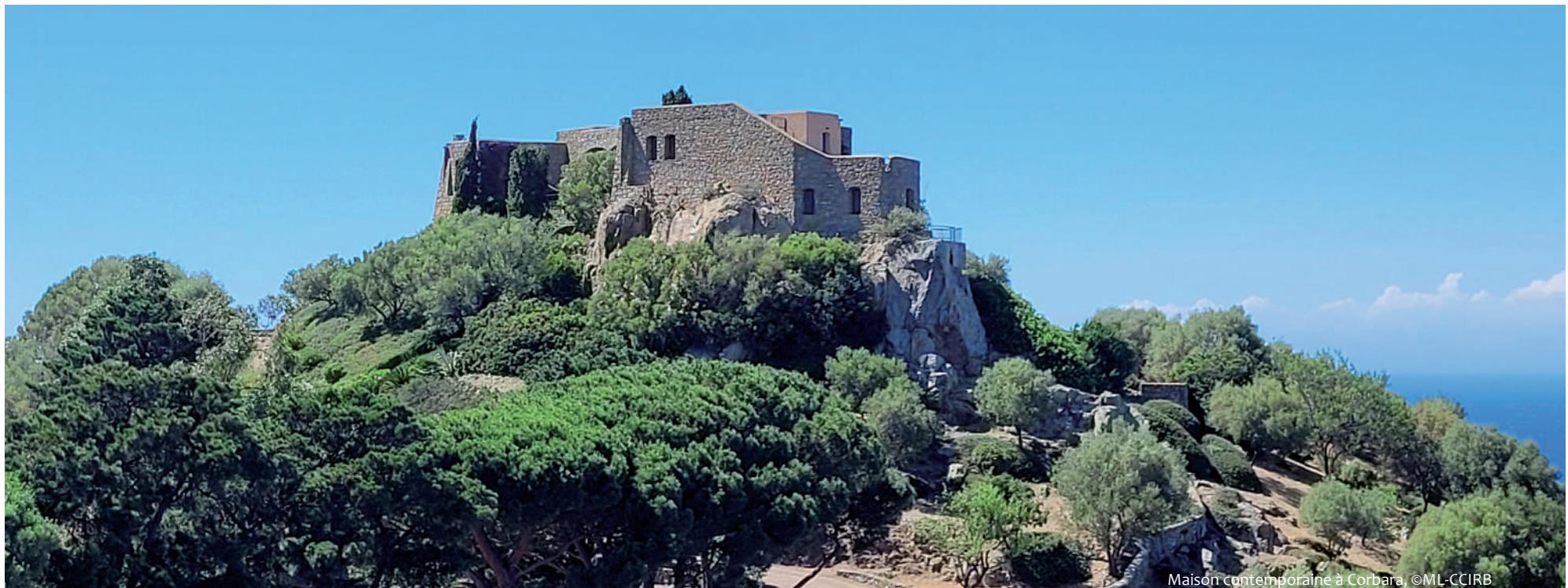
/// Aghja à Lama, ©ML-CCIRB ///





||||| **2** |||||

L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE DU TERRITOIRE



/// 91

Maison contemporaine à Corbara, ©ML-CCIRB

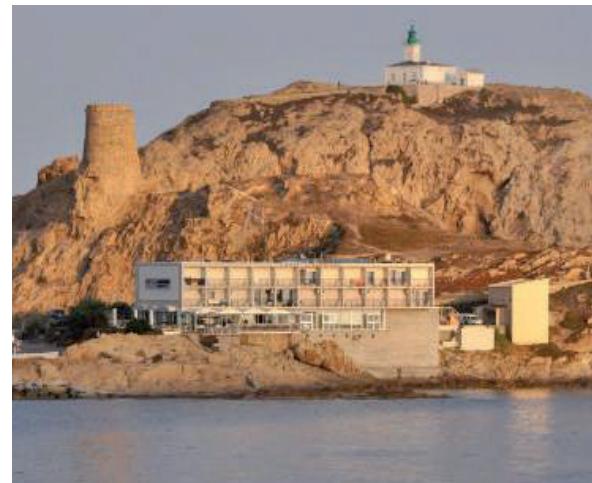


|||| 2.1. L'ARCHITECTURE DU XX^{ÈME} SIÈCLE

Dans les années 1920, l'art décoratif n'est présent que de manière très discrète en Balagne. À l'échelle locale, l'architecture est davantage marquée par la construction de quelques usines liées notamment aux exploitations minières (tanins, arsenic).

Dans les années 1950, l'arrivée du modernisme est caractérisée par la découverte du béton armé et fait ainsi place à une architecture aux lignes et volumes simples dépourvus d'ornementation.

Le développement touristique des années 1960 se traduit par un étalement urbain et la multiplication de constructions de style balnéaire qui tendent à atténuer le caractère architectural du territoire. Dans les années 1970, en réponse à une construction effrénée et non maîtrisée,



Hôtel La Pietra, ©L'Île-Rousse ||| Immeuble San Ghjasè en plein centre-ville de L'Île-Rousse, 1930, ©ML-CCIRB ||| Toitures végétales sur un bâtiment contemporain à Corbara , ©ML-CCIRB

apparaît le « régionalisme », courant qui traduit la volonté de retrouver, dans la construction nouvelle, une architecture issue de l'habitat traditionnel.

Jean-Luc Simonetti Malaspina, architecte balanin, (ancien directeur du CAUE de Haute-Corse, en retraite) a apporté son regard d'expert sur les réalisations contemporaines du territoire.

L'architecture récente et contemporaine

Les années 1960-2000

Le développement touristique que connaît la Corse à partir des années 1960, est décrit par les chercheurs comme un « boom » qui modifie

considérablement l'économie de la région, essentiellement sur sa frange littorale : le développement se fait sur un mode touristico-résidentiel.

En 40 ans, les villages et L'Île-Rousse s'étendent jusqu'aux premières pentes et s'étirent en créant un paysage de périurbanisation. Des immeubles collectifs et des opérations de maisons groupées se développent, ainsi que des projets de construction hôtelières (type VVF). C'est le temps des constructions bon marché, dans des matériaux importés, d'une qualité tout-à-fait variable en fonction des projets, à une époque où la réglementation en matière d'urbanisme et d'occupation des sols est encore balbutiante. À l'aube des années 1960, la SETCO (Société



CCIRB

|||| Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

|||| 2023

mixte chargée de l'aménagement touristique, notamment des projets hôteliers privés), préconisée dans le Plan d'Aménagement de la Corse, réalise de grands projets touristiques, dont le plus emblématique sur le territoire est la construction de l'Hôtel *La Pietra*, entre les îles et le port.

Depuis les années 2000

À partir des années 2000, après des années de migration bétonnées vers les côtes, dans un élan de retour aux sources, le minéral a de nouveau le vent en poupe. Les architectes et propriétaires se lancent de plus en plus souvent dans la rénovation de vieilles bâties avec le souci d'en conserver l'authenticité. Pierre, terre, chanvre ou bois, les matériaux simples et antiques sont privilégiés pour un résultat moderne en adéquation avec le paysage.

Ces maisons contemporaines sont des interprétations d'un habitat traditionnel aux

toits en terrasses sous réserve du respect des proportions de plein et de vide : les paillers ou *pagliaghji*, les seules manifestations d'habitat diffus dont il reste de nombreux témoignages.

Les mutations du XXI^{ème} siècle, entre transition écologique et énergétique et révolution numérique, influencent notre mode de vie et notre économie. L'architecture aspire à démontrer que ces changements sont source de création de nouvelles richesses.

Il faut dire que les règles ont changé : l'architecture est désormais conditionnée aux différentes réglementations thermiques, aux PADDUC, aux cahiers de prescription architecturales. Il existe une volonté de retrouver dans l'habitat nouveau des éléments de l'architecture traditionnelle notamment concernant les constructions proches des villages.

L'architecture se veut désormais plus intégrée et plus durable. On en voit de beaux exemples sur

le territoire avec le mouvement **d'architecture frugale**, qui appelle à une utilisation raisonnée du sol, au respect du site et à la valorisation du territoire. Elle encourage notamment la métamorphose du «déjà-là» pour donner une nouvelle vie à des immeubles existants.

Selon l'architecte Dominique Gauzin-Müller, « *la Corse a «un gros potentiel» pour le développement de l'architecture frugale qui vise à diminuer l'impact du secteur du bâtiment sur l'environnement* » :

- A *Stazzona* à Pioggiola, peut être considérée comme «frugale» selon Dominique Gauzin-Müller. (voir plus loin).
- *L'Ombria*, une maison écologique construite en matériaux naturels sur la commune de Belgodère, a obtenu en 2021 le label " Ecogîte " des Gîtes de France. Il s'agit du premier de Haute-Corse (deux autres sont labellisés en Corse-du-sud).



Vue aérienne de la marine de Davia à Corbara, construite à partir des années 1960, ©SurvoldeFrance ||| Construction contemporaine finalisée en 2021 à L'Île-Rousse, ©Résidence Saletta Mare ||| L'Ombria, construction en pisé à Belgodère, 2018, ©Architecture frugale,



|||| 2.2. COMMANDES PUBLIQUES ARCHITECTURALES RÉCENTES

Malgré sa petite taille, le territoire se distingue par le nombre et la qualité de commandes architecturales publiques récentes, qui montrent la réelle dynamique culturelle qui est ici à l'oeuvre. Des projets remarquables, originaux et ambitieux ont vu ici le jour, qui n'ont pas hésité à utiliser des techniques innovantes et durables, pour des équipements destinés à accueillir du public. Plusieurs édifices du territoire ont ainsi reçu des récompenses et labels prestigieux.

Architectures remarquables

A Stazzona

- 94 ||||
- Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte du Ghjusani
 - Maître d'œuvre : Villa Battesti Architectes et Associés
 - Surface : 1 711 m² de SHON



A Stazzona, vue extérieure et intérieure, Pioggiola ©CNI

- Coût : 2 766 000 € HT
- Année de conception : 2002
- Année de réception : 2008

A Stazzona («la forge» en langue corse) à Pioggiola est conçue comme un lieu d'accueil destiné à accueillir des activités diversifiées centrées autour du théâtre. Cette construction moderne a pour but d'accueillir les acteurs culturels et d'être un vecteur culturel incontournable en Corse. Construit en pin laricio et végétalisé, A Stazzona est située à 900m d'altitude au cœur du Parc Naturel Régional de Corse (PNRC). En plus d'abriter les activités de l'association l'ARIA (Association des Rencontres Internationales Artistiques), il symbolise la renaissance et le repeuplement du Ghjunsani et notamment le regain d'attractivité économique, artistique, culturelle et touristique dans cet espace rural.

Le projet a été primé lors du 1er palmarès d'Architecture de Corse (Prac) organisé par la Maison de l'Architecture de Corse. Il a également obtenu le label Centre Culturel de Rencontre et le label Architecture contemporaine Remarquable. En 2020, le théâtre a été sélectionné pour représenter la Corse sur l'affiche du ministère de la Culture lors des « Journées nationales de l'architecture ».

Dans l'ouvrage A Stazzona, (paru en novembre 2011 à « édition française ») le bâtiment est décrit ainsi : « *D'un radicalisme rare, il se présente comme un grand parallélépipède aux formes épurées qui, malgré son modernisme, est parfaitement intégré dans son environnement. [...] cette architecture à la sobriété radicale [a des] allures japonisantes* ».



L'auditorium de Pigna

- Maître d'ouvrage : Mairie de Pigna
- Maître d'œuvre : CFL Architecture (mandataire) et Paul Casalonga (architecte associé),
- Coût : 470 000 € TTC
- Année de conception : 1988
- Chantier : 1998
- Année de réception : 2000

Réalisé en 2000, cet auditorium municipal est géré par le CNCM Voce. Il se veut être d'abord un lieu de recherche, d'expérimentation, de répétition et enregistrement pour les formations musicales et vocales traditionnelles, et d'improvisation de Corse et d'ailleurs, mais aussi un espace de diffusion de ces travaux.

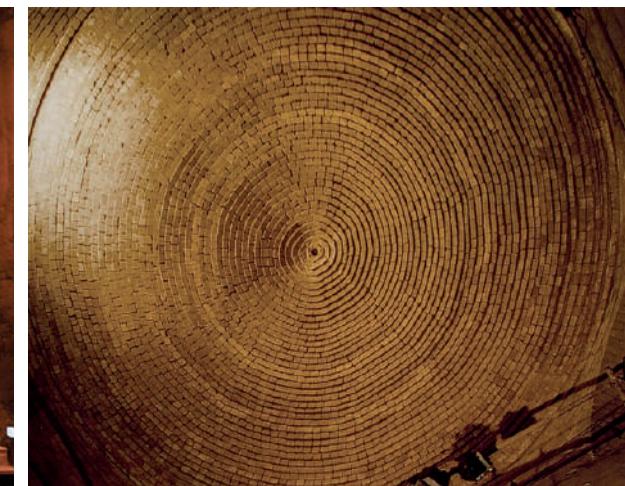
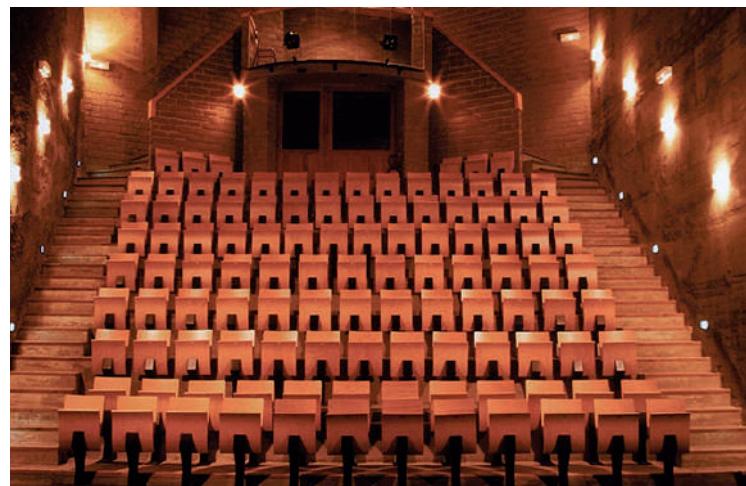
Conçu pour la musique, bâti en terre crue, surmonté d'une coupole, cet édifice est totalement original sur le plan acoustique et scénographique. Inspiré des architectures de l'Egyptien Hassan Fathy, ce projet à l'architecture moderne et écologique a été réalisé avec des briques de terre, comprimées, fabriquées sur

place, matériau qui améliore le confort thermique, hygrométrique et acoustique.

Inspirée du savoir-faire méditerranéen, cette technique a permis, outre les meilleures performances de confort d'habitation et la beauté des formes une réduction de la durée des travaux (onze mois), ainsi que des économies financières (le coût TTC étant de 470 000 €).

L'Auditorium a reçu le prix d'honneur pour sa production « CFL ARCHITECTURE », par le Palmarès Régional d'Architecture en Corse (Prac). L'Auditorium de Pigna a soulevé beaucoup d'intérêt, dès le début de son processus de réalisation car les artisans du *gruppu munimenti* ont dû s'approprier la technique. Un ouvrage relate cet étonnant chantier de construction : *Terra cruda*, ou l'histoire de la construction de l'Auditorium de Pigna.

Malgré le recours à une technique qui n'était plus traditionnellement utilisée dans la région, le bâtiment est remarquablement bien intégré au village de Pigna, dont il respecte totalement l'esprit « resserré » et les harmonies de couleur.



L'Auditorium de Pigna, intégration dans le village, vue intérieure et voûte, ©Auditorium de Pigna



|||| 2.3. LES ACTIONS DE RESTAURATION, RÉHABILITATION ET SAUVEGARDE DE L'ARCHITECTURE

Les édifices d'architecture contemporaine ont pour l'instant nécessité peu d'opérations de restauration et de réhabilitation sur le territoire. **Il existe un véritable enjeu : préserver l'identité architecturale des nombreux villages restés indemnes du développement architectural touristique de la seconde moitié du XX^{ème} siècle.**

Le premier outil permettant d'agir en ce sens est la création de SPR (Sites Patrimoniaux Remarquables). Cet outil de gestion renvoie un signal fort de la part des communes en faveur de leur patrimoine. **Trois villages sont classés SPR** : Corbara (2017), Lama (2019) et Speloncato (2018). Un quatrième est en cours d'instruction : Pigna. Le village de Corbara a été le premier Site Patrimonial Remarquable de Corse en 2017.

96 |||

On ne peut que constater la mobilisation importante de la microrégion puisque **75% des SPR de Haute-Corse se trouvent sur le territoire de la CCIRB**. Outre leur dimension réglementaire, les SPR permettent à la population de mieux connaître son patrimoine en mettant à disposition tous les éléments cartographiés des villages sur une banque de données.

D'autres dispositifs existent, qui permettent de sauvegarder la valeur architecturale de certains ensembles : la commune de L'Île-Rousse a par exemple été sélectionnée en 2021 pour participer au programme "Petites cités de caractère", porté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires. La Préservation du centre historique est l'objet principal de ce programme.

Le **Cahier de recommandations architecturales et paysagères : construire et réhabiliter en Pays de Balagne** publié en 2008 et réédité en 2022, est un autre outil, essentiel pour les collectivités et les particuliers. En 1997 a été réalisé un cahier de recommandations architecturales spécifiquement à L'Île-Rousse mettant en avant les couleurs et matériaux de l'architecture dans le périmètre du centre-ville.

Enfin, le territoire s'est engagé à **maintenir et développer le tissu des entreprises de restauration du patrimoine bâti**, ainsi qu'à soutenir les formations qualifiantes comme celles contenues dans le programme « Savoir-faire traditionnels et métiers d'avenir », porté par l'Office de l'environnement et appuyé par la Chambre de métiers de Haute-Corse.

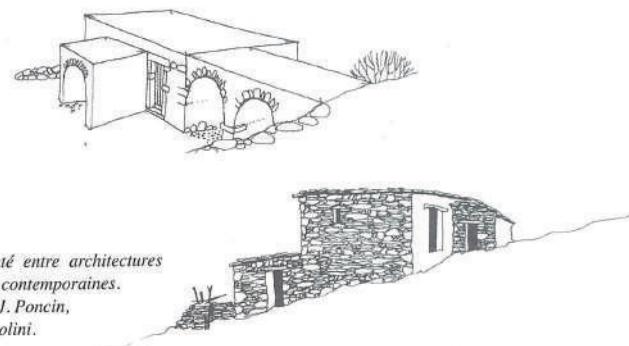
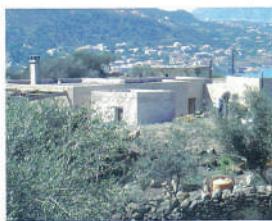


Cahier de recommandations architecturales et paysagères : construire et réhabiliter en Pays de Balagne



CCIRB

|||| Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire |||| 2023



*L'évidente parenté entre architectures traditionnelles et contemporaines.
Dessin du haut : J. Poncin,
et du bas : J. Orsolini.*

CE QUE NOUS MONTRENT D'AUTRES MAISONS :

Elles nous frappent, d'emblée, par leur grande discrétion, par leur aptitude à se fondre dans le paysage. Elles « collent » au terrain et semblent jaillir des murs de soutènement des terrasses arboricoles.

Ces maisons contemporaines sont des interprétations d'un habitat traditionnel aux toits en terrasses : les paillers ou « pagliaghji », les seules manifestations d'habitat diffus dont il reste de nombreux témoignages en Balagne.

Récentes, ces maisons ne sont pas des copies serviles d'anciennes bergeries mais des créations inspirées d'un principe architectural simple : un habitat à toit plat et à un seul niveau, au besoin répété en gradin, le toit de la partie inférieure formant la terrasse de la partie supérieure (voir croquis p.32).

Le recours à des matériaux issus du sol – la pierre, le tuf – donne au final des architectures mimétiques et humbles, sans crainte d'affirmer des usages nouveaux comme la recherche des vues sur le paysage par l'adoption de grandes baies vitrées.



Lorsque la coloration des constructions est soutenue, comme ici, celles-ci se fondent dans la perception d'ensemble des reliefs, boisés ou pas.

CE QUE NOUS DISENT CES MAISONS : L'intégration par la tonalité et la matière

Ancrées dans le sol de Balagne, ces maisons y puisent leurs matériaux : le granit ou le tuf, selon que l'on opte pour la pierre ou pour l'encaustique, le second étant tout aussi traditionnel et nettement moins coûteux. Il est évident que le recours à l'un ou à l'autre est une garantie d'intégration visuelle par la matière et la tonalité des murs.

CE QUE PEUVENT IMPOSER LES RÈGLEMENTS DES PLU : Le recours à des matériaux intégrés

ARTICLES 11, ASPECT EXTÉRIEUR DES CONSTRUCTIONS

Murs : matières et couleurs.

Une construction nouvelle comme une restauration devra être totalement en pierres ou totalement enduite, volume par volume. Une extension sera réalisée dans le même matériau que l'existant, à condition qu'il soit conforme aux présentes prescriptions.

La pierre du pays sera mise en œuvre selon l'appareillage traditionnel : pierres de carrière locales non taillées à joints secs en face extérieure ou en « tout venant » jointé largement, avec un mortier à base de chaux grasse et de tuf s'harmonisant avec la teinte de la pierre.

Les enduits seront talochés, grattés ou grossiers, dans une tonalité se rapprochant le plus possible des murs de pierre avoisinants et des crépis traditionnels observés localement (chaux + tuf). Les enduits écrasés sont interdits.



//// 2.4. ACTIONS DE CONNAISSANCE DE L'ARCHITECTURE

Conférences et publications sont les principales actions menées dans l'objectif de « porter à connaissance » les problématiques architecturales contemporaines.

Conférences

En avril 2022, la CCIRB a été partenaire du Parc de Saleccia pour l'organisation d'une **conférence sur l'architecture frugale** présentée par l'architecte Dominique Gauzin-Müller qui œuvre pour la promotion des matériaux éco-locaux à travers ses enseignements dans plusieurs universités internationales, de nombreuses expositions et une vingtaine d'ouvrages.

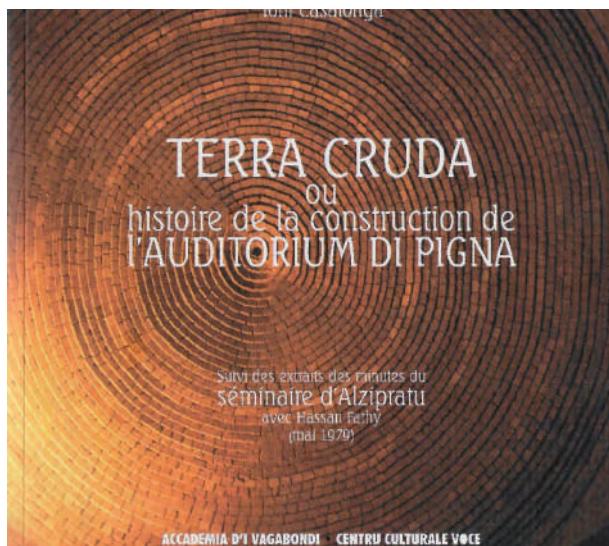
98 ////

Publication d'ouvrages

L'histoire de la construction de L'auditorium de Pigna a fait l'objet d'une publication spécifique : *Terra Cruda*, édité par le Centre Culturel Voce (2010).

Le Pays de Balagne a participé à la réalisation et l'édition d'ouvrages sur l'architecture du territoire, tel *Promenades d'architecture en Balagne* en 2011.

Enfin, la CCIRB souhaite intégrer la création de la Maison de l'Habitat au projet du futur CIAP, avec un espace d'accueil et d'information : ce sera un lieu ressource sur l'architecture pour les habitants et les collectivités.



Terra Cruda (couverture et extraits)



34



CCIRB

//// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

//// 2023

|||| 2.5. ACTIONS DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE

C'est essentiellement par l'accueil de résidences d'architectes et d'accueil d'ateliers que les problématiques de l'architecture contemporaine sont aujourd'hui valorisées.

Résidences

En 2019, la Maison de l'Architecture Corse, en collaboration avec la CCIRB, l'Office du tourisme intercommunal L'Île-Rousse-Balagne et l'ARIA, a organisée une **Résidence d'architecte à Lama**, ayant pour thématique « le tourisme culturel, une ressource pour la renaissance des villages, Cultourisme ».

L'objectif principal des travaux de la résidence a été de donner voix aux différents acteurs de la région afin de construire une réflexion collective sur le territoire qu'ils habitent, les valeurs qu'ils y trouvent, les liens qu'ils y créent et leurs visions du développement des villages au futur.

Ateliers

Dans le cadre des **Ateliers Hors Les Murs** (AHLM) organisés en 2022 par la Maison de l'Architecture de Corse en collaboration avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes, l'Université de Corse Paolitech, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et en partenariat avec le ministère de la Culture, le ministère de la Transition écologique et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, vingt-huit étudiants en architecture, ainsi que trois étudiants de l'école Paolitech, sont partis une semaine en immersion dans trois territoires de « Petites Villes de Demain » dont L'Île-Rousse.

Les étudiants ont posé un diagnostic du territoire afin de proposer une démarche de développement urbain qui s'inscrit dans une cohésion de territoire. Ils ont réalisé trois notices sur L'Île-Rousse : la première, intitulée

“portrait de ville” expose le diagnostic urbain de la commune, la seconde, intitulée “territoire exemple innovation” expose les grands enjeux de renouvellement urbain identifié sur la commune, la troisième, intitulée “faire projet”, aborde les différents projets architecturaux et les différents sites de projets recensés sur la commune.



Résidence d'architectes en Balagne, 2019



|||| 2.6. CONCLUSION ET ENJEUX

Au XX^{ème} siècle, un territoire à deux visages

Après la Seconde Guerre Mondiale, le paysage architectural du territoire a été largement modifié par l'irruption d'une nouvelle manne économique, le tourisme, qui a entraîné un développement spectaculaire de la frange littorale du territoire. Les grandes modes architecturales n'ont pas épargné cet espace, qui a connu l'étalement urbain, le style néoprovençal puis moderne et californien au cours du XX^{ème} siècle.

Sur les hauteurs, l'identité architecturale balanine a été mieux préservée, avec ses villages très compacts et les nombreuses constructions issues du mode de vie agropastoral, toujours debout et désormais objet de restaurations : *pagliaghji*, enclos, murs et jardins en terrasses.

Emblèmes majeurs de la Balagne, les villages perchés tirent leur caractère d'un habitat fortement groupé et isolé sur des hauteurs. Au-delà de sa beauté extérieure, l'image du village perché, issu d'une nécessité de se rassembler

100 ||||

et se protéger, témoigne encore aujourd'hui d'un art de vivre ensemble et d'une sociabilité toutes méditerranéennes. **Ainsi, ce caractère architectural préservé participe d'un patrimoine culturel.**

Au tournant du XXI^{ème} siècle, des commandes publiques engagent le territoire dans une dynamique en total contre-pied du mouvement de banalisation architecturale à l'oeuvre depuis les années 1960. Les deux édifices contemporains les plus remarquables du territoire, A Stazzona et l'Auditorium de Pigna sont tous deux situés dans les zones d'altitude, ce qui n'est pas anodin. Ils ont été pensés pour s'intégrer dans des secteurs relativement préservés car à l'écart des zones littorales où le développement touristique a été le plus important. Ces deux bâtiments mériteraient sans doute d'être labellisés ARC.

L'obtention du label Pays d'Art et d'Histoire facilitera l'intégration des enjeux architecturaux

aux projets qui se dessinent : la création du CIAP, sous forme «étoilée», rayonnant sur le territoire, sera l'occasion de valider une approche renouvelée de l'architecture.

L'architecture, levier pour un développement respectueux du territoire

À l'aube du XXI^{ème} siècle, l'architecture est un enjeu d'importance pour le territoire puisqu'il s'agit de réfléchir de manière cohérente, à l'échelle du territoire, pour tenter de concilier deux réalités bien différentes : un littoral sur-développé et des reliefs à l'architecture préservée. La conservation et la valorisation du caractère architectural des villages de l'arrière-pays est un enjeu essentiel... Qui ne doit pour autant pas exclure une réflexion sur les zones littorales, avec en filigrane cette question lancinante : comment parvenir à requalifier des zones architecturales typiques d'un développement touristico-résidentiel massif, dans un esprit de cohérence avec les exigences sociétales et écologiques contemporaines ?



auditorium de Pigna, ©Mairie de Pigna



Ces deux faces d'une unique préoccupation architecturale se traduisent différemment selon qu'il s'agit de conservation, de restauration ou de valorisation :

- Enjeux de conservation

Préserver l'identité architecturale des villages est un pré-requis : c'est un capital culturel et économique (car porteur d'une image touristique) fragile. La conservation ne se conçoit pas ici sans une forte démarche de «porter à connaissance» de l'architecture : connaître est le préalable essentiel à toute protection. Le label Pays d'Art et d'Histoire offrira des outils permettant de diffuser la connaissance du caractère architectural du territoire, à tous les publics.

- Enjeux de restauration

La restauration du patrimoine architectural, notamment rural, est un enjeu de développement : cela permet de valoriser, sur

le territoire, des savoir-faire et des métiers qui ne sont pas délocalisables. Ces opérations de restauration ne peuvent se faire que si des artisans sont formés aux techniques traditionnelles et/ou «frugales». Parce qu'elle se voit, l'architecture peut participer à la banalisation ou au contraire à l'identification du territoire. La restauration du patrimoine architectural contemporain de la CCIRB (édifices publics, petit patrimoine) participe de deux objectifs : renforcer le caractère du territoire, en réponse à la banalisation et/ou au délaissage de certains espaces bâtis opérés dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, et se préoccuper des contraintes écologiques largement délaissées dans la conception architecturale à cette époque.

- Enjeux de valorisation

Les dispositions protectrices des codes de l'urbanisme et du patrimoine doivent être utilisées pour promouvoir un développement

harmonieux des villages perchés. En parallèle, la mémoire des lieux peut être valorisée en promouvant la mutation des espaces et des constructions liées à des activités disparues, notamment agro-pastorales (aire de battage, enclos à bœufs...) vers de nouvelles vocations, en particulier culturelles et de loisirs (lieux de spectacles vivants, espaces scéniques, lieux de mémoire, écomusées...).

L'enjeu premier sur le territoire de la CCIRB est de concilier le développement économique et le maintien d'une cohérence architecturale et paysagère. Les opérations de conservation, restauration et valorisation cohérentes avec cet objectif devront permettre de valoriser les espaces architecturaux en tant qu'outils de développement et témoins de savoir-faire et savoir-être.



Ecole élémentaire de Corbara, ©Mairie de Corbara







||||| **3** |||||
LES ARTS PLASTIQUES



|||| 103



||||| 3.1. LE 1% ARTISTIQUE

Le 1% artistique, destiné « à favoriser l'intégration de l'art dans l'architecture, à assurer un contact direct et permanent du public avec la création contemporaine, à soutenir financièrement et socialement la création artistique par une démarche de commande publique aux artistes », est encore peu présent sur le territoire. Plusieurs établissements du territoire ont bénéficié du dispositif, tel qu'il est recensé par le CAUE de Haute-Corse : le lycée de Balagne, le collège Pascal Paoli de L'Île-Rousse, l'école maternelle de Pietralba et l'école maternelle de Santa Reparata di Balagna.

Pourtant, à l'exception de celle du collège de L'Île-Rousse, aucune des œuvres n'a été conservée dans ces établissements.

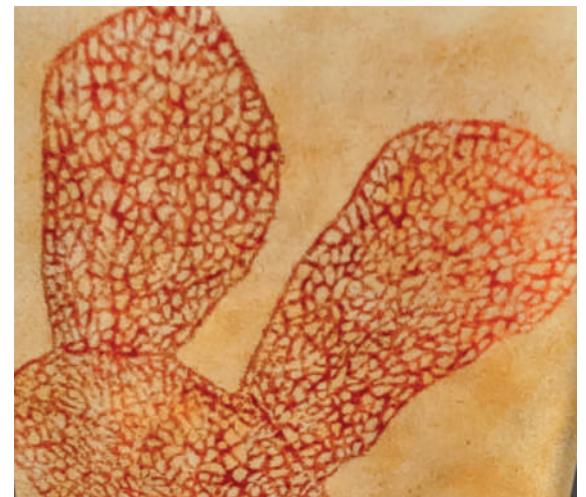
104 ||||

L'œuvre installée au collège Pascal Paoli est une sculpture réalisée dans du granite, signée par Guy Consorti. Elle représente un navire avec une tête de bétail en guise de tête de proue, et son équipage armé de boucliers.

À l'occasion de son installation dans ses nouveaux locaux, la CCIRB a commandé en 2021 une œuvre d'artisanat d'art unique et originale à l'atelier de verrerie Vetrarte à Belgodère pour un coût total de 9615 € TTC. Cette œuvre qui fait appel à différentes techniques (sablage, thermoformage, fusing, et vitrail) est installée au plafond de la salle de réunion de la CCIRB : il s'agit d'une frise composée de panneaux de verre représentant les palmes des figuiers de

barbaries, végétal emblématique de la région.

La faible représentation du 1% artistique n'est pas surprenante compte tenu de la dimension du territoire.



Oeuvre de Guy Consorti au collège de L'Île-Rousse : vue générale et détail, ©ML-CCIRB ||| Oeuvre de l'Atelier Vetrarte : vue générale et zoom sur les palmes de figuier de barbarie, ©ML-CCIRB



CCIRB

|||| Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

|||| 2023

|||| 3.2. LA COMMANDE PUBLIQUE

La commande publique s'incarne dans les réalisations portées historiquement par la commune de L'Île-Rousse, et de manière plus particulière par l'artiste Damaso Maestracci qui vivait dans la commune d'Occhiatana.

Depuis le milieu du XX^{ème} siècle, la commune de L'Île-Rousse s'est attachée à embellir son cadre urbain par une série de commandes sculpturales. Au début du XX^{ème} siècle, une *Ondine* est commandée à Juan Berrone, sculpteur argentin formé à l'atelier de Bourdelle.

Dans les années 1950-1960, Antoniucci Volti a réalisé deux œuvres : *La Maternité* (1959) et *La Rêverie*, cette dernière œuvre ayant été offerte à la ville.

Dans les années 1980, une *Diane* est commandée à Pierre Dionisi (1980) tandis qu'une copie de la *Vénus accroupie de Coysevox* rejoint l'Île-Rousse en 1986, l'original de ce sculpteur du XVII^{ème} siècle, réalisé pour le château de Versailles, est conservé au Louvre.

Enfin, les années 2010 sont marquées par deux commandes : une œuvre abstraite de Pierre Pardon en 2012 et *a Sirenella di l'Isula Rossa* signée Gabriel Diana en 2016, sculpture en bronze installée sur un rocher de la plage.

La dernière œuvre commandée par la commune de L'Île-Rousse est une fresque intitulée *Le Paradis des Boules*. Cette œuvre réalisée en 2019 par Adrien Martinetti sur un mur de la place Paoli,

représente, sur une trentaine de mètres de long, le « paradis des boulistes ».

Les autres communes de la CCIRB ne possèdent pas d'œuvres issues de la commande publique. Tout au plus peut-on citer les deux monuments aux morts réalisés par Damaso Maestracci dans la première moitié du XX^{ème} siècle, à Occhiatana.



L'*Ondine* de Juan Berrone, ©ML-CCIRB ||| *Rêverie* d'Antoniucci Volti, ©ML-CCIRB ||| Copie de la *Vénus de Coysevox*, ©ML-CCIRB,



// REGARD SUR... ///
Damaso Maestracci

L'artiste Damaso Maestracci a passé la plus grande partie de sa vie à Occhiatana (1888-1976). Il a réalisé de nombreuses œuvres qui ont marqué le patrimoine artistique du XX^{ème} siècle sur le territoire, véhiculant une iconographie particulière de la Corse.

Des sculptures monumentales, (notamment les deux monuments aux morts qu'il a réalisés pour le village d'Occhiatana) ainsi que de nombreuses statues se trouvent dans les églises sur l'ensemble de la microrégion.

En 2005, la Collectivité de Corse a reçu en legs une partie du patrimoine du sculpteur Damaso Maestracci. La fille de l'artiste a souhaité, en effectuant cette donation, que sa maison ainsi que les innombrables biens mobiliers qu'elle renferme soient mis en valeur en souvenir de son père.

Parmi les biens légués se trouve la maison de l'artiste, conservée telle qu'elle se présentait de son vivant et renfermant la totalité du mobilier d'origine. Cette maison d'artiste n'est pour l'instant pas ouverte au public.



Maison du sculpteur Damaso Maestracci, construite en 1873, puis remaniée par l'artiste avec des décors sculptés, de stuc et de béton, ©MLCCIRB



Monument aux morts d'Occhiatana, ©MLCCIRB



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

/// 2023

|||| 3.4. CONCLUSIONS ET ENJEUX

Si le territoire de la CCIRB est très fortement marqué par son caractère culturel, il s'agit essentiellement des arts vivants : chant, théâtre, musique. La création contemporaine relevant des arts plastiques n'a pas été portée par des personnalités fortes, ce qui est souvent la clef d'un véritable développement dans les territoires non-urbains. Si des œuvres contemporaines existent sur le territoire, celui-ci n'est pas encore un espace d'accueil identifié par et pour les artistes plasticiens, faute notamment de structure adaptée.

La valorisation des arts plastiques sur le territoire de la CCIRB est donc un peu le parent pauvre de la politique culturelle : il n'existe pas, à ce jour, de structure de valorisation à l'échelle inter-communale. Quelques lieux d'exposition (publics ou privés) existent, qui organisent des

manifestations, expositions, conférences. Mais force est de constater que l'absence d'une véritable structure de coordination des actions en ce domaine se fait sentir.

L'objectif n'est pas de se substituer aux institutions dont c'est la fonction. Toutefois, la création, via le CIAP, de lieux patrimoniaux pourra offrir des espaces de dialogue et d'accueil pour les institutions (FRAC notamment) et les associations locales. Un CIAP peut faire le lien entre le patrimoine et les pratiques artistiques contemporaines.

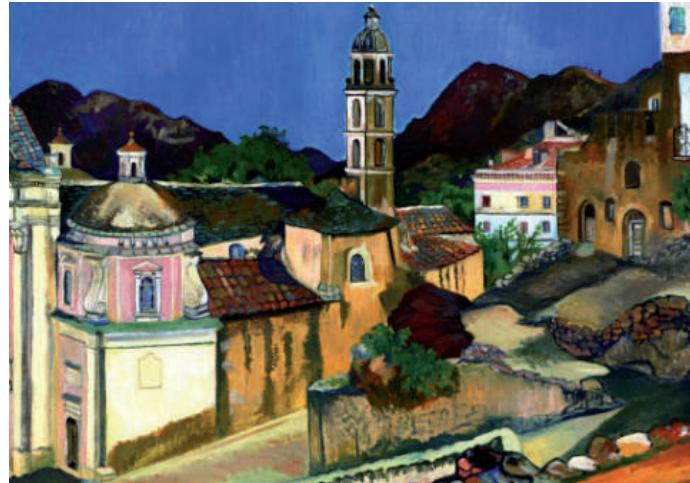
Ainsi, la programmation architecturale, scientifique et culturelle du futur CIAP étoilé pourra être l'occasion de réfléchir à favoriser, sur le territoire :

- des résidences d'artistes plasticiens,

- des expositions,
- des ateliers à destination de différents publics,
- des commandes publiques d'œuvres.

Sans outrepasser son objet et ses fonctions, le CIAP, outil structurant pour le territoire, pourra offrir à des acteurs isolés un espace d'expression pour une dynamique collective autour des arts plastiques, leur pratique, leur connaissance, leur valorisation.

Pour être complet, on peut citer les œuvres picturales d'artistes renommés ayant séjourné sur le territoire : Fernand Léger, Suzanne Valadon et son fils Maurice Utrillo, Grasmic... Ces œuvres ne sont pas visibles localement (collections privées ou publiques, non conservées en Corse) mais font partie de l'histoire des arts plastiques du territoire.



Gamins à l'Île-Rousse, ©Fernand Léger ||| Eglise à Belgodère, ©Suzanne Valadon ||| Portrait d'Ernest Biasini, ©Fernand Léger

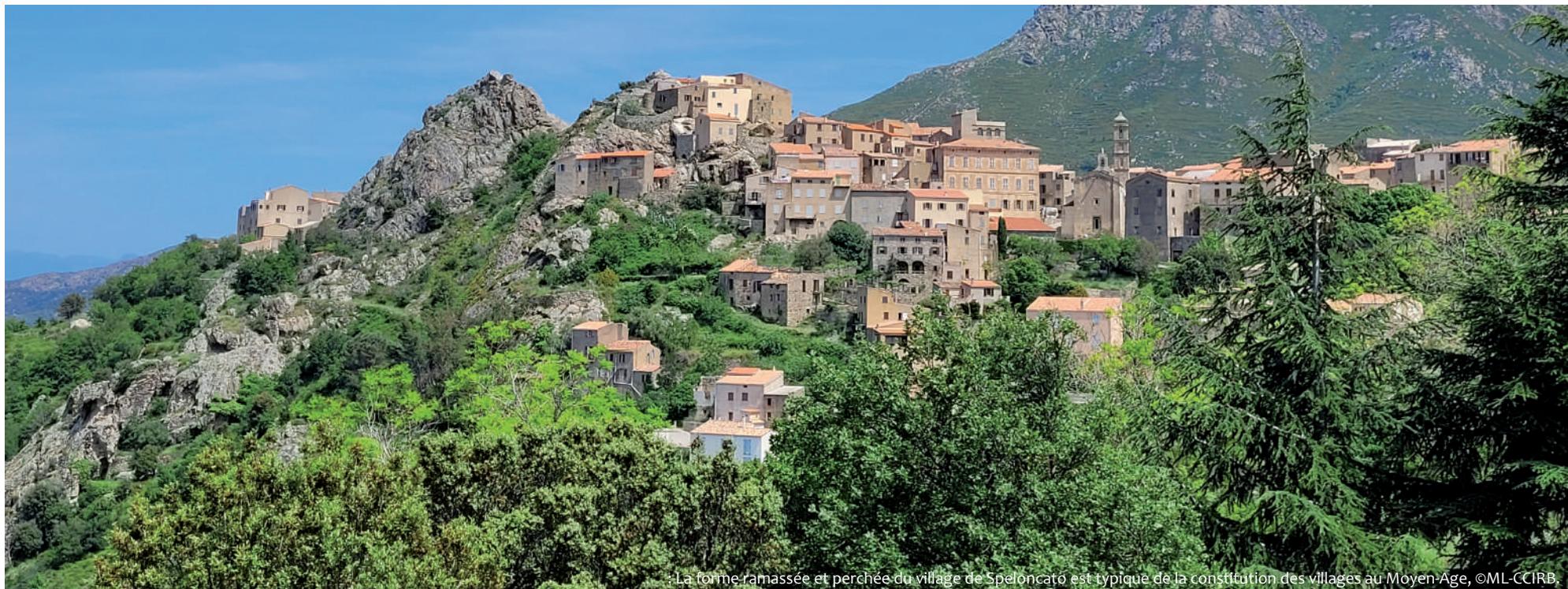






||||| 4 |||||

L'URBANISME SUR LE TERRITOIRE



La forme ramassée et perchée du village de Speloncato est typique de la constitution des villages au Moyen Âge, ©ML-CCIRB.



La constitution de l'urbanisme sur le territoire au regard de l'histoire : permanences et rupture

Villages perchés... et marines littorales

Comme dans beaucoup d'autres régions de Corse, le territoire balanin a vécu de profonds bouleversements au cours du XX^{ème} siècle.

Pendant des siècles, le territoire a été caractérisé par une vocation agricole largement dédiée à la culture de l'olivier, les espaces urbanisés se concentrant à flanc de coteau, permettant de voir et se protéger, marqués par un habitat groupé et dense : les maisons sont mitoyennes et imbriquées. Au XIX^{ème} siècle, si les maisons s'élèvent, gagnant des étages, et qu'apparaissent les palazzi, la physionomie urbanistique du territoire évolue peu.

Le début du XX^{ème} siècle est celui d'un déclin démographique important, lié à la crise des productions céréalière et oléicole. Entre 1896 et 1962 la Balagne perd la moitié de sa population : on assiste alors à une forme de « désertification rurale » qui atteint son paroxysme avec le grand incendie de 1957 qui ravage 33000 hectares de terres.

110 ////



Corbara, ©ML-CCIRB

Paradoxalement, cet abandon laisse la voie libre au développement d'une nouvelle activité économique, le tourisme et plus précisément, le tourisme de masse, encouragé par l'attrait de la mer. L'Île-Rousse connaît alors une saisonnalité extrêmement marquée, sa population quadruplant pendant l'été : ce phénomène n'est pas sans conséquence sur la structure urbaine de la ville qui, restée figée depuis le XVIII^{ème} siècle, se modifie rapidement avec l'apparition de lotissements et d'infrastructures touristiques. Dans un premier temps, le choc touristique renforce l'extension urbaine littorale. Les villages périurbains ne sont pas épargnés par ces transformations : ils deviennent des zones de chalandise ou des zones d'accueil touristiques. Lorsqu'intervient un deuxième choc touristique au début des années 2000, le littoral entre en phase de saturation. On constate que la localisation des activités et des actifs diffuse alors sur la zone rétro-littorale puis sur le piémont.



CCIRB

//// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

//// 2023

Au XXI^{ème} siècle, la nécessité de ré-interroger l'urbanisme localement

L'analyse du dynamisme de construction et de la consommation foncière en Balagne au cours des dix dernières années au regard de la croissance démographique permet de comprendre l'évolution de l'urbanisation et d'évaluer si la tendance observée peut se poursuivre de façon durable ou si un virage doit être amorcé pour accueillir les populations futures tout en préservant l'identité du territoire, les ressources naturelles, la qualité de vie des habitants.

Sur le territoire de Balagne, 544 ha ont été urbanisés sur la période 2007-2017, soit près de 4 200 bâtiments construits. La superficie des parcelles bâties est en croissance permanente. On arrive à une moyenne de + 54,4 ha/an de parcelles urbanisées depuis 2007.

En 10 ans, le nombre de maisons individuelles a augmenté de 23% et le nombre d'appartements de 15% portant à 18% la croissance du nombre de logements. Le nombre de locaux d'activité a lui augmenté de 17%. Toutefois, le rythme de construction ralentit depuis 2015 pour atteindre une progression de 0,3% en 2016 et 2017.

La poursuite des phénomènes observés sur les



Le Belhambra, Belgodère, ©DR

dix dernières années à croissance démographique équivalente impliquerait une consommation foncière de plus de 1 200 ha en 2040.

Pour assurer au territoire un développement harmonieux et équitable, la collectivité doit tenir compte de contraintes importantes : croissance démographique, densification de l'habitat ou encore influence du relief (montagne et littoral). Forte de ce constat, la CCIRB envisage les défis de l'aménagement du territoire sous l'angle d'une réflexion transversale avec les domaines de l'économie, de l'environnement, du tourisme, des services à la population, de l'habitat, ou encore de l'agriculture.

/// 111

L'obtention du label Pays d'Art et d'Histoire est pour la CCIRB un levier important devant permettre l'intégration des enjeux patrimoniaux aux projets qui se dessinent, au premier rang desquels la sauvegarde du caractère remarquable de l'ensemble paysager des villages perchés.



|||| 4.1. LES OUTILS DE GESTION DE L'URBANISME

Le territoire de la CCIRB est concerné par le PADDUC et par deux lois d'aménagement : les lois littoral et montagne, une spécificité qui s'explique par la position géographique du territoire. À l'échelle du territoire, les questions d'urbanisme dépendent en priorité de chaque commune, d'autant plus que la CCIRB ne dispose pas de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Toutefois, le constat a été fait que les préoccupations en matière d'urbanisme sur le territoire ne sont pas homogènes :

- seules 10 des 22 communes de la CCIRB disposent d'un PLU (validé ou en cours) ;
- 7 autres communes disposent d'une carte communale ;
- les communes ne disposant ni de PLU ni de carte communale se voient appliquer le Règlement National de l'Urbanisme (RNU)
- Par ailleurs, 4 communes disposent d'un SPR (site Patrimonial Remarquable) : Corbara, Lama, Speloncato et Pigna (en cours).

Par ailleurs, à l'échelle plus vaste du Pays de Balagne, le territoire est engagé dans une démarche de **SCoT** (Schéma de Cohérence Territoriale). En cours de rédaction, ce SCoT a d'ores et déjà abouti à la création de trois commissions :

- Armature urbaine
- Développement économique
- Urbanisme et environnement

112 ||||

Les élus de la CCIRB veillent à intégrer dans cet outil les enjeux liés à la préservation des caractères patrimoniaux du territoire : dans les objectifs figurent notamment des orientations pour une urbanisation économe en espace et en ressources naturelles et des préconisations fortes en matière de respect des caractères architecturaux des villages (habitats et espaces publics).

Dans l'attente de cet outil et dans une logique de territoire, considérant les faibles moyens de certaines communes, **la CCIRB a choisi de proposer un système de mutualisation de service pour l'application du droit des sols : le service commun.**

Le Service commun : une initiative de la CCIRB

Ce service a permis de reprendre les missions précédemment effectuées par l'État et de mutualiser les compétences existantes pour offrir à l'ensemble des communes un service de qualité mais aussi de sécuriser les décisions prises par les maires en matière de droit des sols et d'aboutir, à terme, à la réalisation d'économies d'échelle.

Depuis janvier 2018, la Communauté de communes procède donc à l'instruction des actes et autorisations d'urbanisme de 15 communes adhérentes à son service commun. Ce service est assuré par deux agents à temps plein sous la direction du Président et de la Directrice générale des services. Les communes non

adhérentes dotées d'un document d'urbanisme instruisent elles-mêmes leurs actes, celles en RNU bénéficient de la mise à disposition de la Direction Départementale des Territoires (DDT) Antenne de Balagne.

La création de ce service commun n'a pas été accompagné d'un transfert de compétence : les communes adhérentes demeurent pleinement compétentes en matière d'urbanisme sur leur territoire. Le maire reste donc le seul signataire des décisions et actes administratifs suite à l'instruction réalisée par le service commun. Les communes concernées par ce service sont les communes dotées d'un document d'urbanisme en vigueur (ou ayant eu un document d'urbanisme aujourd'hui en révision).

Le service commun instruit donc aujourd'hui les permis de construire accompagnés éventuellement d'Autorisations de Travaux, permis d'aménager, permis de démolir, les déclarations préalables et les demandes de certificats d'urbanisme opérationnels.

Sur les 22 communes de la CCIRB, 15 y ont adhéré : Belgodère, Corbara, Feliceto, Lama, L'Île-Rousse, Muro, Occhiatana, Olmi-Cappella, Palasca, Pietralba, Pigna, Pioggola, Santa-Reparata-di-Balagna, Vallica, Ville-di-Paraso. Monticello et Urtaca, pour leur part, instruisent toujours leurs propres dossiers de manière autonome.



Communes	DOCUMENTS D'URBANISME						INSTRUCTION		
	PADDUC	PLU	CC	RNU	SCoT EN COURS	SPR	DDTM	Communes instruisent elles mêmes	Service commun CCIRB
Belgodere	X	X			X				X
Corbara	X	X			X	X			X
Costa	X			X	X		X		
Feliceto	X		X		X				X
Lile-Rousse	X	En cours			X				X
Lama	X	X			X	X			X
Mausoléo	X			X	X		X		
Monticello	X	X		X	X			X	
Muro	X		X		X				X
Nessa	X			X	X		X		
Novella	X			X	X		X		
Occhiatana	X	X			X				X
Olmi-Cappella	X		X		X				X
Palasca	X	En cours		X	X				X
Pietralba	X	X			X				X
Pigna	X		X		X	En cours			X
Pioggiosa	X		X		X				X
Santa Reparata di B	X	X			X				X
Speloncato	X			X	X	X	X		
Urtaca	X	X		X	X			X	
Vallica	X		X		X				X
Ville di Paraso	X		X		X				X
	22	10	7	8	22	4	5	2	15

/// 113

Légende du tableau d'urbanisme : PADDUC : Plan d'aménagement et de Développement Durable de la Corse, PLU : Plan local d'urbanisme, CC : Carte communale, RNU : Règlement national d'urbanisme, SCoT : Schéma de cohérence territoriale EN COURS, SPR : Site patrimonial remarquable

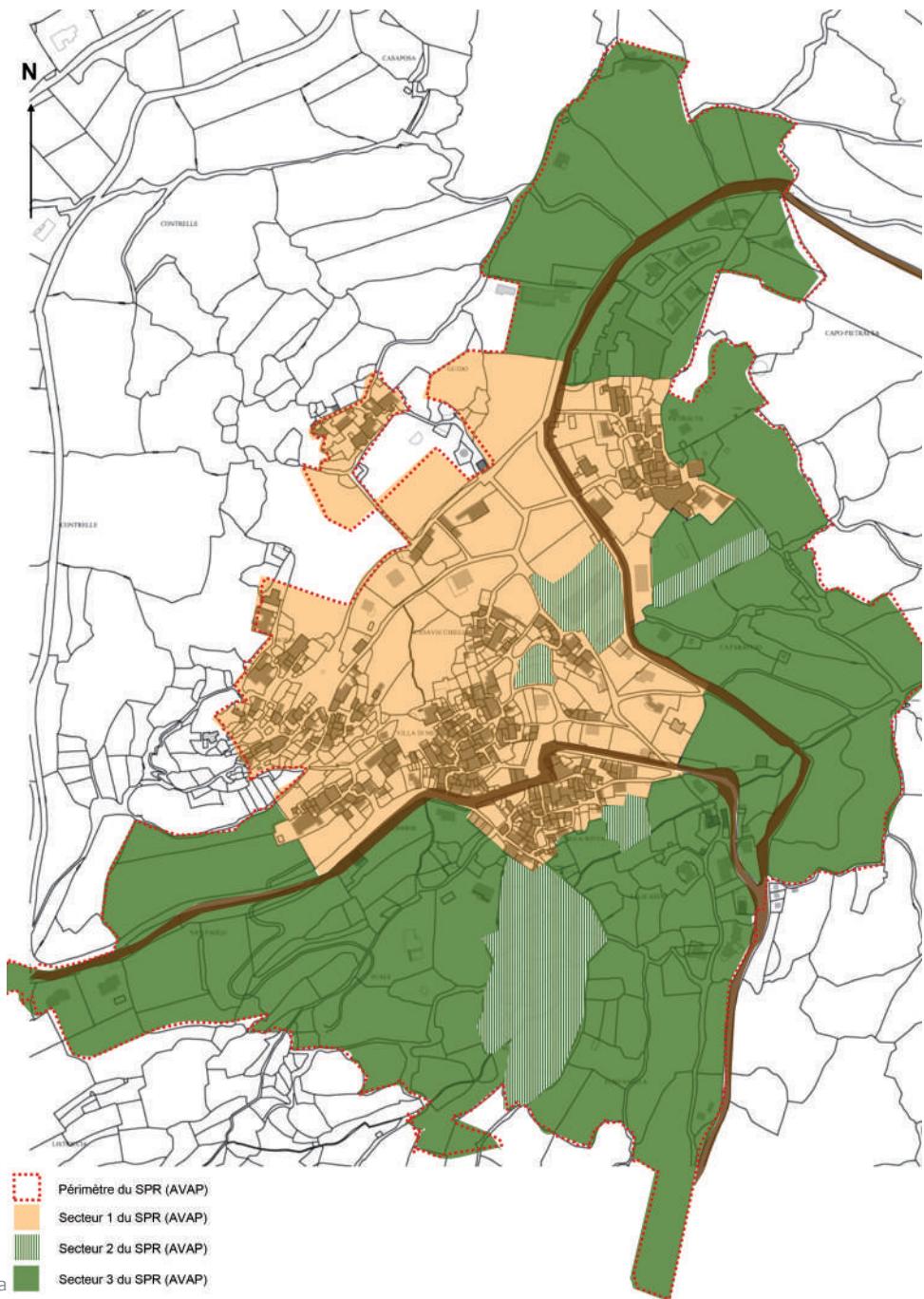


Pour l'année 2021, la CCIRB a pris en charge 253 dossiers. Pour l'année 2022, le service en comptabilise 360. Le territoire est sujet à de fortes pressions car dans les PLU en révision, des zones sont toujours constructibles dans l'attente de la mise en compatibilité avec le PADDUC, plus économe en consommation foncière.



114 ////

Ruelle de Corbara, ©ML-CCIRB



SPR de Corbara

- Périmètre du SPR (AVAP)
- Secteur 1 du SPR (AVAP)
- Secteur 2 du SPR (AVAP)
- Secteur 3 du SPR (AVAP)



CCIRB

//// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire //// 2023

/// REGARD SUR... ///

Le Diagnostic urbain de L'Île-Rousse

Dans le cadre d'un « Ateliers Hors les Murs - Petites Villes de Demain », un diagnostic urbain de l'Île-Rousse a été réalisé par un groupe d'étudiants. L'Île-Rousse y est décrite comme « une ville diffuse témoin du développement du tourisme » où les nouvelles constructions grignotent le paysage des hauteurs de la ville. L'urbanisation récente est très marquée par un phénomène d'étalement très visible.

Extrait :

La ville a initialement été construite sur un plan hippodamien, qui constitue le centre-ville, dont les rues parallèles et perpendiculaires sont toujours lisibles aujourd'hui. L'extension urbaine au cours des années est révélatrice de l'absence d'un Plan Local d'Urbanisme qui a laissé libre cours à la dispersion urbaine dans ses styles, ses formes architecturales et ses densités.

Les nouvelles constructions viennent donc grignoter de plus en plus les limites de la ville sur les hauteurs. Cette extension est aussi la cause d'un développement du tourisme faisant grandir la part du logement secondaire. L'étalement urbain au cours des époques est suivi aussi des évolutions des typologies bâties : le bâti ancien du centre est mitoyen, sur plusieurs étages et coloré. En s'éloignant de plus en plus du centre-ville, progressivement, le bâti se développe en parallèle de l'essor du tourisme, avec des résidences ou collectifs balnéaires typiques. Puis, le tissu s'étale vers les limites de la ville par des bâtiments isolés et/ou répétés. Le pavillon individuel marque aussi son territoire le long du littoral ou dans les hauteurs de la commune.

Enfin, les résidences secondaires prolifèrent sur la commune et dégradent le paysage. Elles rendent difficile l'accès au logement pour la population locale. Ce modèle urbain est aujourd'hui obsolète notamment dans son rapport aux mobilités.

Des propositions ont été faites pour accompagner la mutation du territoire à travers l'élaboration d'un plan-guide qui expose les différents axes de travail et les chartes qui permettent d'y répondre.



|||| 4.2. LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

La CCIRB a une politique volontariste en matière de maîtrise des dépenses et de l'impact énergétiques via notamment son engagement dans une DDmarche depuis mars 2018, pour construire le développement durable intercommunal. 18 fiches actions ont été élaborées pour concrétiser la stratégie de développement durable de la Communauté de communes, dont certaines sont directement liées à la politique énergétique.

Pour réduire sa dépense énergétique et son empreinte carbone, la CCIRB conduit plusieurs projets de production d'énergie renouvelable et de maîtrise de la demande en énergie :

116 |||

Production d'énergie renouvelable

- installation d'une station de transfert d'énergie par électropompage solaire,
- création d'une unité de méthanisation des biodéchets et des boues de stations d'épuration,
- implantation d'ombrières photovoltaïques et un parc solaire flottant sur le barrage de Codole,
- réflexion sur une station de production d'hydrogène vert.

Maîtrise de la demande en énergie

- rénovation énergétique de l'habitat à travers une OPAH,
- rénovation énergétique des bâtiments publics,
- réduction de l'autosolisme par le développement des transports en commun et du covoiturage,
- mise en place d'un schéma de développement des mobilités actives.

Agenda 21 et CTE

Ces deux démarches sont engagées à l'échelle du Pays de Balagne. L'agenda 21 a été engagé en 2012 : un diagnostic territorial partagé a permis de déterminer les objectifs prioritaires qui sont soutenus par les dispositions du plan climat territorial et par des dispositions du Grenelle 2 et qui répondent à l'un des 8 défis clés de la stratégie nationale de développement durable.

Labellisé « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » en 2016, le Pays de Balagne a signé un Contrat de Transition Ecologique avec le ministère de l'environnement en 2020. Ce CTE comprend 4 grandes orientations sur les thématiques de l'énergie et des ressources locales :



CCIRB

|||| Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

|||| 2023

- Axe 1 : Production d'énergies renouvelables
- Axe 2 : Maîtrise de la demande d'énergie
- Axe 3 : Préserver les ressources et les milieux
- Axe 4 : Valoriser les ressources locales

Au terme de l'année 2020, ce sont 9 actions qui ont été validées pour un montant de 6,6 millions d'euros. Onze autres actions sont en cours de maturation et d'autres sont en projet.

Amélioration du cadre de vie

La CCIRB, compétente en matière de politique du logement et du cadre de vie, a lancé une étude pré-opérationnelle d'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) en 2019, qui fait suite aux précédentes OPAH lancées par les anciennes communautés de communes. Cette étude a mis en évidence les caractéristiques et particularités du territoire et permis de calibrer le nouveau dispositif plus spécifiquement, avec des objectifs opérationnels en matière d'amélioration de l'habitat. Un volet d'accompagnement à la

rénovation énergétique et à la sortie de précarité énergétique, qui apparaît prioritaire au regard de l'enquête de terrain, a notamment été intégré. L'OPAH devra prévoir une articulation étroite avec le dispositif régional d'accompagnement à la rénovation énergétique, porté par la Collectivité de Corse, afin de proposer un parcours clair pour les ménages et rendre lisible les différentes aides possibles en fonction du ménage et de son projet.

Le pilotage de l'OPAH (signée et lancée depuis septembre 2022) va intégrer ces enjeux de gouvernance et de partenariat afin de répondre aux besoins de transversalité et de complémentarité de différents dispositifs locaux.

/// 117

L'intercommunalité en tête du concours Troph'énergies

Comme chaque année, l'agence de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie de la Corse (AUE) organise un concours baptisé Troph'énergies. Il a pour but de mettre en avant des projets novateurs ou exemplaires en matière de développement des énergies renouvelables, de maîtrise de l'énergie, d'amélioration de la qualité de l'air ou enfin de mobilité durable. Le concours se divise en quatre catégories : les particuliers, les associations, les collectivités locales et les professionnels. Le lauréat de chaque catégorie se voit remettre un chèque dont le montant peut aller jusqu'à 10 000 €.

La communauté de communes de Lusula-Balagna a candidaté dans la catégorie collectivités locales en espérant faire valoir les importants travaux de rénovation énergétique entrepris dans les locaux de son siège social, situé



Articles de Presse

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER



|||| 4.3. LES ENTRÉES DE L'INTERCOMMUNALITÉ ET LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

La CCIRB ne possède pas d'identité visuelle propre. Cependant une identité touristique « Balagne » existe depuis de nombreuses années. Ainsi, les entrées et sorties du territoire intercommunal ne sont pas marquées.

De façon générale, les entrées de territoire et de l'agglomération de L'Île-Rousse sont peu qualifiées et confuses, leur lecture est brouillée par une urbanisation diffuse le long de la voie d'accès, sans transition qualitative. Les franges urbaines sont quant à elles peu structurées, et marquées par l'étalement urbain et le mitage qui diluent et rendent peu perceptibles les espaces de transitions entre la ville et les autres espaces alentours (espaces agricoles, forêts, abords littoraux). La cohérence d'ensemble manque de qualité architecturale. Les panneaux publicitaires y sont très nombreux et sans unité, ils participent de cette confusion. Seuls les panneaux de signalisation d'entrée des communes permettent d'identifier ces entrées.

Une réflexion est à mener pour « ménager » plutôt qu'aménager les entrées du territoire intercommunal : cette réflexion ne se limite pas à la signalétique mais doit faire l'objet d'un traitement urbain et paysager à la hauteur des enjeux territoriaux.

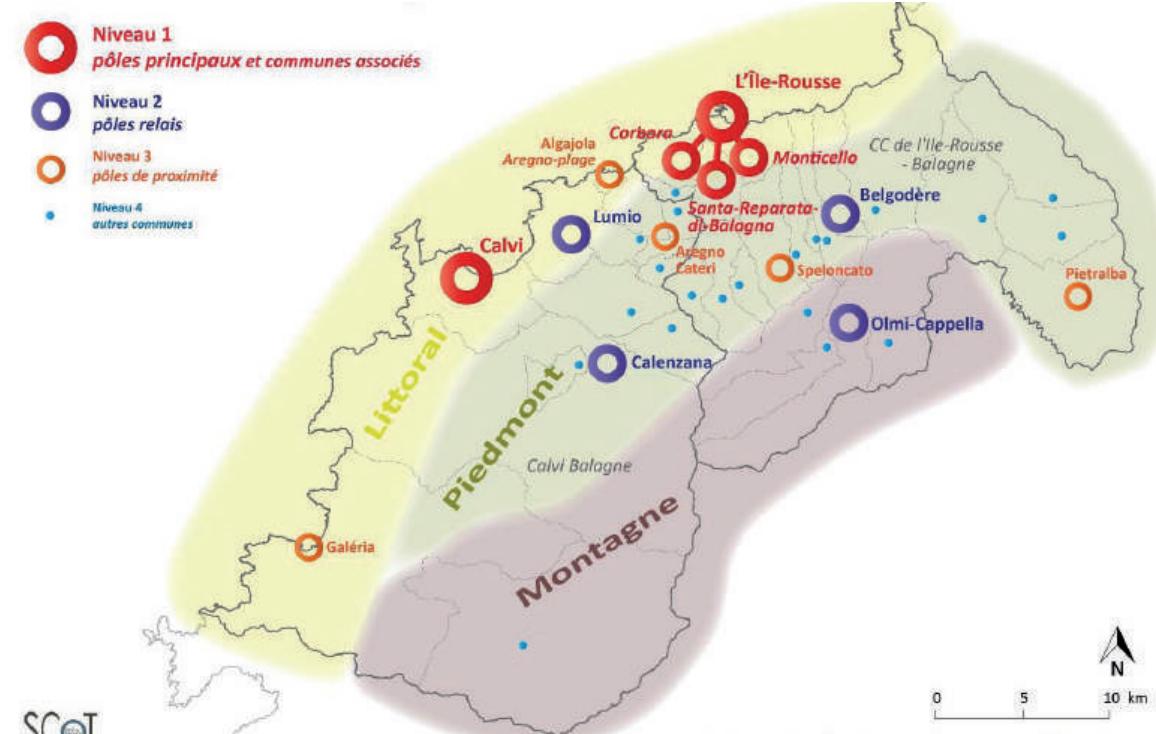
118 |||

Les projets de développement

Sur le territoire, ils sont liés à la réflexion actuellement en cours avec le SCoT : celui-ci va planifier le développement des communes de l'intercommunalité pour les 10 prochaines années. Le SCoT prévoit notamment de favoriser les centralités urbaines pour le développement des commerces, de requalifier et densifier les espaces commerciaux pour éviter l'étalement urbain,

de préserver les fonctionnalités écologiques et les trames paysagères dans le cadre des projets touristiques, avec en filigrane la volonté de transformer la filière touristique en filière de l'économie durable, etc.

Ces préconisations, cette volonté de transformer la nature de l'activité économique auront des effets notables en termes d'urbanisme.



Extraits des premières préconisations du SCoT Pays de Balagne : l'armature urbaine du territoire



CCIRB

|||| Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire |||| 2023

|||| 4.4. LES ACTIONS LIÉES À L'URBANISME

Actions de connaissance

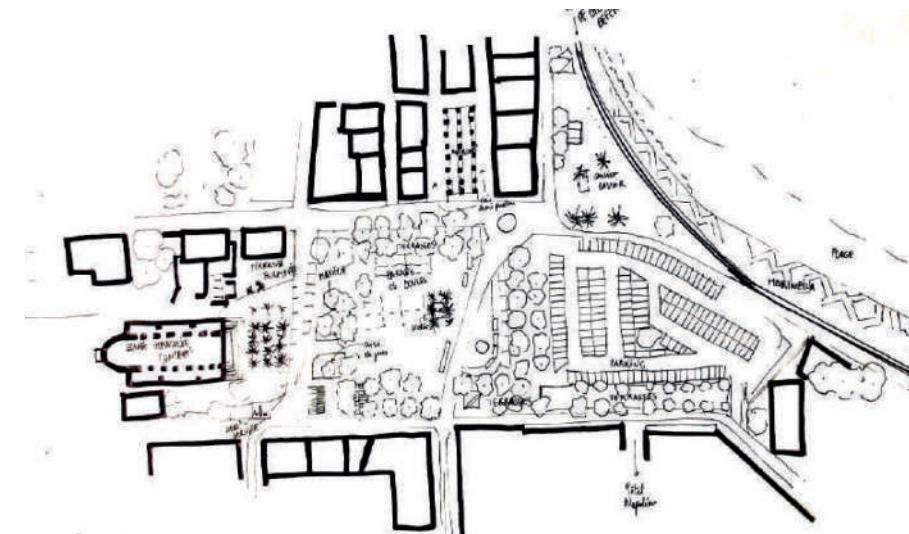
La charte paysagère, le cahier de recommandation architecturales et paysagères et le guide de l'habitat, édités par le PETR sont des outils essentiels qui contribuent à une meilleure diffusion de la connaissance architecturale, historique et patrimoniale.

Les résidences d'architectes et notamment le travail réalisé par les étudiants dans le cadre de l'Atelier Hors-les-Murs - Petites Villes de Demain sont aussi des moments où la connaissance de l'urbanisme s'enrichit.

Actions de restauration et réhabilitation

En juillet 2022, une convention d'amélioration de l'habitat a été signée entre l'Agence nationale de l'habitat, la Collectivité de Corse et la CCIRB. Cette opération permet à des propriétaires occupants ou bailleurs de bénéficier d'une aide plafonnée pour rénover leur logement et lutter contre l'habitat indigne ou la précarité énergétique.

Parallèlement au démarrage de cette nouvelle OPAH, un Programme de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC), a été mis en place afin d'accompagner les copropriétés inorganisées dans leur démarche de remise en fonctionnement légal, notamment pour les règlements de copropriété, les organisations d'assemblées générales ou encore la désignation d'un syndic, dans la perspective d'engagement de travaux à l'issue de la remise en fonctionnement en basculant dans le dispositif d'OPAH.



Extrait de l'Atelier Hors-les-Murs / Petites Villes de Demain : l'Île-Rousse, place Paoli



|||| 4.5. CONCLUSION ET ENJEUX

Un label pour comprendre les dynamiques de l'urbanisation

Consciente à la fois de la force du caractère urbanistique particulier de son territoire de villages perchés préservés et de la banalisation urbaine réelle qui a affecté ce caractère depuis les années 1960, la CCIRB, notamment au travers des actions entreprises avec le Pays de Balagne et la réalisation d'un SCoT, souhaite s'engager dans de véritables actions stratégiques en matière d'urbanisme.

L'objectif final est d'assurer au territoire un développement harmonieux et équitable, préservant ou intégrant le patrimoine ancien en tenant compte de la croissance démographique, de l'influence du relief montagnard et des milieux littoraux, et en privilégiant la densification de l'habitat.

120 |||

Forte de ce constat, la CCIRB envisage les défis de l'aménagement du territoire sous l'angle d'une réflexion transversale impliquant tous les domaines : économie, environnement, tourisme, services à la population, habitat, agriculture.

L'obtention du label Pays d'Art et d'Histoire a pour but de faciliter l'intégration des enjeux patrimoniaux, et notamment la sauvegarde de l'architecture et des paysages, aux projets qui se dessinent. C'est l'un des intérêts du label qui, « en expliquant les architectures et les formes urbaines du passé, donne les clés de compréhension des liens entre une société donnée et les lieux de vie qu'elle produit. »

L'ambition de la CCIRB avec le label est de donner au citoyen les moyens lui permettant de saisir les enjeux des dynamiques urbaines sur le territoire.

Accompagner la mutation urbaine en préservant le caractère particulier du territoire

Des siècles de société agropastorale ont conféré à la Balagne une identité architecturale et une organisation spatiale qui caractérisent fortement le paysage.

L'architecture vernaculaire raconte une grande capacité d'adaptation au contraintes climatiques et géographiques et des savoir-faire remarquables confrontés à des moyens très modestes. Il en résulte une sobriété et une grande harmonie du paysage bâti, de l'implantation des constructions jusqu'à leur forme, aspect et teintes.

Si les monuments historiques et les espaces naturels sont identifiés comme des témoins à sauvegarder, l'architecture du quotidien, la physionomie des villages constitue un héritage dont la sauvegarde est aujourd'hui un enjeu de développement culturel et économique.



L'urbanisation littorale, la vieille ville et l'île de la Pietra, ©MairielleRousse



CCIRB

|||| Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

|||| 2023

Soixante années de développement touristique et urbain sans préoccupation patrimoniale ont entraîné une banalisation de certains espaces, particulièrement les entrées des zones les plus dynamiques économiquement. Désormais, des outils existent ou sont en construction, qui doivent permettre de positionner clairement le caractère remarquable du paysage urbain en tant que valeur culturelle, sociale, mais aussi économique, afin d'assurer sa sauvegarde.

Les enjeux de connaissance sont ici très importants : la méconnaissance ou le désintérêt pour des formes (villages perchés) qui font partie du quotidien sont un écueil que les actions instaurées dans le cadre du label doivent permettre de surmonter. À cet égard, le label s'adresse en priorité aux habitants du territoire, destinataires principaux des espaces et actions pédagogiques.

Le label devra offrir les lieux ressources permettant de diffuser les connaissances historiques, architecturales, patrimoniales afin de nourrir et documenter les différents outils d'urbanisme (PLU, SCoT, SPR...). Il offrira également un cadre permettant d'organiser des actions de médiations pour les habitants et usagers, contribuant à expliquer les ambitions des outils d'urbanisme patrimonial et les préconisations de travaux, facilitant les échanges entre les différents acteurs de la protection et de la mise en valeur des patrimoines.

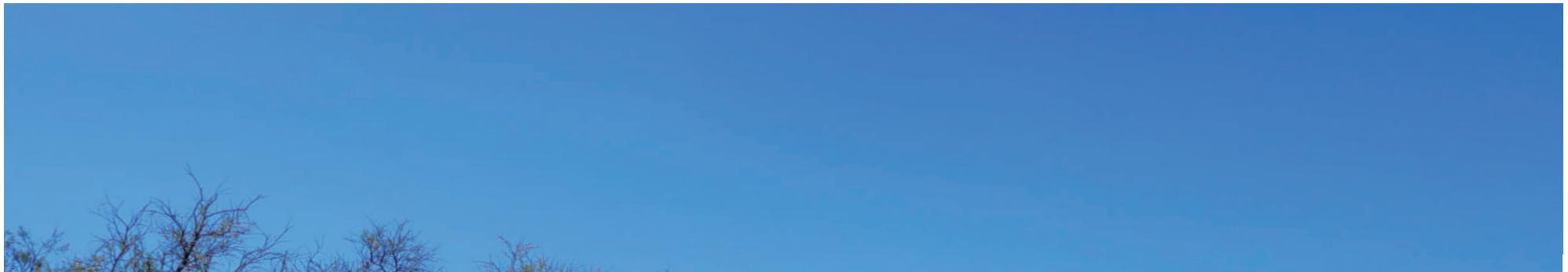
Un tel label se doit également d'être une fierté, facilitant ainsi la reconnaissance de la valeur patrimoniale du territoire, par ses habitants.



Le village resserré de Monticello, en arrière-plan l'île de la Pietra







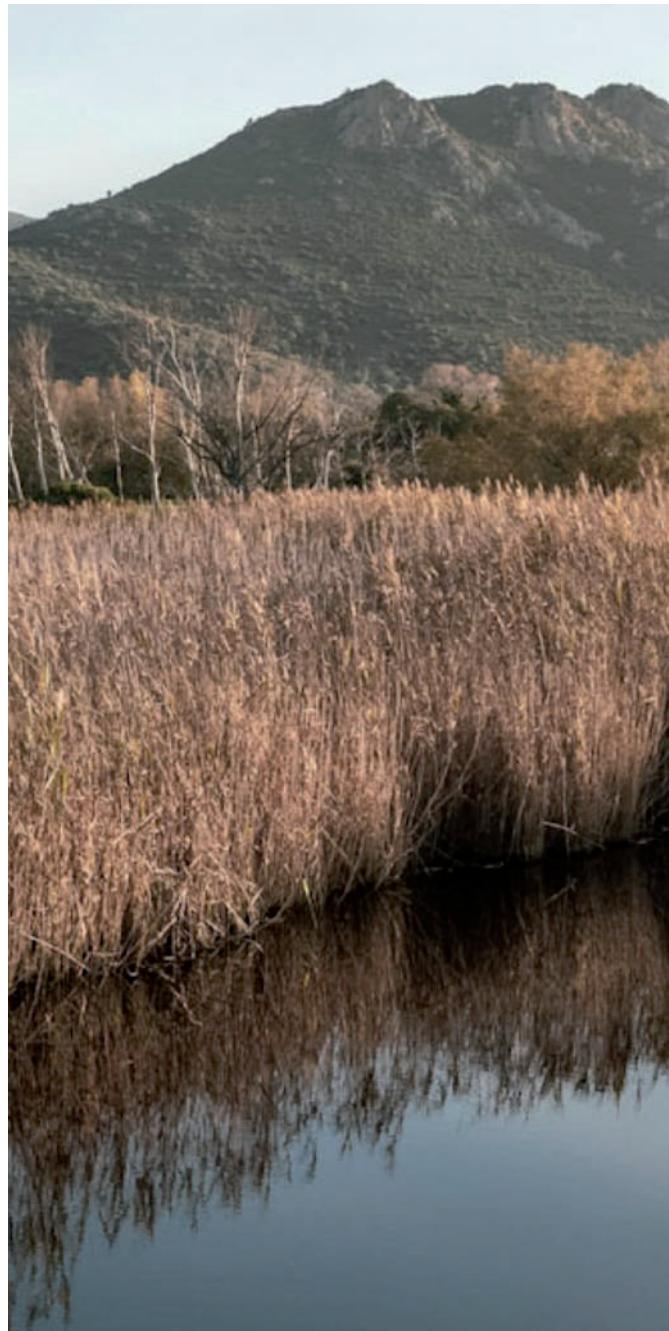
||||| **5** |||||

L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE DU TERRITOIRE



L'embouchure du fleuve Ostriconi, ©ML-CCIRB.





124 ///



Littoral (embouchure du Reginu) /// Piémont (Costa) /// Montagne (Ghjunsani), ©ML-CCIRB



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

/// 2023

|||| 5.1. TROIS ENTITÉS PAYSAGÈRES

Pour Alain Freytet, paysagiste-concepteur lauréat du Grand Prix National du Paysage en 2022, qui a beaucoup œuvré sur les sites littoraux protégés de la CCIRB, “le paysage, c'est d'abord une émotion”.

La matérialité d'un territoire est liée à sa structure géologique, au climat, à la présence de l'eau, à sa végétation mais également à la présence de l'homme. Elle s'inscrit dans le temps dont les strates se superposent à l'échelle géologique comme à l'échelle historique, refaçonnant le paysage. Ici, la diversité des reliefs et des milieux, la variété des paysages où se mêlent traces humaines et forces naturelles créent des contrastes forts qui ont fait l'attractivité du territoire.

Principalement rural et montagneux, ce territoire est composé d'unités paysagères variées organisées en trois grands types de paysages :

- La façade littorale,
- Les piémonts et les plaines,
- La montagne et les hautes vallées.

Il est caractérisé par son relief marqué, notamment dans les villages, avec des altitudes qui s'échelonnent de 0m jusqu'à 2390m au Monte Padru. Toutefois, la localisation de la plupart des villages de montagne, entre 450 et 900 mètres d'altitude, tient avant tout à des facteurs historiques (voir l'ennemi arriver) et sanitaires (éviter les épidémies de malaria des plaines marécageuses). Les communes de la haute vallée du Ghjunsani, notamment celle d'Olmi-Cappella (~900m d'altitude) sont les plus isolées.

Le paysage s'organise à plusieurs endroits en « cirques », accentuant ainsi les rapports de covisibilité plaine / piémonts, tels des amphithéâtres qui amplifient les vues, et créant dans la plupart des cas des ensembles paysagers cohérents piémont / plaine / littoral (cirques du Reginu, plage de Losari, versants de l'Île-Rousse...).

La reconnaissance, via le label Pays d'Art et d'Histoire, de la valeur patrimoniale exceptionnelle de cet ensemble de paysages est affirmée par la CCIRB comme un levier d'action important pour conforter les démarches de préservation et de valorisation entreprises par les acteurs locaux depuis de nombreuses années.



/// 5.1.1. La façade littorale

Les paysages du littoral sont souvent vus avant tout comme une source d'attractivité touristique. De fait, les marines de Davia, Guardiola, Losari ont privatisé et urbanisé des pans du littoral.

Les acquisitions du Conservatoire du Littoral et le classement de plusieurs sites ont permis de soustraire de larges parts du littoral à la pression foncière, à juste titre : les littoraux balanins sont remarquables par leur variété et leur richesse aussi bien paysagère qu'environnementale. S'y côtoient zones humides, plages, dunes, criques, embouchures des fleuves Ostriconi et Reginu.

Des sept plages du territoire, quatre sont restées sauvages : Ostriconi, Bodri, Ghjunchitu, Fornello.

La gestion des terrains du Conservatoire du Littoral, essentiels au maintien de la qualité paysagère du territoire, est assurée par les communes ou la Collectivité de Corse.

126 ///

L'ostriconi et la Punta d'Arco

À l'extrémité ouest du Massif de l'Agriate, sur la commune de Palasca, le site ne se limite pas à sa plage bien connue des estivants. Il est reconnu pour ses formations dunaires, où pousse le genévrier des dunes, et tous les milieux humides liés à l'embouchure du fleuve Ostriconi, notamment un étang côtier.

Rattaché à l'unité de gestion «Agriate» du Conservatoire du Littoral, ce site relève d'un plan d'aménagement (février 2010), fondé sur une approche globale, essentiellement axée sur le paysage. Ce plan contient de nombreuses esquisses d'aménagement de points sensibles. Un certain nombre ont d'ores et déjà été réalisés : aire de stationnement, circulations pédestres, poste de secours sur la plage. D'autres actions, notamment la création d'espaces d'accueil et l'installation d'une halte équestre, restent à mener à bien. La communauté de communes a aménagé un nouveau parking qui permet de contingenter la fréquentation de la plage.

Un peu plus à l'ouest, toujours dans l'unité de gestion «Agriate» le Conservatoire du Littoral protège les collines de la Punta d'Arco, couvertes de maquis recelant un site mégalithique.

Losari

Ce site de la commune de Belgodère, où se côtoient plage et dunes, embouchure du fleuve Reginu avec sa roselière, zones agricoles et bâtiments historiques, était fort dégradé par une surfréquentation touristique liée à la proximité de structures hôtelières. Il a désormais sur le territoire valeur d'exemple en termes de reconquête partielle d'un espace naturel à forte valeur patrimoniale, mais également de valorisation grâce à des aménagements et à une gestion concertée entre le Conservatoire du Littoral et la commune de Belgodère.

Ce site, qui fait partie de l'unité de gestion « Balagne » du Conservatoire du Littoral, a fait l'objet d'un vaste programme de renaturation



Plage de l'ostriconi /// Roselière du Reginu à Losari /// Plage de Losari, ©ML-CCIRB



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

/// 2023

et d'aménagements fonctionnels permettant de concilier les usages agricoles et touristiques avec le respect des milieux naturels et des patrimoines bâtis. Stationnement et cheminements ont été adaptés, une maison d'accueil avec espace pédagogique et point d'information de l'Office du Tourisme a été ouverte en 2017.

Au-delà du site de Losari, le périmètre d'intervention du Conservatoire du Littoral se poursuit vers l'ouest sur les communes d'Occhiatana et de Monticello : ces espaces largement rocheux ont fait l'objet d'un « Plan d'intentions et d'esquisses d'aménagement » (Mars 2017) portant principalement sur le sentier du littoral, une aire de stationnement réduite, les tours de Saleccia et de Cala Rossa, ainsi que des actions d'effacement de pistes et de nettoyage de sites ponctuels.

La Pietra

Sur l'Île-Rousse, Le Conservatoire du littoral possède la quasi-totalité des îles de la Pietra : la partie ouest de l'Isula Sicotta, la majeure partie de l'Isula Rossa (A Petra), l'Isula Piana, l'Isula di U Rocciu ainsi que deux îlots. Ces terrains ont été préservés de l'urbanisation liée à la création du port et des restaurants et hôtels. Sur le domaine du Conservatoire se trouvent trois éléments patrimoniaux d'importance : les vestiges (non visibles) d'un habitat semi-permanent daté du Néolithique, l'une des premières tours génoises bâtie en Corse vers 1510-1530, et le phare, allumé en 1857.

L'ensemble du site fait actuellement l'objet d'un vaste programme de restauration écologique, avec en particulier l'arrachage de l'envahissante plante exotique sud-africaine « griffe de sorcière », d'aménagement paysager et de valorisation patrimoniale. L'ensemble du site sera ouvert au public en 2024.



Les rivages de Corbara

Le site des rivages de Corbara est encore en devenir. Il est aujourd'hui constitué de deux zones dunaires séparées par un lotissement et coincées entre une voie ferrée et la mer. Dans ce secteur de la côte nord occidentale de la Corse, le paysage littoral voit se succéder les petites pointes rocheuses accidentées et les plages. La pression anthropique est largement visible, mais certains habitats dunaires, par leur qualité et leur rareté, méritent une attention soutenue.

EN QUELQUES MOTS...

En dépit de la forte pression touristique sur le littoral, les protections réglementaires ont permis de préserver de vastes portions du littoral, particulièrement dans l'est du territoire intercommunal. Les collectivités locales sont très engagées dans la gestion de ces espaces naturels : ils sont essentiels à la stratégie de transformation d'une activité touristique prédatrice vers un mode économique respectueux des patrimoines.



/// 5.1.2. Les plaines et les piémonts

Largement traversée par les fleuves, la Balagne est riche de plaines alluviales propices aux cultures. Peu habitées, ces plaines sont dominées par des versants où s'accrochent des villages en balcon. Ces chapelets de villages cernés de terrasses autrefois cultivées jouent un rôle majeur dans la perception du paysage balanin : c'est à eux que l'on doit cette image bien connue de la Balagne « jardin de la Corse ».

« Il y avait eu le centre sombre, le vide venté du Cap, les terres sauvages des Agriates, et à présent la Corse était un jardin, un jardin entre mer et montagne : la Balagne. » (Kenneth White, Corsica, itinéraire des rives et des monts, 1998)

Bien que moins prisés par le tourisme, ces plaines et vallées agricoles du Reginu et de l'Ostriconi, ces versants emmaquisés, ces terrasses cultivées autour des villages, hameaux et fermes isolées

représentent pourtant l'essentiel du territoire. Bien que faiblement peuplées, ces zones où les villages sont tous en covisibilité les uns avec les autres donnent le sentiment d'un espace travaillé et habité.

De fait, après une période d'abandon, l'activité agricole reprend progressivement dans ces espaces entre mer et montagne. Le paysage hésite ici entre zones emmaquisées témoignant d'un abandon ancien et espaces travaillés, souvent autour des villages : on retrouve alors une impression de bocage, de petits prés, comme un patchwork végétal « cousu main ». Car le paysage est ici extrêmement façonné, que ce soit par la persistance du travail agricole ou au contraire son abandon. Le maillage du bocage reste très présent.

Les villages perchés, un motif paysager typique de la Balagne

De manière systématique, la position des villages est tournée vers la plaine quelle que soit son orientation, offrant ainsi des vues sur les pentes et terrasses en contre-bas du village, la plaine agricole, souvent jusqu'à la mer, ainsi qu'une vue vers les villages perchés voisins. L'étagement des constructions le long de la pente permet à tous les bâtiments de profiter de la vue et du même ensoleillement. Chaque village a sa silhouette propre, reconnaissable entre toutes. Installés sur les contreforts de la plaine d'Aregno et des vallées du Reginu, de l'Ostriconi et de Tartagine, ils sont pratiquement tous implantés à la même altitude, entre 200 /400 m et jusqu'à 800m dans le Ghjunsani. Ils sont reliés entre eux par des voies qui semblent suivre une courbe de niveau tant leur alignement est régulier.



Villagede Corbara /// village de Nessa, ©ML-CCIRB



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

/// 2023

L'un des enjeux paysagers du territoire est de préserver cette image de villages resserrés et disposés précisément à mi-pente : un écueil identifié notamment dans la Charte paysagère du Pays de Balagne d'est celui du mitage, qui viendrait perturber le bel ordonnancement balanin en dispersant les constructions le long des voies de communication, sans aucune préoccupation de caractère patrimonial.

Entre agriculture et nature

Dans la vallée du Reginu, la mosaïque de milieux et l'importance toujours réelle des activités agricoles a un effet insoupçonné : elle favorise la présence du **milan royal**, rapace protégé qui connaît ici sa plus forte densité au monde. Cet oiseau se nourrit notamment des rongeurs liés aux activités agricoles. La vallée est d'ailleurs

classée Natura 2000 au titre des habitats. La densité de population de milans du Reginu est telle que des oiseaux corses ont été réintroduits dans des régions où l'espèce est menacée, dans le cadre d'un programme Life.

EN QUELQUES MOTS...

La préservation des paysages remarquables des piémonts, fruits d'un long héritage de pratiques sociales et économiques, est intimement liée au maintien d'activités agricoles respectueuses de l'environnement et des patrimoines et à la maîtrise du caractère architectural des villages.

Le SCoT en cours de discussion prend en compte ces dimensions, notamment avec l'intégration du principe de Zero Artificialisation Nette inscrit dans la loi Climat et Résilience.



Vallée du Reginu, ©Pierre Bona /// Milan royal, ©villages de Corse



/// REGARD SUR... ///

Les jardins emblématiques

Dans ce jardin de la Corse, les jardins remarquables sont nombreux. Peu d'entre eux datent d'avant le XVII^{ème} siècle. Liés au sacré ou à l'utilitaire, ce sont souvent des jardins de couvent, comme à Corbara.

Les jardins potagers sont situés à l'extérieur de l'enceinte des villes ou villages. Situés sur les terres fertiles et à proximité des sources ou des cours d'eau, des systèmes hydrauliques sont déjà en place et vont se perfectionner surtout à partir de la fin du XVIII^{ème} siècle. La deuxième partie du siècle voit les prémisses de deux mouvements qui s'épanouiront pleinement au XIX^{ème} siècle : la construction de jardins privés et la création de domaines agricoles. Les palazzi sont entourés de grands jardins où s'épanouissent des plantes exotiques, notamment les agrumes.

130 ////

Le XX^{ème} siècle est celui des signatures de grands paysagistes. Bruno Demoustier, paysagiste installé en Corse depuis les années 1960, a dessiné de nombreux jardins dont celui du parc de Saleccia (Monticello) qui est l'un des rares jardins de Corse ouverts au public. Il a été le premier en Corse à se servir de la flore locale comme palette végétale. Pour cela il a été contraint de développer sa propre pépinière (Saleccia). Il a été un des pionniers en France, avec Olivier Filippi entre autres, à réfléchir à des jardins d'agrément plus économies en eau et au problème des espèces invasives.



Jardin du couvent de Corbara, ©F. Pinaco /// Mur d'un jardin à Costa , ©MI-CCIRB /// Parc de Saleccia, ©DR



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

2023

/// 5.1.3. La montagne et les hautes vallées

Territoires plus reculés, les hautes vallées s'approchent d'une ambiance montagnarde. Autrefois cultivées et largement parcourues comme en témoignent les nombreux vestiges d'architecture agricole, murets, *aghje*, terrasses, bergeries (etc.), ces hautes terres désormais éloignées des centres économiques sont maintenant dédiées aux activités forestières et pastorales.

Les villages sont tous orientés au sud-sud-est, parfois en visibilité avec la mer, comme un appel, notamment dans les hautes vallées qui surplombent le bassin versant de l'Ostriconi. Le Ghjunsani est plus isolé, comme ceint de montagnes.

Le contraste est fort entre ces zones un peu reculées et les secteurs littoraux très animés. Les espaces délaissés se sont couverts de forêts denses de chênes parsemées de bosquets de pins, érables et bouleaux : ça n'est déjà plus le maquis. Dans le cirque du Ghjunsani, les villages sont parfois encore entourés de terrasses occupées par des prés et des châtaigneraies, comme à Olmi-Capella. Pioggiola et ses hameaux semblent en revanche blottis dans le couvert forestier de feuillus.

Plus haut c'est le domaine des prairies d'altitude et des forêts de résineux, notamment la grande forêt domaniale de Tartagine-Melaja, exploitée depuis des siècles pour ses pins larici.

Les anciens chemins de bergers sont parfois devenus sentiers de randonnée : cet espace est aussi celui des activités de plein nature, randonnées et baignades dans les rivières et lacs de montagne.

La géologie complexe de ces espaces des hauteurs crée des vues spectaculaires entre hauts sommets, versants abrupts, lits et gorges de rivières : c'est une autre vision du territoire qui s'offre ici.

Une partie de la zone montagneuse fait partie du périmètre du Parc Naturel Régional de Corse.



Olmi-Capella /// forêt de Tartagine /// le Monte Padru, ©ML - CCIRB

||||| 5.2. LES OUTILS DE GESTION DES PAYSAGES

La richesse paysagère du territoire a suscité la mise en place de nombreux outils de protection et gestion des paysages. Au plus près du terrain, la CCIRB travaille en collaboration avec tous les acteurs institutionnels concernés : le Conservatoire des Espaces Naturels, le Conservatoire du Littoral, l'Office de l'Environnement de Corse, l'Office National des Forêt, l'Office français de la Biodiversité, le Parc Naturel Régional de la Corse, sans oublier les partenaires financiers (DDTM et CdC).

Les outils de protection réglementaires

132 ||||

La grande valeur patrimoniale des paysages ou des milieux a été reconnue par divers inventaires ou outils réglementaires.

La presque totalité des communes (21/22) est concernée par au moins un outil de ce type, le plus souvent pour partie de leurs territoires (à l'exception de Novella).

Les sites classés ou inscrits sont situés essentiellement sur le littoral : la plupart l'ont été avant la promulgation de la « loi littoral » en 1986.

Plusieurs procédures d'inventaires du patrimoine naturel sont présentes sur le territoire :

- 8 zones sur le périmètre de la Communauté de communes au titre de l'Inventaire des Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF),
- 1 zone dans le cadre de l'Inventaire des zones humides de l'Office de l'Environnement Corse.

En ce qui concerne les protections de sites à portée réglementaire, ils sont de natures très diverses :

- Cinq sites Natura 2000 au titre de Zone Spéciale de Conservation de la Directive Habitat,
- Quatre sites Natura 2000 au titre Zone de Protection Spéciale de la Directive Oiseaux,
- Un site classé et un site inscrit au titre de la protection des paysages,
- Six périmètres d'intervention discontinu le long du littoral de Balagne - L'Île Rousse au titre des périmètres d'intervention du Conservatoire du Littoral,
- Deux communes directement concernées par le nouveau Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate,

- Quatre communes adhérentes à la charte du Parc Naturel Régional de Corse,
- Deux sites concernés par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB).

Enfin, les quatre communes du Ghjunssani (Mausoleo, Pioggiola, Vallica et Olmi-Cappella) ont maintenu leur adhésion à la nouvelle charte du Parc Naturel Régional de la Corse. Ces quatre communes représentent 26 % du territoire de la CCIRB.

Par ailleurs, le Pays de Balagne envisage de candidater au Label « Paysages Culturels » de l'UNESCO au titre des versants aménagés en terrasses de culture soutenus de murs de pierres sèches.

La CCIRB assure l'animation de deux sites Natura 2000 : « Vallée du Reginu » et « Chênaie verte et juniperai de la Tartagine ».

La Vallée du Reginu est une Zone de Protection Spéciale directive Oiseaux : avec une superficie de 3700 hectares, elle est un enjeu essentiel pour la sauvegarde du Milan royal, puisque la densité de



Conservatoire
du littoral



Conservatoire
d'espaces naturels
Corse



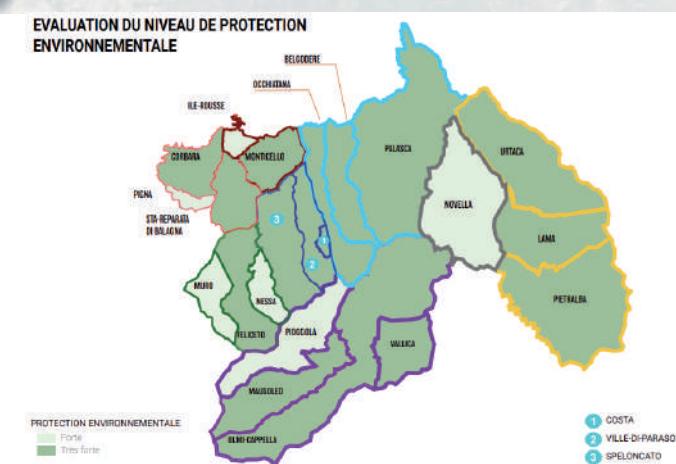
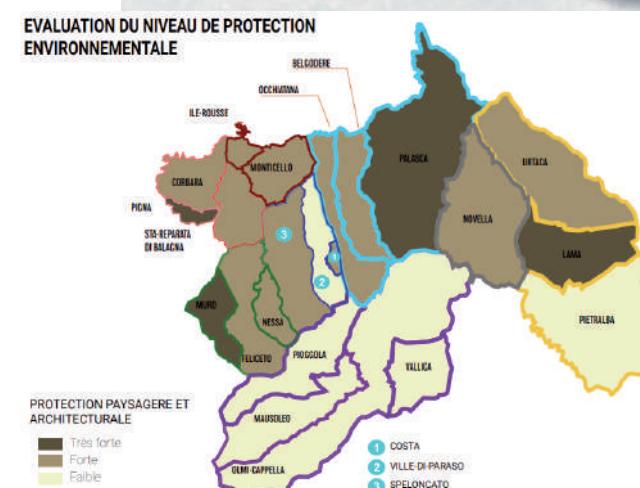
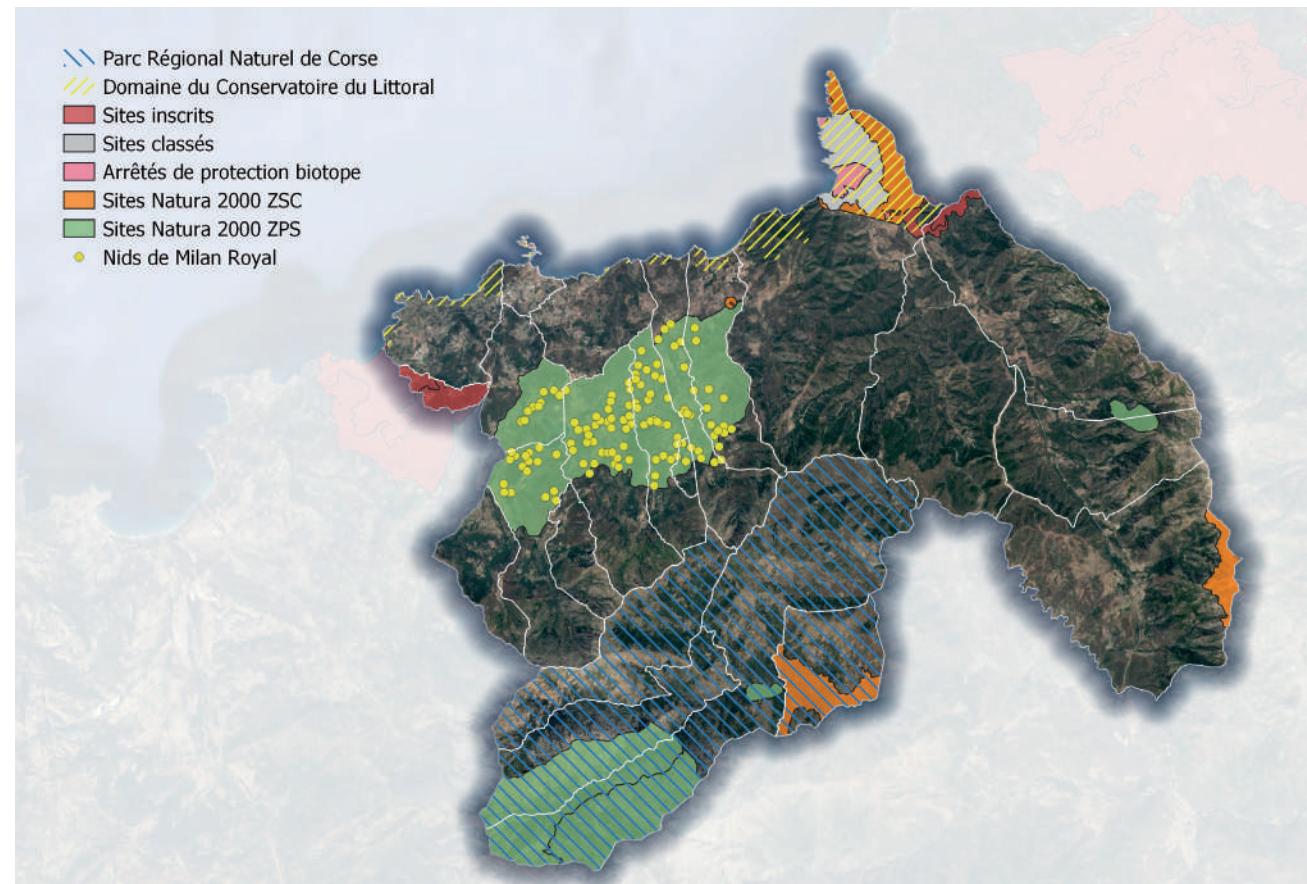
CCIRB

||||| Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

||||| 2023

ce rapace y est la plus importante d'Europe. La Chênaie Verte et Junipérale de la Tartagine est une Zone Spéciale de Conservation qui présente des spécificités agro-pastorales de montagne et une rare junipérale sèche de Corse. L'enjeu y est la préservation de l'habitat du chat forestier et du cerf élaphe.

L'ensemble de ces protections dresse un portrait particulier du territoire de la CCIRB : malgré sa petite taille et son caractère relativement rural, il apparaît largement doté d'outils et de partenaires susceptibles de veiller à la préservation de la diversité et du caractère des paysages. Les protections réglementaires y sont importantes ; l'attention se porte désormais également sur le maintien des paysages non protégés réglementairement, paysages agricoles et architecturaux, notamment par la mise en place prochaine du SCoT.



|||| 5.3. LES ACTIONS DE RESTAURATION, RÉHABILITATION ET SAUVEGARDE DU PAYSAGE

Les plus importants programmes de renaturation et restauration paysagère sur le territoire ont été engagés par le Conservatoire du Littoral sur les sites de Losari et de la Pietra : la maîtrise foncière assurée par le Conservatoire lui permet de mener des programmes ambitieux.

Des opérations ponctuelles

Cette problématique de la maîtrise foncière peut être un réel frein aux volontés des acteurs locaux. Souvent, les opérations, bien que d'importance, restent ponctuelles :

- En mars 2022, la commune de Ville di Paraso a achevé la restauration des anciens jardins et vergers situés au cœur du village, dans un objectif la mise à disposition des jardins pour la pratique de la permaculture.
- Les terrasses du château Malaspina de Belgodere ont été restaurées en 2013 par un chantier de formation-insertion et replantées en jardin de Balagne dans le cadre du programme Proterra et d'un projet monté par l'OEC. La commune va prochainement demander le classement du jardin.
- Le projet de « CasaAgriCulturale » à Pigna a un volet paysager, avec notamment la restauration des terrasses anciennes et la redynamisation l'activité agricole.

134 |||

De nouvelles initiatives

le territoire du Ghjunsani a été lauréat de l'appel à projet national « Plans de Paysage 2019 », sur la thématique « Paysage et culture du feu intégrés au développement du territoire ». La CCIRB assurera la maîtrise d'ouvrage de ce Plan Paysage. L'objectif est d'encourager la transition agroécologique du Ghjunsani : les nouvelles pratiques agroécologiques, outre leur intérêt pour remettre en valeur des patrimoines (terrasses, murets, systèmes d'irrigation...), permettent de lutter contre le feu, qui est un enjeu important en Corse, et de favoriser l'éducation à l'environnement.

Le Ghjunsani est le premier secteur du territoire de la CCIRB à faire l'objet d'un Plan Paysage.

La sauvegarde des paysages et la sensibilisation des habitants passe aussi par la connaissance. Le projet collaboratif intitulé « Mémoires et paysages de Balagne », édité par le Pays de Balagne en 2014, a donné lieu à la publication d'un ouvrage qui présente une série de composites intitulées « Diachronies », mélange de photographies contemporaines et de clichés anciens, essentiellement des cartes postales. Autant de représentations visuelles destinées à compléter une connaissance des bouleversements du territoire du début du XX^{ème} siècle à nos jours et qui nourrissent la réflexion autour du paysage, à destination du plus grand nombre : cet ouvrage a permis de sensibiliser les locaux sur l'évolution du paysage.

Charte Paysagère et futur SCoT

Dans un avenir proche, les actions de sauvegarde du paysage seront facilitées dans le cadre du SCoT. D'ores et déjà, la Charte paysagère du Pays de Balagne anticipe le « volet paysager » du futur SCoT. Ce volet paysager a pris le nom de SCOPU, (« objectif » en langue corse) acronyme pour Schéma de Cohérence Paysagère et Urbanistique.



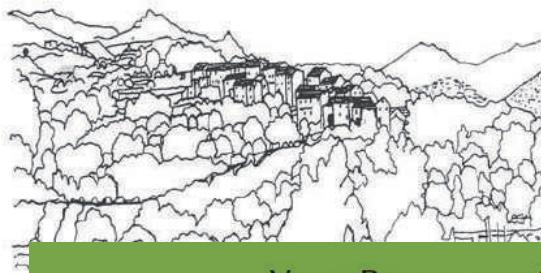
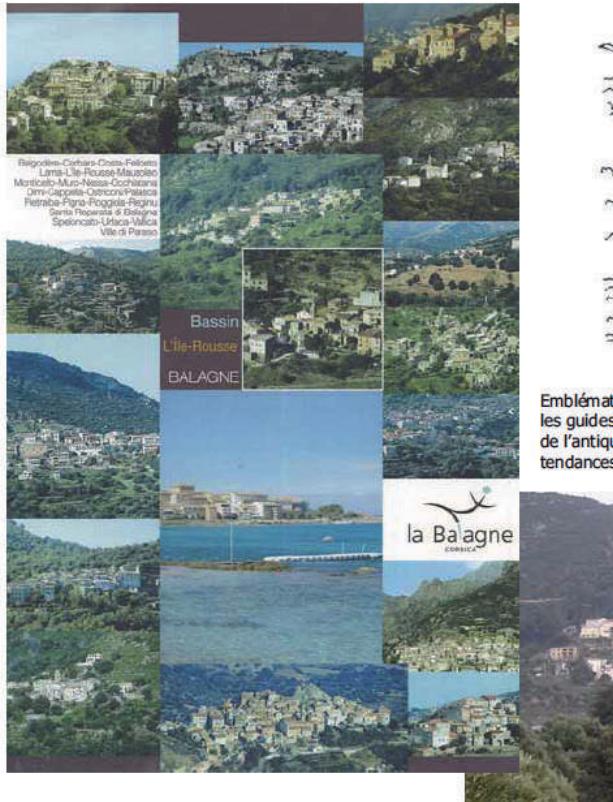
CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

/// 2023

VOLET PAYSAGER DU SCOT DE BALAGNE - ENJEUX URBAINS ET ARCHITECTURAUX

Orientation : promouvoir le développement harmonieux des villages perchés



VOLET PAYSAGER DU SCOT DE BALAGNE - ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Orientation : Préserver les zones humides



Les plages aux embouchures des fleuves côtiers.



Les zones humides d'arrière-plage, zone tampon et régulation des débits.



L'enjeu porte sur les plages, les arrière-plages et les milieux humides qui leur sont associés, qui forment des linéaires particulièrement fragiles et menacés.

> Préserver le caractère sauvage et maîtriser la fréquentation de quatre plages : Fangu, Ostriconi, Giunchitru et Argentella.

> Mener des actions cohérentes et concertées de préservation et réhabilitation des plages, des dunes (voir esquisse d'aménagement de la plage de Lozari, page 63).

> Conforter les projets d'extension des périmètres d'intervention du Conservatoire du littoral, sur les caps ou pointes rocheuses.

> Protéger les linéaires boisés des cours d'eau et la continuité de leur tracé.

> Mettre en valeur les zones humides de l'intérieur : mares, anciennes gravières...



Zone humide en lien avec les cours d'eau.



Épaisseur de la ripisylve à conforter.



/// 135

Extraits de la Charte Paysagère du Pays de Balagne,
références : voir bibliographie.



Les Associations Foncières de Propriétaires

Sur le territoire de la CCIRB comme un peu partout en Corse, la situation foncière complique nettement la mise en oeuvre des projets de paysage. L'abandon et le morcellement des terres agricoles non seulement contrarie l'installation, le développement et le maintien d'exploitations viables de génération en génération, mais interdit aussi de repenser la gestion de l'espace dans sa globalité, et d'agir pour maintenir partout où cela est possible et nécessaire l'activité agricole, sylvicole ou pastorale indispensable à la protection active des villages contre l'incendie.

Dans cette situation, le recours à une Association Foncière Autorisée peut s'avérer extrêmement utile, voire indispensable.

Les communes de Lama et de Belgodère ont fait le choix de s'inscrire dans une démarche de création d'AFP (Associations Foncières de Propriétaires) qui semble être une réponse adaptée et stratégique permettant de trouver des solutions à l'utilisation et à la gestion des terres. En effet, en dissociant la question de la propriété de celle de la gestion, l'AFP permet à la fois l'utilisation des terres de l'intérieur par ceux qui les travaillent et la gestion de l'espace pour ceux qui y vivent : en Corse, plus que partout ailleurs vraisemblablement, c'est la finalité première des AFP que de permettre à la fois le maintien de l'activité agro-sylvo-pastorale et la vie dans les villages de l'intérieur.

Au bénéfice de la communauté locale, l'AFP gère des espaces afin de les rendre productifs, de les protéger contre les risques de feux, et de pouvoir contribuer à d'autres objectifs de caractère culturel, social, paysager ou environnemental : le simple fait de rénover une oliveraie à proximité du village, ou de créer un parc pastoral, ce qui dans les deux cas implique généralement du démaquisage, contribue à améliorer, embellir le cadre de vie quotidien et à façonner les paysages agricoles.

Les AFP peuvent mener trois types d'interventions essentielles à l'entretien et à la valorisation des paysages :

- La mise à disposition de terrains pour leur mise en valeur par des utilisateurs à des fins agricoles, pastorales ou forestières,
- La réalisation de travaux ou l'organisation d'opérations d'entretien, de mise en valeur des terres ou de valorisation des ressources,
- La réalisation d'opérations permettant de contribuer à sauvegarder et développer l'activité rurale.

Les AFP créent une dynamique partenariale et collective pour la gestion de l'espace qu'il paraît intéressant de promouvoir sur tout le territoire de la communauté de communes de L'Île-Rousse-Balagne.



|||| 5.4. LES ACTIONS DE CONNAISSANCE ET DE VALORISATION DU PAYSAGE

La principale source de connaissance des paysages est l'**Atlas des paysages de Corse** réalisé par la DREAL : présenté en novembre 2013, il a fait l'objet d'une diffusion massive en format CD Rom aux collectivités et partenaires institutionnels et a été mis en ligne en partenariat avec l'OEC sur le site de l'Observatoire du Développement Durable.

Le territoire de la CCIRB est bien décrit dans cet outil qui est une référence documentaire essentielle pour les projets territoriaux.

Toutefois, ce document de référence est peu accessible au grand public : il est essentiellement à l'usage des aménageurs et institutionnels.

La connaissance et la valorisation des paysages se fait aujourd'hui principalement au travers

d'animations, de visites accompagnées qui proposent des lectures de paysage : ce sont des actions ponctuelles proposées par les guides naturalistes en partenariat avec l'Office de tourisme intercommunal ou par des associations telle U Palazzu Verde, qui a pour projet de valoriser les jardins insulaires.

La révélation au grand public du caractère paysager remarquable du territoire est l'un des enjeux du label : si les actions de sauvegarde et valorisation du paysage sont déjà une préoccupation réelle des institutions, beaucoup reste à faire en termes de pédagogie et de mise en valeur. L'un des objectifs du CIAP étoilé est notamment d'offrir un lieu d'interprétation des paysages du territoire, dans

leur diversité, leur richesse, leurs caractéristiques environnementales. Au-delà de cet espace «fixe», la restauration et l'aménagement, par la CCIRB, de plus de 440 km cumulés de sentiers dans le cadre du Schéma Territorial de Randonnée, offre un cadre idéal pour la mise en place d'un vrai programme pédagogique de balades autour des paysages : découverte, lectures paysagères, sorties thématiques, etc. Certains sentiers disposent déjà d'une signalétique Natura 2000 ou d'une signalétique patrimoniale qui permet de comprendre l'environnement des sentiers. Le Pays de Balagne a également installé une signalétique sur l'ensemble de son territoire.

|||| 137



Extraits de l'Atlas des Paysages , carte de l'entité «Ostriconi» et photo de l'embouchure du fleuve Ostriconi-, ©DREAL 2013



//// 5.5. CONCLUSION ET ENJEUX

Le projet de labellisation Pays d'Art et d'Histoire est envisagé par la CCIRB comme un outil de sensibilisation aux notions de protection et de mise en valeur du patrimoine dans les politiques d'aménagement, en particulier en ce qui concerne l'intégration paysagère.

L'attention au paysage a longtemps été absente des politiques d'aménagement : le développement touristique a semblé être, à une époque, la solution miracle pour un territoire en déshérence agricole. Si la situation a changé, les problématiques liées ici au foncier restent souvent un frein à la mise en place de projets.

138 ////

Malmené sur sa frange littorale par les projets de développement touristique de masse, le caractère paysager du territoire a profondément évolué. Les protections amenées depuis une trentaine d'années sur le littoral ont eu tendance à déporter les problématiques d'urbanisation diffuse vers les hauteurs, au risque de menacer fortement la morphologie et donc le caractère des piémonts, aux villages perchés resserrés, entourés d'espaces bocagés. La préservation de ce paysage emblématique est désormais une priorité du territoire. Nul ne peut nier l'importance de cette obligation au regard de la nouvelle orientation souhaitée pour la Balagne vers une économie touristique plus respectueuse de tous les patrimoines. L'enjeu est réel : éviter la banalisation et la perte de sens.

En ce sens, plusieurs directions ont été identifiées :

- **La préservation du caractère paysager des villages perchés de l'Ostriconi**, entrée du territoire de la Balagne. Ce territoire est aujourd'hui en tension, et sa situation stratégique favorise des intentions de développement qui pourraient être très impactantes et irréversibles pour le paysage de la vallée.
- **La maîtrise du développement urbain sur les versants et cirques de L'Île-Rousse et la plaine du Reginu** où le mitage menace les équilibres paysagers emblématiques.



La plage de Losari, ©ML-CCIRB



CCIRB

//// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

//// 2023

- **La réouverture des paysages agricoles délaissés et de maintien des bocages en plaine** qui sont des éléments constitutifs de l'identité paysagère et sont un enjeu pour la protection contre les incendies.
- **La revitalisation des centre-bourgs** pour maintenir une urbanisation historiquement dense.
- **La protection de la ressource en eau** en s'attachant au fonctionnement des bassins versants, accès à l'eau.
- Le maintien d'une **cohérence paysagère** avec le développement des **énergies renouvelables**.
- La restauration et la valorisation du **patrimoine vernaculaire et historique**.
- Le **maintien des paysages naturels remarquables** par le soutien aux actions de gestions (espaces protégés notamment).

/// 139



Paysage du Ghjunsani, ©ML-CCIRB







||||| 6 |||||

LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE



|||| 141



Pour un visiteur, l'image véhiculée par le territoire de la CCIRB est celle d'un territoire accueillant, qui mêle dynamisme touristique, présence agricole et espaces naturels. C'est un territoire où, malgré la déprise agricole de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, l'économie ne s'est pas entièrement tournée vers le tourisme. Ainsi, le territoire ne s'est pas «vidé» de ses habitants et, de surcroît, est relativement accessible, notamment grâce au port de L'Ile-Rousse.

Si la place de l'économie touristique est réelle, la volonté est désormais d'accompagner la transition du territoire au travers de la valorisation de ses patrimoines et de ses paysages : ceux-ci sont désormais perçus comme des éléments fondateurs de la qualité de vie des populations.

Ainsi le projet de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire répond à la volonté commune des élus de mettre en valeur le sentiment d'appartenance à un territoire, par l'appropriation, par les habitants, de leurs patrimoines culturels, naturels et paysagers.

« Le patrimoine fait maintenant partie de ces tiers-objets qui construisent des rapports entre les institutions et des populations, des décideurs et des habitants, des visions politiques (du territoire, du développement) et des expériences concrètes, multiples, parfois imperceptibles du vivre-ensemble ». (Olivier Givre, ethnologue et enseignant chercheur à l'Université Lumière-Lyon 2).

Cette attention nouvelle portée aux patrimoines est une petite révolution pour un territoire qui s'est longtemps reposé sur son attractivité touristique (plages, climat, marines...) pour assurer son développement économique, parfois au détriment de la qualité de vie des habitants eux-mêmes et avec pour conséquence un déséquilibre entre la façade littorale et les arrière-pays.



Plage de L'Ile-Rousse, ©Mairie de L'Ile-Rousse // Balade accompagnée à l'Ostriconi, ©FX Montecattini



|||| 6.1. UN TERRITOIRE ENTRE TOURISME ET RURALITÉ

La première qualité du cadre de vie sur le territoire de la CCIRB est son environnement paysager, naturel et architectural, qui reste en grande partie préservé et exceptionnel : le diagnostic historique, architectural et paysager montre amplement les forces de ce territoire dont les richesses patrimoniales sont exceptionnelles.

Malgré sa petite taille, le territoire de la CCIRB est un espace actif et dynamique, qui gagne des habitants. La qualité des espaces publics, rues places, promenades littorales, est un élément essentiel de la vie du territoire où s'exprime pleinement une sensibilité méditerranéenne.

La collectivité s'applique à y mettre en place un ensemble de services destinés à améliorer la qualité de vie à ses habitants.

Attractivité et besoin de proximité

Si la qualité de vie est la principale motivation de l'installation de nouveaux balanins, le coût de la vie y est plus élevé que sur le continent : le montant moyen des revenus des habitants de la Balagne (21 190 euros en 2011) est inférieur de 28% à ceux perçus au niveau national.

À l'exception des écoles primaires, l'essentiel des services est concentré sur le littoral, notamment à L'Île-Rousse où se trouvent les commerces alimentaires, le marché couvert, un collège, un lycée, des établissements culturels (centre culturel *U Spaziu* et *A casa lisulana*) et de santé, notamment une Maison pluridisciplinaire de santé, l'Hôpital le plus proche étant celui de Calvi.

Des équipements culturels de qualité (*A Stazzona* et l'auditorium de *Pigna*), la dynamique

associative très vivace, le réseau des sentiers patrimoniaux, la présence d'une association de guides-conférenciers, (etc.) assurent une grande diversité d'activités culturelles, sportives et de loisirs sur tout le territoire.

Toutefois, la forte saisonnalité des activités touristiques imprègne la vie quotidienne des habitants : la programmation culturelle, le maillage des commerces, l'offre de transports et de logements est très liée à ce fonctionnement saisonnier.

Dans ce territoire en grande partie rural et montagneux, les déplacements sont souvent impératifs et nécessitent l'usage de la voiture individuelle. Par ailleurs, la répartition du tissu économique et notamment commercial favorise les achats par correspondance. Deux problématiques dont s'est emparée la CCIRB.

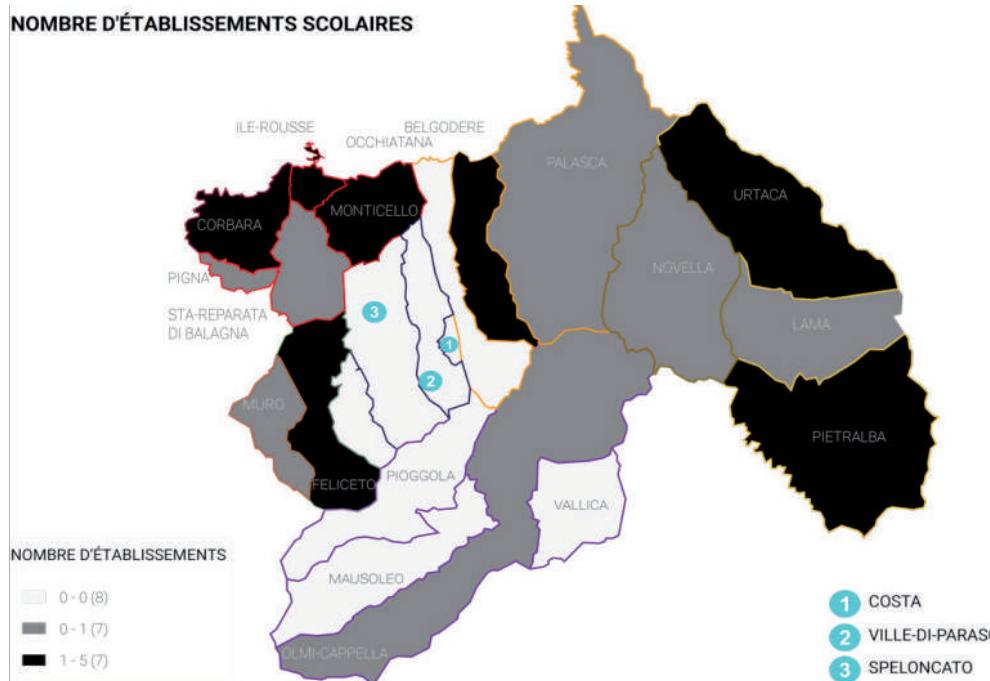
/// 143



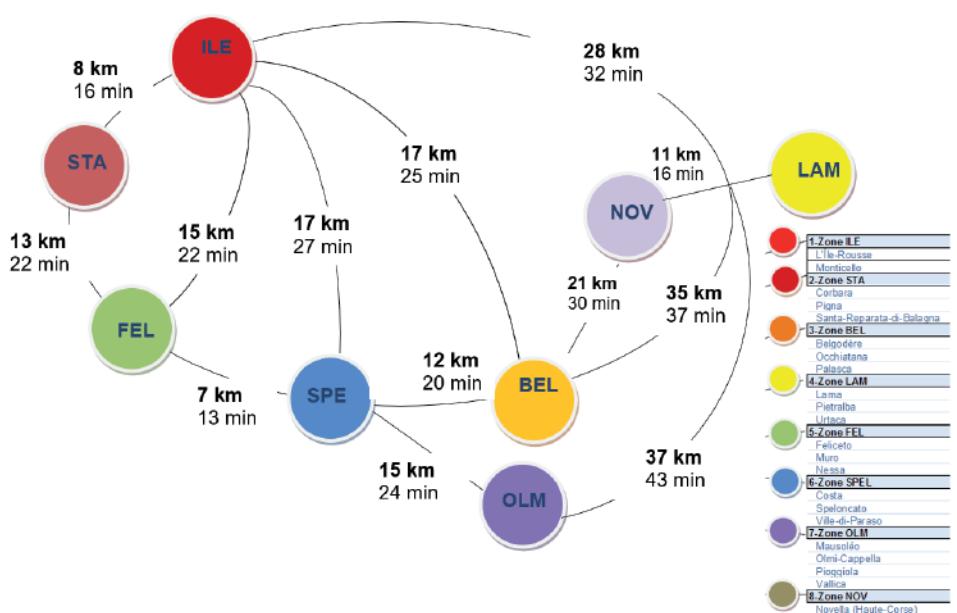
Marché couvert de L'Île-Rousse /// Feu de noël à Costa /// La place Päoli à L'Île-Rousse, ©ML-CCIRB



NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



144 //



Cartographie des établissements scolaires // diagramme temps de trajet // enquête publique déplacements, ©CCIRB



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

/// 2023



Spiazzassi altramente

DÉPLAÇONS-NOUS

Autrement



Votre avis nous intéresse.
Participez à l'enquête !

La Communauté de communes de L'Île-Rousse - Balagne, réalise une enquête pour comprendre les pratiques actuelles en termes de mobilité active sur le territoire et identifier les besoins des différents usagers.

Faites-nous part de votre expérience ! Les résultats sont anonymes, le temps de réponse au questionnaire est de 10 minutes maximum en fonction de vos réponses.



Scannez le code pour répondre

www.lisula-balagna.fr



|||| 6.2. LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE

Les actions d'amélioration de la qualité et du cadre de vie se font à deux échelles sur le territoire :

- à l'échelle du Pays de Balagne
- à l'échelle de la CCIRB elle-même.

Le projet de Territoire du Pays de Balagne

Validé en 2018, il a déterminé plusieurs axes prioritaires pour les actions :

- Tendre vers l'autonomie, notamment agricole. La saisonnalité touristique implique une pression forte sur les ressources (eau, alimentation, énergie...) produites localement. Il s'agit de développer les filières locales et renouvelables dans ces domaines, afin de ne pas dépendre de l'extérieur.
- Maîtriser dépenses énergétiques et mieux recycler les déchets, notamment générés lors de la saison touristique

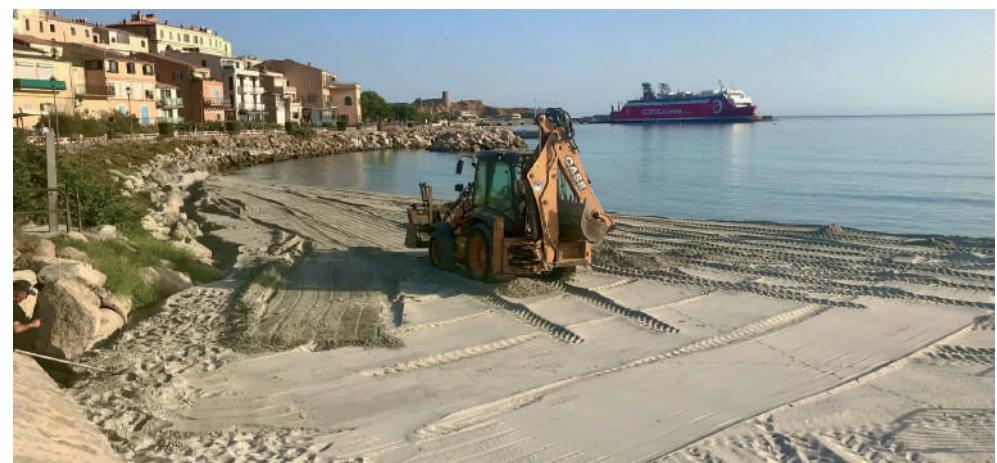
- Respecter les équilibres écologiques et préserver les écosystèmes, notamment contre la sur-fréquentation, les sécheresses, les espèces végétales exotiques envahissantes, les incendies...
- Fédérer la population autour d'une identité partagée, notamment par le biais de la valorisation patrimoniale, sans tomber dans le folklore.
- Assurer l'équité sur le territoire, en réduisant le fossé entre le littoral très peuplé et dynamique économiquement, et l'arrière-pays.

La mise en oeuvre par la CCIRB

À son échelle, la CCIRB s'est engagée dans des actions qui tendent à résoudre les points les plus problématiques du quotidien : mobilité, gestion des déchets, gestion de la ressource en eau, actions sociales.

La CCIRB s'est notamment emparée de la question des **mobilités** :

- Suite à l'appel à projet TENMOD 2019, dont la CCIRB a été lauréate, création d'un réseau de transport intercommunal avec 4 lignes régulières et 6 lignes à la demande, les transports étant assurés par des bus et des vans.
- Mise en place d'un schéma mobilité active.
- Création d'une voie verte.



A balanina, réseau de transport en commun ||| Travaux de gestion des eaux pluviales à L'Île-Rousse, ©ML-CCIRB



Un grand nombre d'**actions sociales** sont mises en oeuvre :

- la mutualisation de la restauration scolaire depuis 2019 avec l'installation d'une cuisine centrale, avec une labellisation ecocert,
- la mise en place d'une régie maraîchère,
- l'ouverture de deux nouvelles crèches en 2020 (multi-accueil et micro-crèche), assurant 100 places en 2020 contre 60 en 2019,
- la création d'une épicerie sociale,
- le financement d'actions sociales telles la Fabrique Citoyenne ou le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile qui compte 13 agents.
- etc.

La CCIRB a créé une marketplace intercommunale qui permet aux producteurs locaux d'être diffusés localement. L'installlation de la fibre dans tous les villages est en cours, même dans les zones les plus reculées.

146 ////

L'interco Lisula-Balagna a lancé sa market place

Un groupe citoyen dédié à l'interco a lancé une marketplace intercommunale. Après avoir créé un amanu des producteurs et agriculteurs, lors du premier confinement, l'interco a lancé la marketplace intercommunale. Un « Attaque mentale », comme l'appelle le président des producteurs, mis en place en seulement trois semaines.

« Une marketplace dédiée aux producteurs de service en ligne dont l'objectif est de mettre en relation des vendeurs et des acheteurs, réunis dans une plateforme accessible aux utilisateurs. Ainsi, les vendeurs sont des commerçants du territoire de l'interco, mais aussi de l'interco Lisula-Balagna, et les acheteurs sont des résidents du territoire et des environs », précise-t-il.

Sur le marché central de l'Île-Rousse, ce lundi soir, la marketplace a été présentée par le président de l'interco, Luciano Meli, et la maire de la ville, Angèle Bessioli, et le président de la toute jeune association de producteurs de la Balagna, Pierre-Louis Poutet. Ce dernier est à l'origine de l'initiative.

Bientôt les producteurs et les restaurateurs ?

« Je suis ravi que le Sper de la stellale ville de l'Île-Rousse, puisse nous rejoindre dans la marketplace », ajoute Pierre-Louis Poutet.



Les élus et le représentant de l'Etat, Frédéric Guglielmi, secrétaire d'Etat à l'agriculture, ont lancé la plateforme Compru in Lisula-Balagna.



Le projet, initié par Compru in, a été développé par la mairie de l'Île-Rousse, la commune de L'Île-Rousse et la commune Lisula-Balagna et son déploiement s'est fait grâce au soutien de l'interco Lisula-Balagna. Un important travail de terrain a été réalisé afin d'accompagner les commerçants, qui ne sont pas tous équipés d'ordinateur et de connexion à Internet, dans la participation à la marketplace. L'interco a également mis en place une formation à l'usage des réseaux sociaux et de l'optimisation des sites.



Le projet, initié par Compru in, a été développé par la mairie de l'Île-Rousse, la commune de L'Île-Rousse et la commune Lisula-Balagna et son déploiement s'est fait grâce au soutien de l'interco Lisula-Balagna. Un important travail de terrain a été réalisé afin d'accompagner les commerçants, qui ne sont pas tous équipés d'ordinateur et de connexion à Internet, dans la participation à la marketplace. L'interco a également mis en place une formation à l'usage des réseaux sociaux et de l'optimisation des sites.

Lancement de la marketplace //// Animation ornithologie à estimation des enfants //// action pédagogique sur le tri sélectif, ©CCIRB

- Les cours d'eau sont régulièrement entretenus.
- 14 nouveaux points d'eau pour la défense contre les incendies ont été installés.
- La réfection des réseaux d'eau potable a été assurée par la CCIRB dans plusieurs villages et plusieurs autres projets sont en cours. Il s'agit notamment d'économiser la ressource et préserver la qualité des captages. -

Enfin, du côté de la **culture** et du **patrimoine**, les investissements sont importants, avec notamment la création d'un centre d'interprétation dans l'ancien Institut des Filles de Marie, la restauration du patrimoine mobilier, bâti et vernaculaire et surtout le projet de labellisation Pays d'Art et d'Histoire qui, avec son futur CIAP étoilé, est vu comme **un projet structurant pour le territoire**.



CCIRB

/// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

/// 2023

Nettoyage de la plage de Losari

*Mercredi
30 novembre
de 13h30 à 16h30*



Accompagné par les ambassadrices du tri et le CEN Corse, la Communauté de communes vous invite au nettoyage de la plage de Losari (entrée "Casa di Losari").

Ouvert à tous sur réservation au 06 27 73 54 41



//// 6.3. CONCLUSION ET ENJEUX

L'amélioration du cadre de vie est une préoccupation constante de la communauté de communes de L'Ile-Rousse-Balagne en ce qu'elle est essentielle pour conserver sur le territoire des habitants qui ne sont pas que des estivants, et pour transformer la nature de la fréquentation touristique.

Pour construire un cadre de vie qualitatif, il convient de placer les questions des paysages, des patrimoines (leur préservation) et de l'équité territoriale (mieux l'assurer) au cœur des choix d'urbanisme, de stratégie foncière, de projets économiques, etc. Il s'agit de renforcer les actions déclinées au cours de la réflexion globale en envisageant la dimension patrimoniale comme un levier de l'action de la CCIRB en faveur du développement du territoire.

148 ////

La collectivité veut répondre aux besoins de la population en termes de logements, d'équipements et de services dans un cadre structuré : face à une pression foncière particulièrement forte, issue d'un contexte à la fois touristique et insulaire, la collectivité envisage un développement durable qui réponde aux attentes de la société. Il s'agit d'une réappropriation de l'espace public par les habitants, une implication également de leur part dans l'enrichissement et la valorisation du patrimoine ; d'organiser le développement et d'en limiter les effets négatifs sur l'environnement. Par ailleurs, le territoire doit pouvoir offrir les équipements et services nécessaires à tous, pour le bien-être des populations permanentes et de passage.

En termes de qualité de vie, trois enjeux principaux ont été identifiés :

- Offrir un cadre de vie et un environnement de qualité en préservant l'environnement pour les générations à venir : l'espace urbain, composante structurée essentielle au cadre de vie, doit assurer ses fonctions d'habitat, d'activités et de transports en commun, afin de permettre aux espaces agricoles et naturelles d'assurer leurs propres fonctions. Il s'agit de préserver les populations de tous les risques naturels, technologiques et sanitaires par une meilleure gestion des aléas et des enjeux. Consciente que le développement de tout territoire peut générer des effets préjudiciables à l'environnement et la santé humaine, la collectivité souhaite limiter ces conséquences



Pollinisation, ©Cédric Osborne



CCIRB

//// Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

//// 2023

par une gestion économe des espaces et des ressources en réduisant les effets néfastes pour l'environnement.

• Renforcer l'accessibilité au territoire et mieux se déplacer au sein de la CCIRB : le territoire pâtit du manque d'un réseau de mobilité. C'est pourquoi la collectivité a pour projet le développement de transports collectifs pour une amélioration de la mobilité, tout en contribuant à une limitation des émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit de limiter les déplacements en voitures personnelles et les impacts engendrés (temps de trajet allongés, trafics amplifiés, pollutions, etc.) sur la santé et la biodiversité.

- Se préoccuper du logement afin de mieux gérer les problématiques liées à la forte tension sur le bâti (lié en partie à l'activité touristique). Il s'agit d'une part de créer un observatoire du logement pour le recensement de l'offre et de la demande sur l'ensemble du territoire afin de coordonner les besoins des communes en matière d'habitat locatif et d'autre part de réaliser des études préalables et la mise en place des dispositifs programmés à des fins d'amélioration de l'habitat et du logement (OPAH, PLH...).

/// 149



Marché artisanal, ©ML-CCIRB





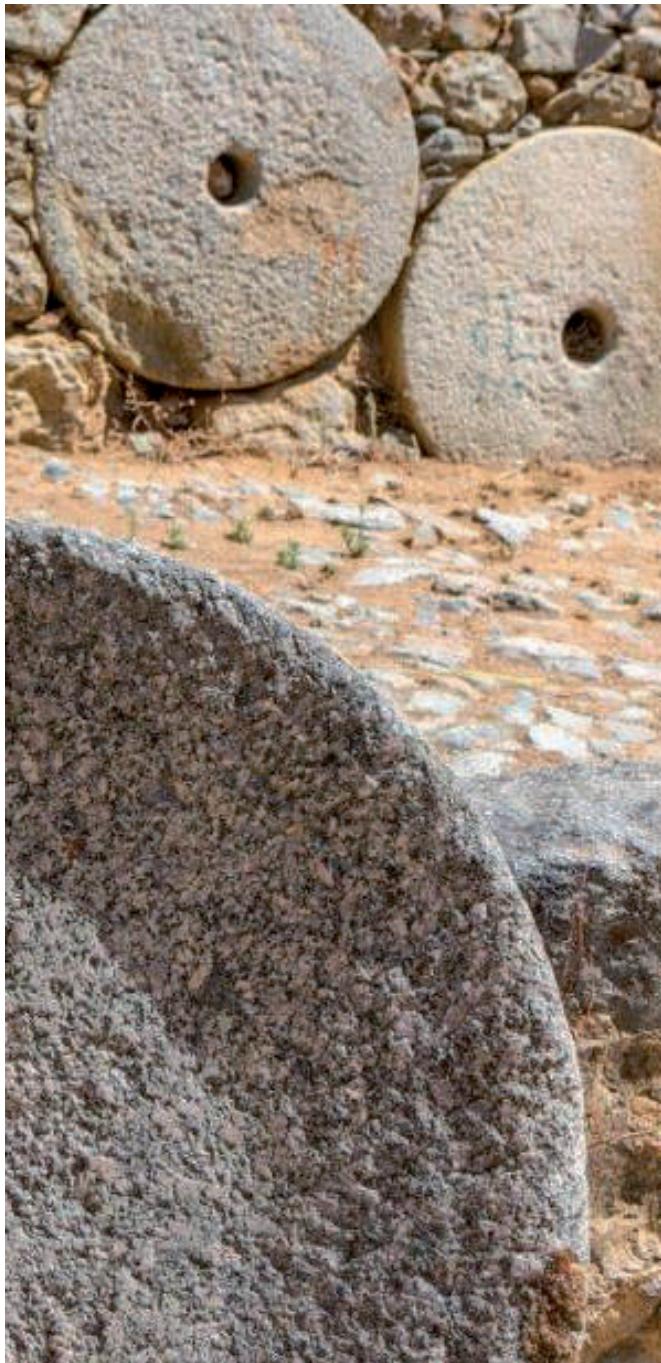


|||| CONCLUSION ||||



/// 151





152 ////

La Communauté de Communes de l'Île-Rousse - Balagne conçoit le label Pays d'Art et d'Histoire comme un outil de son projet global de territoire, qui cherche à en assurer la transformation vers un espace plus respectueux des hommes, de leur histoire et de leur environnement, par la mise en valeur des patrimoines architecturaux, urbains et paysagers.

Ainsi, de grandes orientations intégrant en partie les enjeux du Pays d'Art en d'histoire en matière de préservation et de qualité de vie, de paysage et de l'architecture, ont été redéfinies et précisées dans le projet de territoire :

- Accueillir des populations permanentes et touristiques sur ce territoire attractif, dans une logique de localisation stratégique, de limitation de l'étalement urbain et de réduction de la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers.

- Faire de l'environnement et des paysages de la collectivité un atout pour le territoire, permettant de concilier protection, valorisation et aménagement.
- Réorienter l'économie touristique en s'appuyant sur le caractère complémentaire du littoral et de la montagne.
- Protéger le patrimoine de la CCIRB, pierre d'angle du développement urbain et de la qualité du cadre de vie.
- Promouvoir le développement harmonieux des villages perchés : utiliser des dispositions protectrices des codes de l'urbanisme et du patrimoine, créer des quartiers nouveaux aux abords d'un village perché, réaliser une greffe urbaine dans le prolongement d'un village.

Détail d'architecture à Corbara, ©ML-CCIRB

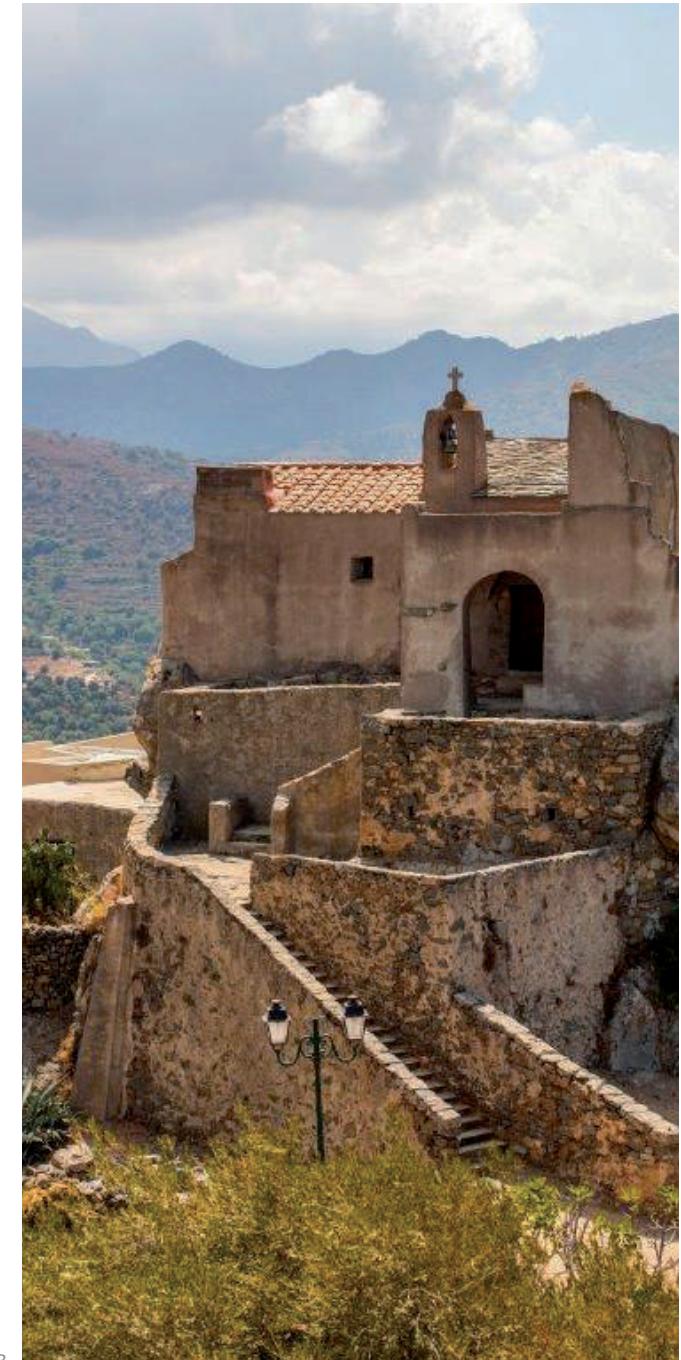


Candidater pour ce label est donc un choix stratégique fort de la part de la CCIRB qui partage les enjeux nationaux formulés par le ministère de la Culture. Avec un cap fixé autour d'objectifs clés, la CCIRB souhaite développer, avec ce label, une politique de protection, de valorisation et d'animation du patrimoine à l'échelle du territoire, **en s'appuyant sur un service Pays d'art et d'histoire renforcé** : missions étendues, moyens humains et financiers réévalués, stratégie réaffirmée.

La mise en œuvre d'outils de protection du patrimoine architectural et paysager, le développement d'un service éducatif proactif, la programmation d'une médiation culturelle innovante, le renforcement des partenariats et la réalisation du centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine seront notamment les actions prioritaires de ce service.

C'est avec la certitude que le patrimoine et la culture contribuent à l'ouverture au monde et à la construction de la citoyenneté de chacun que la CCIRB souhaite inscrire son territoire dans le réseau national des Villes et Pays d'Art et d'Histoire.

Le label représentera une formidable opportunité pour sensibiliser les habitants, comme les publics en séjour, à la diversité, la richesse, la spécificité et l'authenticité du patrimoine des 22 communes du territoire de la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne.







||||| ANNEXES |||||



Paysage rural dans le Ghjunsani, ©ML-CCIRB,



Rédaction et Conception graphique

Manuella Leupin, chargée de mission patrimoine / Cécile Auréjac, interprète du patrimoine

Crédits photographiques

B-C : Barthélémy Colombani, Conseiller communautaire en charge du patrimoine.

ML-CCIRB : Manuella Leupin, chargée de mission patrimoine CCIRB.

CNCM Voce : Centre National de Création Musicale Voce.

Florence Pinasco, service développement, CCIRB.

Jean-Charles Ciavatti, chercheur à l'inventaire, CdC.

Jean Graziani et Jean Jacques Grizeaud : archéologues.

Maeva Colombani, service environnement CCIRB.

Michel-Edouard Nigaglioni, chercheur à l'inventaire CdC.

Marie-Claude Geronimi, service développement CCIRB.

Olivier Sanchez, Crystal Pictures, photographe.

Franck Allegrini Simonetti Malaspina, archéologue, CdC.

Fondation du patrimoine : Thierry Rovere.

Cédric Osborne, photographe.

Ainsi que la contribution des 22 communes de l'intercommunalité.

Crédits cartographiques

ABF de Haute-Corse,

Laurent Casanova, DRAC Corse,

Jean Graziani et Franck Allegrini Simonetti Malaspina, archéologues,

Marie-Claude Geronimi, service développement CCIRB,

Maëva Colombani, service sentier CCIRB.

Selectures

Eleonore Bozzi, DRAC de Corse.

Gabrielle Torre, Direction du patrimoine CdC.

Anne-Marie Mosconi, Directrice Générale des Services de la CCIRB.

Barthélémy Colombani, Vice-Président de la CCIRB, en charge du patrimoine.

Jérôme Casalonga, Vice-Président de la CCIRB, élu en charge de la culture.

Marie-Claude Geronimi et Florence Pinasco, service développement CCIRB.

Lucie Poli et Hélène Luciani, Service urbanisme CCIRB.

Les archéologues : Jean Graziani, Jean-Jacques Grizeaud, Patrick Ferreira, Franck Allegrini Simonetti Malaspina, Hélène Paolini Saez, Sophie Goedert.

L'équipe du service inventaire de la CdC : Michel-Edouard Nigaglioni, Jean-Charles Ciavatti.

Jean-Luc Simonetti Malaspina, architecte à la retraite.

Antoine Franzini, universitaire et historien.

Jean-Dominique Poli : universitaire à la retraite.

Glossaire des acronymes

ABF : Architecte des bâtiments de France
ARIA : Association des rencontres internationales artistiques
CAUE : conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
CCIRB : Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne
CCRPCMC : Centre de Conservation–restauration du patrimoine mobilier de Corse
CdC : Collectivité de Corse
CNCMVoce : Centre national de création musicale - Voce
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
CREPAC : Comité régional d'expansion et de promotion agricole de la Corse
DRAC : La Direction générale des affaires culturelles
DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
FAB LAB : contraction de l'anglais fabrication laboratory, « laboratoire de fabrication »
F.A.G.E.C : Fédération associations groupements études corses
FAMDT : Fédération des acteurs et actrices des musiques et danses trad
FFPPS : Fédération française des professionnels de la pierre sèche
FRAC : Fonds régional d'art contemporain
ICOMOS : International council on monuments and sites
Inrap : Institut national de recherches archéologiques
LEADER : Liaison entre action de développement de l'économie rurale
LRA : Laboratoire régional d'archéologie
MH : Monument Historique
ODARC : Office du développement agricole et rural de Corse
OEC : Office de l'environnement de la Corse
PAH : Pays d'Art et d'Histoire
PETR : Pôle d'excellence touristique et rurale
PCI : Patrimoine culturel immatériel
PNP : Patrimoine non protégé
PP : Patrimoine protégé
VPAH : Ville et Pays d'Art et d'Histoire



BIBLIOGRAPHIE

Histoire

- ARRIGHI J.-M., *Grandes dates de l'histoire corse : chronologie augmentée*, éd. Albiana, 2017.
- BENIGNI G., *Pigna, monographie d'un village de Balagne*, éd. Accademia d'I Vagabondi, 2015.
- Bilan scientifique de la région Corse 2016*, D.R.A.C., S.R.A., Ministère de la Culture, p. 9, éd. Artecum, 2018.
- Bilan scientifique de la région Corse 2017*, D.R.A.C., S.R.A., Ministère de la Culture, p. 79, éd. Artecum, 2018.
- Bilan scientifique de la région Corse 2018*, D.R.A.C., S.R.A., Ministère de la Culture, p. 11, éd. Artecum, 2020.
- Bilan scientifique de la région Corse 2019*, D.R.A.C., S.R.A., Ministère de la Culture, p. 85, éd. Artecum, 2020.
- CANCELLIERI J.-A., MAUPERTUIS M.-A. (dir.), *Le jardin de la Corse : la Balagne entre villes et campagnes (XI^e-XXI^e siècles)*, CNRS éditions, 2016.
- DELLA GROSSA G., MONTEGIANI P.-A., *Chroniques de la Corse des origines à 1546*, éd. Alain Piazzola, 2016.
- FRANZINI A., BELGODERE DE BAGNAJA L., *Les visites apostoliques en Balagne entre le XVI^e et le XVIII^e siècles*, éd. Alain Piazzola, 2020.
- GRAZIANI A.-M., *Histoire de la Corse, Volume 1, des origines à la veilles des révolutions : occupations et adaptations*, éd. Alain Piazzola, 2013.
- GRAZIANI A.-M., *Histoire de la Corse, Volume 2, des révolutions à nos jours : permanences et évolutions*, éd. Alain Piazzola, 2019.
- GRAZIANI A.-M., *La Corse génoise : économie, société, culture, période moderne, 1453-1768*, éd. Alain Piazzola, 1997.
- GRAZIANI A.-M., *1729, première insurrection contre Gênes*, Storia Corsa, 1, 2018.
- LANFRANCHI de F., ALESSANDRI J., *Les sociétés préhistoriques de Corse (du V^e au III^e millénaire avant J.-C.)*, éd. Albiana, 2018.
- LUCIANI E., BELGODERE DE BAGNAJA L., TADDEI D., *Trois prêtres balanins au cœur de la révolution Corse*, éd. Alain Piazzola, 2006.
- Mare nostrum : les Corses et la mer : exposition*, Corte, Musée de la Corse, 2 juillet-30 décembre 2011, Corte, Musée de la Corse, Ajaccio, éd. Albiana, 2011.
- PERGOLA S., *L'Isula : da eri à oghje*, éd. Albiana, 2018.
- PERIGOT A., *Opera Umana : des traces de l'homme en Corse : photographies*, éd. Micca Nomi, 2010.
- PESTEIL P., *Les productions alimentaires en Corse (1769-1852)*, éd. Alain Piazzola, 2016.
- ROVERE A., *L'église de Corse en révolutions (XVII^e-XVIII^e siècles)*, éd. Albiana, 2021.
- VERGE-FRANCESCHI M., *La Corse et la monarchie espagnole*, éd. Alain Piazzola, 2013.
- VERGE-FRANCESCHI M., *Naufrages, épaves et archéologie sous-marine*, éd. Alain Piazzola, 2016.
- VERGE-FRANCESCHI M. (dir.), *La Corse et les Amériques : dix-huitièmes journées universitaires d'histoire maritime de Bonifacio*, éd. Alain Piazzola, 2017.

Guerres

- FERRANTI M., *Corse 1943 : les combattants de la liberté*, éd. Albiana, 2013.
- GREGORI S., *1943, Libération de la Corse*, Storia Corsa, 2, 2018.
- Les Corses et la Grande Guerre*, exposition, Corte, Musée de la Corse, juin 2014-mars 2015, éd. Albiana, 2014.
- TADDEI D., *U.S.S. CORSICA : l'île porte-avions*, éd. Albiana, 2003.

Archéologie

- BOINARD R., MAZEL H., ZARZELLI F., PIETRI J., MORACCHINI-MAZEL G., *Découvertes archéologiques fortuites en Corse*, IV, Cahier Corsica 111, Bastia, 1985.
- CARRATO C., CIBECCINI F. (dir.), *Nouvelles recherches sur les dolia : l'exemple de la Méditerranée nord-occidentale à l'époque romaine (I^{er} s. av. J.-C.-III^e s. ap. J.-C.)*, éd. Association de la revue archéologique de Narbonnaise, 2020.
- DELESTRE X., WIBLE F. (dir.), *La valorisation des sites archéologiques : actes du colloque international de Martigny (Suisse)*, Cahiers d'archéologie romande, 2012.
- DELESTRE X., *Provence-Alpes-Côte d'Azur : archéologie d'un territoire, 1959-2019*, Ministère de la culture, Direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2019.
- GOEDERT S., *Inventaire du matériel archéologique des collections privées et études de sondage sur le site de la Mutola*, maîtrise d'art et d'archéologie, université de Paris I, 2 vol., 1984. Non publiée.
- GRAZIANI J., *La vallée de Reginu (Haute-Corse) des origines aux âges du Fer dans le contexte corso-tyrrhénien*, thèse, Université de Corse, 2019. Non publiée.
- LEANDRI C., LEANDRI F. (dir.), *Archéologie en Corse : vingt années de recherches*, éd. Errance, 2022.
- LECONTE-TUSOLIS., FRANCESCHINI L., WEISS M. C. (dir.), *Guide archéologique de la Corse*, Ed. Albiana, 2006.
- Monuments de Corse : Congrès archéologique de France*, 171, 2013, éd. Société française d'archéologie, 2015.
- MUNIESA L. (dir.), *Archéologie : entre ruptures et continuités*, Culture et recherche, 139, 2019, 92 p.
- NONZA-MICAElli A., COLONNA A., MATTEI N. : *L'Archéosite préhistorique expérimental : des fouilles à la reconstitution du néolithique de la Corse*, catalogue d'exposition, éd. Albiana, 2013.
- PAOLINI-SAEZ H., PEREIRA E. (dir.), *Six millénaires en Balagne : Balagne, Giussani, Ostriconi, Filosorma : archéologie, histoire, architecture, toponymie, géologie* : actes du III^e colloque du Laboratoire régional d'archéologie, octobre 2016, Belgodère, éd. Fagec cahiers Corsica, 2021.
- WEISS M. C., *A Petra à L'Île-Rousse : campagnes 2003-2006, au VI^e millénaire avant notre ère*, éd. Albiana, 2010.



Période médiévale

- Archéologie médiévale, 47. p. 269, CNRS éditions, 2017.
- CANCELLIERI J.-A., MARCHI VAN CAUWELAERT V., *Les lieux de mémoire de la Corse médiévale*, éd. Albiana, 2021.
- GRAZIANI A.-M., *Les tours du littoral de la Corse : sentinelles de la mer, XVI^e-XVII^e siècles*, éd. Alain Piazzola, 2019.
- ISTRIA D., *Pouvoirs et fortifications dans le nord de la Corse : XI^e-XIV^e siècle*, éd. Alain Piazzola, 2005.
- ORABONA A.-M., GUERRINI P., MASSIANI S.-C., *Antiche vistiche : Novella, Urtaca*, éd. Alain Piazzola, 2017.
- ORABONA A.-M., GUERRINI P., MASSIANI S., PARDINI M., *Spazii zifrati : Ostriconi et Giussani, espaces désertés entre mer et montagne*, éd. Alain Piazzola, 2022.
- SCALFATI S. P.P., *La Corse médiévale*, éd. Alain Piazzola, 1994.
- TERCE M., *La Corse Fortifiée : de la préhistoire à nos jours : châteaux, tours, forts, citadelles, batteries de défense côtières, casemates*, éd. Gérard Klopp, 2018.
- VIDAL L., PECHÉ-QUILICHINI K., THUILLIER F., *Erbajolo, parcelle 1168, Corse, Haute-Corse, Belgodère*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2016.

Époque moderne

- CASTELLANI L., *La Balagne rurale : économie et société de l'époque moderne à la fin du XIX^e siècle*, éd. Albiana, 2014.
- CASTELLANI L., (dir.), *Corse : du local aux espaces lointains : colloque du 03 et 04 octobre 2018*, éd. Alain Piazzola, 2020.
- CINI M., *Modernisation de la Corse au XIX^e siècle : économie, politique et identité*, éd. Albiana, 2016.
- Commerce et échanges maritimes XVI^e-XIX^e siècles : septièmes journées universitaires de Bonifacio juillet 2005, éd. Alain Piazzola, 2007.
- Mesure de l'île : le plan terrier de la Corse, 1770-1795 : catalogue d'exposition*, Corte, Musée de la Corse, 1997.

Pascal Paoli

- GUERARDI E. F.-X., *Pasquale Paoli portraits : évocations littéraires et représentations historiques de Pasquale Paoli*, éd. Albiana, 2007.
- GUERAZZI F. D., *Pasquale Paoli ou la déroute de Pontenovo : récit Corse du XVIII^e siècle*, éd. Albiana, 2011.
- LEPIDI P., *Héros de la révolution de Corse, 1729-1789*, éd. Albiana, 2008.
- LUCIANI E., SALVINI D. G., *Justification de la Révolution de Corse*, éd. Albiana, 2013.
- POLI J.-D., TALAMONI J.-G. (dir.), *Pascal Paoli, la révolution Corse et Napoléon Bonaparte*, éd. Alain Piazzola, 2017.
- TOMMASEO N., *Lettres de Pasquale Paoli, annotées et présentées : 1846*, éd. Albiana, 2020.

Patrimoine religieux

Art roman

- AJACCIO F.-X., *Les plus belles fresques des chapelles romanes corses*, éd. Clémentine, 2016.
- ARNOUX-GABRIELLI A., *Eglises romanes de Corse : le guide*, éd. Albiana, 2016.
- MORACCHINI-MAZEL G., *Les églises romanes de Corse*, éd. Klincksieck, 1967.
- MORACCHINI-MAZEL G., *Les églises romanes de Corse : répertoire de tous les monuments corses datant du Haut Moyen Âge ou du Moyen Âge classés selon l'ordre des Diocèses et des Pièves*, éd. Klincksieck, 1967.
- MORACCHINI-MAZEL G., *Les monuments paléochrétiens de la Corse*, éd. Klincksieck, 1967.
- MORACCHINI-MAZEL G., *Corsica Sacra, volume I, IV^e-X^e siècles*, éd. A Stamperia, 2004.

Art baroque

- FONTANA R., TRAEBER-FONTANA M., *Colorations extérieures des monuments baroques : état actuel des recherches en Corse et en Europe*, Cahiers Corsica 226-229-230-231, 2007.
- FRANZINI A., BELGODERE DE BAGNAJA L. (dir.), *Les visites apostoliques en Balagne entre les XVI^e et XVIII^e siècles*, éd. Alain Piazzola, 2020.
- MATTEI N., *Le baroque religieux Corse : un art vernaculaire italien ?* éd. Albiana, 2009.

Patrimoine mobilier

- FRANZINI A., BELGODERE DE BAGNAJA L., BERETTI E., NIGAGLIONI M.-E., *Deux tableaux avec portraits de donateurs : Belgodère et Palasca vers 1600*, éd. Alain Piazzola, 2009.
- NIGAGLIONI M.-E., *Encyclopédie chronologique illustrée des peintres, dessinateurs et graveurs actifs en Corse : des origines à la fin du XIX^e siècle*, éd. Alain Piazzola, 2012.
- TRISTANI J., *Corse, l'île réinventée : Damaso Maestracci : Corse*, éd. Lieux Dits, 2016.
- VALERY F., SERPENTINI A.-L. (dir.), *La peinture baroque en Corse, expression artistique d'un espace méditerranéen aux temps modernes : spécificités iconologiques et iconographiques*, Thèse, Université de Corte, 2 vol., 2007.

/// 161

Patrimoine industriel

- COMITI P., *Mines et métallurgie du fer en Corse du XV^e au XVIII^e siècle*, éd. Alain Piazzola, 2011.
- SILVANI P., *Train de corse, train rebelle : la singulière histoire du chemin de fer insulaire*, éd. Albiana, 2005.
- TORRE G., ALBERTINI P.-A., MATTIOLI M., CAMPOCASSO P.-J., *Corse industrielle, 1830-1960 : mémoire révélée, matière transformée : exposition*, Musée de la Corse, Corte, 2005.



Patrimoine immatériel

- Centru di creazione musicale voce, Caramusa : état des recherches sur la cornemuse corse, éd. Signature di Balagna, 2015.
- DALBERA-STEFANAGGI M.-J., Unité et diversité des parlers corses, éd. Alain Piazzola, 2015.
- DONNAT O., OCTOBRE S. (dir.), *Les publics des équipements culturels, méthodes et résultats d'enquêtes, Travaux du séminaire : pratiques culturelles et publics de la culture 1999-2000*, Ministère de la Culture et de la Communication, Département des études et de la prospective, 2001.
- ENGEL-CORLET L. (dir.), *L'interculturel en actes*, Culture et recherche, 128, 2013, 72 p.
- LARI V. (dir.), *Les rites funéraires de Méditerranée*, éd. Alain Piazzola, 2020.
- PECQUEUX-BARBONI R., *Costumes de Corse*, éd. Albiana, 2008.
- QUILICI F., *Corsica : chants de tradition orale*, éd. Alain Piazzola, 2018.

Architecture

- ABRAHAM B., BRANCA A., BRINDEL-BETH S., MAISONNEUVE DE P., *Le bâti brique*, éd. EDF, 1993, 203 p.
- Archives des monuments historiques et patrimoine photographique de l'état, 1996-2016, l'album anniversaire, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 2016.
- BARBAT P. (dir.), *La pierre dans l'architecture : conservation, restauration, création*, éd. du patrimoine, 2019.
- BOREL-LEANDRI J.-M., *Architecture et vie traditionnelle en Corse*, éd. Serg, 1978.
- CASALONGA T., *Terra Cruda ou l'histoire de la construction de l'auditorium di Pigna*, éd. Accademia d'I Vagabondi, Centru culturale Voce, 2010.
- CAUE de Haute-Corse et Pays de Balagne, *Cahier de recommandations architecturales et paysagères : construire et réhabiliter en Pays de Balagne*, 2007-2013.
- CAUE de Haute-Corse, *Promenades d'architecture en Balagne*, 2011.
- Charte paysagère du Pays de Balagne : architecturale, urbanistique et environnementale, volet paysager d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT), éd. Agence Paysage, 2008.
- CIAVATTI J.-C., article : *productions agricoles et bâtiment d'exploitation et de transformation*, S. d.
- Des Patrimoines Habités, 128 p., éd. La passe du vent, 2009.
- LEANDRI F., CHABOT L., *Monuments de Corse*, éd. Edisud, 2003.
- Le bâti ancien en Corse : U casamentu anzianu di Corsica*, éd. EDF, 1984.
- Les pierres des édifices remarquables de la Balagne*, Office de l'Environnement de la Corse, 2006.
- Les recueils : *maisons paysannes de France : Corse*, revue, S. d.
- MUNIESA L. (dir.), *Architectures : pratiques plurielles de la recherche*, Culture et recherche, 138, 2018, 104 p.
- NIGAGLIONI M.-E., LICCIA J.-C., PAOLI-LICCIA C., *Les maisons « d'Américains »*, éd. Albiana, 2006.
- OLIVESI J.-M., *Grandes demeures de Corse : les maisons patriciennes au temps des Bonaparte*, 1769-1870, Musée national de la Maison Bonaparte, éd. Albiana, 2020.

- ORSOLINI J., *Les menuiseries traditionnelles en Corse*, Parc naturel régional de la Corse, SAGEP, 1991.
- ORSOLINI J., *Carnets de campagne, carnets d'architecture rurale corse*, 2 tomes, éd. Alain Piazzola, Parc naturel régional de la Corse, 2005.
- PONCIN J., *Paysages bâtis en Corse*, Maison de l'architecture de la Corse, éd. La Marge, 1992.
- RAULIN H., RAVIS-GIORDANI G., *L'architecture rurale française, Corse*, éd. Berger-Levrault, 1978.
- SICARD M., *Comprendre l'architecture*, éd. CRDP, 2001.
- VERGE-FRANCESCHI M. (dir.), *Habitat et architecture en Corse à travers les âges : troisième colloque historique d'Alata*, 31 mai-1er juin 2019, éd. Alain Piazzola, 2020.
- WEISS M. C. (dir.), *Les Constructions temporaires traditionnelles de la Corse rurale*, éd. Alain Piazzola, 2022.

Tourisme

- PATIN V., *Tourisme et patrimoine en France et en Europe*, La Documentation française, 1997.

Savoir-faire et matériaux

- Les enduits et badigeons à la chaux en Corse*, Fiches techniques, Office de l'environnement de la Corse, 2008.
- ORSOLINI J., *Les menuiseries traditionnelles en Corse*, éd. Parc naturel régional de la Corse, SAGEP, 1991.
- THAON O., *La tuile*, bibliographie, Direction du patrimoine, Ministère de la Culture et de la Francophonie, 1994.

VPAH et recherches

- BRANDT-GRAU A., MAX-COLINART S. (dir.), *Nouvelles dynamiques pour la recherche culturelle : l'accord-cadre Culture-CNRS 2016-2020*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017.
- BUSSAC M., DONNE M., GOMEZ DE SOTO J., et al., *petite encyclopédie d'Angoulême, ville d'art et d'histoire*, Service patrimoine d'Angoulême, 1994.
- CLEMENT M. (dir.), *Patrimoine mode d'emploi*, Connaissance des arts, hors-série 298, 2006.
- CLEMENT M., ORTIZ M. (dir.), *Sensibiliser Les habitants au cadre de vie*, Association nationale villes et pays d'art et d'histoire, Ministère de la Culture et de la Communication, 2007.
- CORRE P. et ORTIZ M. (dir.), *Connaître pour mieux valoriser*, Association nationale villes et pays d'art et d'histoire, Ministère de la Culture et de la Communication, 2010.
- GERAULT J., *Des patrimoines habités : des villes et pays d'art et d'histoire en Rhône-Alpes*, éd. La Passe du Vent, 2009.
- L'association Sites et Cités remarquables de France, fiche sur les S.P.R., revue, éd. Association Sites et Cités, S. d.
- L'association Sites et Cités remarquables de France, *Villes et Pays d'art et d'histoire, les patrimoines au service du projet de territoire*, enquête, 2022.
- LENICA CORLET F. (dir.), *Patrimoines. Enjeux contemporains de la recherche*, Cultures et recherches, 133, 2016.



MALVY M., ORTIZ M. (dir.), GEORGE O., *Les patrimoines de France : 126 villes et pays d'art et d'histoire, villes à secteurs sauvegardés et protégés*, éd. Gallimard, 2009.

Pays d'art et d'histoire et pôles d'économie du patrimoine, La valorisation du patrimoine dans le développement local, éd. La Documentation française, 2001.

Paysage

CRANGA Y., CRANGA M.-F., *Polia : revue de l'art des jardins*, 8, éd. Lieux Dits, 2007.

GAUTHIER A., CUBELLS J.-F., *Histoire naturelle de la Corse : flore, faune, géologie*, éd. Albiana, 2017.

LUCIANI P.-M., *Pour une valorisation durable des espaces patrimoniaux de Corse*, thèse, Université Jean Moulin (Lyon 3), 2016.

Autres publications

BELAVAL P., FAVEL B., QUEMAREC F. (dir.), *Label Patrimoine Européen*, Ministère de la Culture et de la Communication, Patrimoine Européen, 2011.

COLLECTIF, *Pietralba dans L'Ostriconi*, Livre I, II et III.

COLLECTIF, *Quand'elle parlalu e Petre...*, Pays de Balagne, 2015.

Compte rendu des assises de l'architecture et du patrimoine en Corse, 6 et 7 mai 2022, réunissant l'Université de Corse le Conseil régional de l'Ordre de Corse et le Conseil national de l'Ordre, ainsi que la Maison de l'architecture de Corse (importante exposition sur le patrimoine architectural).

Conservatoire du littoral, *Phare de la Pietra, Potentiel Patrimonial*, 2017.

Conservatoire du littoral, *Diagnostic patrimonial site de Losari*, 2016.

CORRE P., ORTIZ M. (dir.), *Vivre en centre ancien*, Association nationale villes et pays d'art et d'histoire, Ministère de la Culture et de la Communication, 2010.

Soyons acteurs de la recherche en conservation-restauration, Ministère de la culture, 2022.

Liens vidéo

Brest labellisée « Ville et Pays d'art et d'histoire » : <https://youtu.be/rdJReFTfbIM>
Carnet numérique du Pays d'art et d'histoire de la Région de Guebwiller : <https://www.youtube.com/watch?v=PSHdlWoAils>
Guérande : label « Ville d'art et d'histoire », quel intérêt pour la ville ? <https://youtu.be/1xnn45yG1co>
Label Royan : Villes et Pays d'art et d'histoire : https://youtu.be/NMBRR_9GWVI Agglo - Label Pays d'Art et d'Histoire : https://youtu.be/_VgEzIlyrml
Le label Villes et Pays d'art et d'histoire pour le Beaujolais ! <https://youtu.be/sx7N5Z2QeLo>
Sélestat, label Ville d'art et d'histoire : <https://youtu.be/ZOte2FPsKto>
Marina Salby, animatrice du pays d'art et d'histoire des Pyrénées cathares : <https://youtu.be/492hgIZ7t8E>
Pays d'art et d'histoire : <https://youtu.be/SmucKJnAvPo>
Pays d'art et d'histoire de Moulins Communauté, Capitale des Bourbons : <https://youtu.be/vJCyMdRrJl4>

Sitographie

<http://www.vpah.culture.fr/>
<https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations/Label-Ville-et-Pays-d-art-et-d-histoire>
https://fr.wikipedia.org/wiki/Villes_et_Pays_d%27art_et_d%27histoire
<https://www.sites-cites.fr/villes-et-pays-art-et-histoire/>
<https://www.cc-peva.fr/632-le-pays-d-art-et-d-histoire.htm>
<http://www.valleescatalanes.org/fr/les-vallees-catalanes>
<https://patrimoine.valdargent.com/index.php/a-telecharger/plaquettes>
<https://www.lehavreseinemetropole.fr/pays-dart-et-dhistoire>
<https://www.charente-limousine.fr/index.php/fr/pays-art-et-histoire>
<https://www.pyreneescathares-patrimoine.fr/>
<https://www.rlv.eu/decouvrir/pays-d-art-et-d-histoire/le-reseau-villes-et-pays-dart-et-dhistoire.html>
<https://www.coeurdeshautsdefrance.fr/pages/culture/pays-d-art-et-d-histoire-1.html>
<http://outil2amenagement.cerema.fr/le-label-ville-ou-pays-d-art-et-d-histoire-vpah-r1224.html>
<https://www.pontivy-communaute.bzh/pays-dart-et-dhistoire/>
<https://www.jhm.fr/communes/langres/langres-le-label-pays-dart-et-dhistoire-signé/>
<https://patrimoine.rodezagglo.fr/fr/pays-art-histoire/label.php>
<https://www.musee.patrimoine.lepuyenvelay.fr/pays-dart-et-dhistoire/quest-ce-quun-pah/>
<http://www.cc-guebwiller.fr/accueil/sortir-et-decouvrir/le-patrimoine/le-label-pays-dart-et-dhistoire/>
<https://pays-epinal.fr/pah/>



<https://vpah-troyes.fr/les-villes-et-pays-d-art-et-dhistoire-du-grand-est/>
<https://www.pahcorrezeventadour.com/expositions/> <https://www.voce.corsica/>
<https://www.pigna.corsica/35-plan-du-village/94-auditorium>
https://www.isula.corsica/culture/agenda/L-ALBA-CNCM-VOCE-Auditorium-de-Pigna_ae693246.html
<https://www.ariacorse.net/fr/a-stazzona/>
<https://www.darchitectures.com/theatre-stazzona-pioggiola-a4727.html>
<https://journal-lepetitcorse.fr/2020/10/12/loutil-theatral-a-stazzona-a-pioggiola-ouvre-ses-portes-au-public-a-loccasion-des-journees-nationales-de-larchitecture/>
<https://www.corsematin.com/articles/a-stazzona-a-lhonneur-lors-des-journees-de-larchitecture-112837>
<https://www.inrap.fr/un-habitat-neolithique-et-un-établissement-agricole-antique-belgodere-haute-15083>
https://www.corseenetinfos.corsica/Archeologie-une-necropole-decouverte-a-l-Ile-Rousse_a56842.html
<https://www.corsematin.com/articles/les-vestiges-de-plusieurs-ères-sous-la-terre-de-belgodere-110820>
https://www.ajaccio.fr/Ajaccio-Ville-d-Art-et-d-Histoire-Aiacciu-Cita-d-arti-e-di-storia_a1987.html
<http://www.patrimoine-environnement.fr/le-label-villes-ou-pays-dart-et-dhistoire-vpah-a-ete-decerne-a-la-ville-dajaccio-et-au-pays-voironnais-et-compte-desormais-167-villes-et-pays/>
<https://www.corsematin.com/articles/bonifacio-ville-dart-et-dhistoire-et-maintenant-113150>
<https://www.corsematin.com/articles/sartene-villes-dart-et-dhistoire-enjeux-et-perspectives-809>
<https://www.bastia-tourisme.com/bastia/>
<https://www.editions-du-patrimoine.fr/Librairie/Villes-et-pays-d-art-et-d-histoire/Bastia-le-guide>
<https://www.corsematin.com/articles/2-bastia-ville-dart-et-dhistoire-20136>
<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/restauration-du-palazzu-de-belgodere>
<http://www.corsicatheque.com/Histoire/Histoire-des-villes-et-villages-corses/Histoire-de-Belgodere>





Dossier élaboré dans le cadre de la candidature de la
Communauté de communes de L'Île-Rousse - Balagne
au label Pays d'Art et d'Histoire

© CCIRB - 2023

